

Licence Encyclopédie Spirite

Copyright (C) 2006 Encyclopédie Spirite - Mars 2006

<http://www.spiritisme.net>

spiritisme@spiritisme.net

Considérant l'objectif de base de l'Encyclopédie Spirite de mettre gratuitement à la disposition de toute l'Humanité les éléments de base du Spiritisme, les documents mis à disposition sur le site Internet de l'Encyclopédie Spirite peuvent être copiés, diffusés et utilisés dans les conditions suivantes :

1. Toute copie à des fins privées, à des fins de recherches, d'illustration ou d'enseignement est autorisée.
2. Toute diffusion ou inclusion de tout ou partie de ce document dans une autre œuvre ou compilation doit faire l'objet d'une autorisation écrite de l'Encyclopédie Spirite et doit :
 - a. Soit inclure la présente licence s'appliquant à l'ensemble de la compilation ou de l'œuvre dérivée.
 - b. Soit, dans le cas d'extraits ou de citations limitées à moins de 1000 caractères, mentionner explicitement l'origine de la partie extraite comme étant l'Encyclopédie Spirite et en indiquer l'adresse Internet, afin de permettre aux intéressés de retrouver facilement et gratuitement l'intégralité du document.
3. Cette licence qui accompagne chaque fichier doit être intégralement conservée dans les copies.
4. La mention du producteur original doit être conservée, ainsi que celle des contributeurs ultérieurs.
5. Toute modification ultérieure, par correction d'erreurs, mise en forme dans un autre format, ou autre, doit être indiquée. L'indication des diverses contributions devra être aussi précise que possible, datée, et envoyée à l'Encyclopédie Spirite.
6. Ce copyright s'applique obligatoirement à toute amélioration par simple correction d'erreurs ou d'oublis mineurs (orthographe, phrase manquante, ...), c'est-à-dire ne correspondant pas à l'adjonction d'une autre variante connue du texte, qui devra donc comporter la présente notice.

ANDRÉ MOREIL

ALLAN KARDEC

sa vie, son œuvre

Précédées d'une

Étude sur le Spiritisme

PREMIÈRE PARTIE

ÉTUDE SUR LE SPIRITISME

CHAPITRE PREMIER

LE « PREJUGE » SPIRITE

Le destin du spiritisme est lié à sa définition. Quand une notion est trop large et embrasse un royaume infini, elle devient imprécise. Pire encore : elle ne signifie plus rien. A force de vouloir tout dire, elle cesse d'être efficace. Hegel en avait fait l'expérience avec la notion de l'Être : vidé de définition précise afin qu'il fut universel, le concept de l'Être était assimilé à celui du Néant.

Or le spiritisme, dans notre monde trop facilement victime du préjugé, s'avère une notion plus malheureuse encore. Car, en effet, dès qu'on prononce ce mot, on assiste au sourire le plus méprisant, à la raillerie définitive et à la suffisance qui ne permet aucune explication. Car votre interlocuteur *sait* d'avance de quoi vous voulez parler, il définit même pour vous le royaume du spiritisme : « tables tournantes, fantômes et maisons hantées, des fous plus ou moins charlatans ».

Comment expliquer alors que l'essence du spiritisme se situe bien *ailleurs* ? Le préjugé spirite tue la définition, l'oblige à endosser ce qu'elle n'est qu'en apparence afin de mieux sombrer sous le ridicule.

Certes, l'erreur répandue dans le public, a des racines dans la définition même de la doctrine spirite. Aucune doctrine, du reste, n'échappe à l'hérésie et aux déformations malveillantes. Des sectes il y en a partout : le christianisme en fait l'expérience tous les jours. Le marxisme aussi. Pour comprendre la vérité, il faut retourner à la source. Vaincre les préjugés, oublier les subtilités inhérentes à chaque secte pour ne voir que la doctrine du fondateur, voilà la tâche que se donne celui qui veut comprendre dans son essence une religion comme celle du Christ et un système social et économique comme celui de Marx.

La même chose pour le spiritisme. Pour comprendre sa vraie nature, sa définition véritable ainsi que ses démarches philosophiques, il faut retourner à son fondateur, celui dont le nom continue à rallier toutes les tendances, à savoir Allan Kardec. A l'instar de *l'Esprit de Vérité* qui, tout au long de son travail, l'a guidé pour surprendre le royaume et la portée de la théorie et la pratique spirites, nous allons prendre les écrits d'Allan Kardec comme guide unique dans cette étude préliminaire, avant d'aborder la vie et l'œuvre du fondateur du spiritisme.

C'est donc Allan Kardec qui, dans le *Préambule* d'une petite brochure intitulée *Qu'est-ce que le Spiritisme ?* donne la meilleure définition de la doctrine :

« Le Spiritisme écrit-il, est une science qui traite de la nature, de l'origine et de la destinée des Esprits, et de leurs rapports avec le monde corporel. »

Donc il s'agit bien d'une science. Le préjugé, lui, considère le spiritisme comme une activité arbitraire, un passe temps, un amusement ou même un attrape-nigaud. Pour Allan Kardec il s'agit d'une recherche scientifique, tout d'abord parce que le but n'est pas gratuit, ensuite parce que les résultats atteints sont indubitables.

D'ailleurs, il précise davantage sa pensée :

« Cette nouvelle science dont la naissance, en France, se situe au milieu du siècle (XIXe), est à la fois une science d'observation et une doctrine philosophique comme science pratique ». Le spiritisme, comme science, « consiste dans les relations que l'on peut établir avec les Esprits ». C'est donc une science qui a des points communs avec la religion, puisqu'elle traite du monde invisible et en tire des conclusions morales.

Il est évident qu'un esprit méthodique et positif comme celui d'Allan Kardec s'efforce de démontrer aux philosophes que le Spiritisme n'est pas une doctrine abstraite ; aux Eglises qu'il n'est pas une nouvelle secte ; enfin, à la science, que le domaine spirite est aussi naturel que celui de la physique, la biologie ou chimie.

Malgré les prémisses philosophiques de la doctrine, et malgré la part de foi qu'il revêt, le Spiritisme prétend à la rigueur scientifique sans laquelle il risque, selon Allan Kardec, de n'être qu'un préjugé sans valeur.

Ainsi nous savons dès maintenant quel sera notre chemin de recherche dans l'étude du spiritisme. Nous savons aussi que pour le comprendre nous devons sans cesse faire appel, non seulement à l'œuvre d'Allan Kardec, mais aussi à la vie et à la personne du fondateur. On n'explique pas le spiritisme si on oublie qu'un homme de bonne foi, honnête et extrêmement positif en a fait l'expérience avant de mettre par écrit les bases de la doctrine. Il nous suffit, en guise d'exemple, de reproduire ce qu'Allan Kardec écrivait au sujet de son travail :

« Si nous nous trompons, nous n'aurons pas le sot amour propre de nous entêter dans les idées fausses. » Il ne s'est jamais trompé. Il a longtemps observé, expérimenté, étudié le phénomène spirite avant d'en être convaincu. Il a voulu une preuve totale, sans aucune faille, car il savait qu'à leur tour, les sceptiques et les incrédules lui demanderaient la preuve la plus rigoureuse de ces mêmes faits. Et, s'il acquiert une foi spirite, ceci n'est comparable qu'à la foi d'un saint Paul qui a dû, au début, combattre ce qu'il allait désormais défendre.

Nous y reviendrons plus tard.

Sachons cependant que dans sa grande modestie, Allan Kardec dit : « Le Spiritisme n'est ni une conception personnelle, ni le résultat d'un travail d'un homme. » Il ne veut pas être considéré comme le « Pape du Spiritisme », justement pour garder l'autonomie et la valeur scientifique du spiritisme. C'est encore lui qui dénonce, le premier, les faux spirites, les charlatans, les intéressés qui se servent, sans grâce, d'une doctrine sérieuse.

D'ailleurs, quelques mois avant sa mort, il écrit :

« Le Spiritisme n'est pas plus solidaire de ceux à qui il plait de se dire Spirites que la médecine des charlatans qui l'exploitent, ni la saine religion des abus ou même des crimes commis en son nom. Il ne reconnaît pour ses adeptes que ceux qui mettent en pratique ses enseignements, c'est-à-dire qui travaillent à leur propre amélioration morale, en s'efforçant de vaincre les mauvaises inclinations, d'être moins orgueilleux, plus doux, plus humbles, plus patients, plus bienveillants, plus charitables envers le prochain, plus modérés en toutes choses parce que c'est le signe caractéristique du vrai Spirite. »

Nous pouvons donc donner une réponse provisoire à ceux qui tiennent le Spiritisme pour une divagation intéressée. Avec Allan Kardec, nous voyons que le souci des vrais Spirites est de trouver un domaine réel de recherches, une conception philosophique au service de l'homme et une morale que nul ne peut mettre en doute.

Dès lors le préjugé devient mauvaise foi, ignorance ou moquerie bon marché.

CHAPITRE II

DÉBUT HISTORIQUE DU SPIRITISME

Si le domaine de recherche spirite concerne le monde invisible des Esprits, il est alors certain que ses commencements dans l'histoire de l'humanité datent des temps les plus reculés. En effet, il n'y a pas une seule religion qui ne fasse état des « apparitions », des « évocations », des « visitations » de la part d'âmes ou d'Esprits de défunts. Que cela se fasse dans le songe, en état d'extase ou pendant une cérémonie religieuse, la chose importe peu. Elle prouve que le monde invisible (âmes des ancêtres ou dieux familiaux) entre en rapport avec le monde visible. Le Spiritisme est donc en droit de revendiquer pour lui (comme sa préhistoire) ces pratiques. Ceci dans la mesure où les Esprits guident vers le bien le monde des êtres terrestres.

Seul le nom change : la communication avec l'âme des morts s'appelle nécromancie. Les pratiques sont magiques et les cérémonies revêtent l'aspect d'un culte. Le noyau « scientifique » du fait spirite - qu'Allan Kardec s'efforce de mettre en évidence - est noyé par la croyance et la religiosité qui l'enveloppent. Or, continue Allan Kardec, à l'instar de la Chimie qui a eu sa préhistoire alchimique, le Spiritisme du XIXe siècle se détache de ses débuts troubles et souvent inefficaces. « Si l'on considère, écrit-il, l'époque à laquelle est arrivé le spiritisme, on reconnaît sans peine qu'il est venu en temps opportun, ni trop tôt ni trop tard ». Dans la même *Préface* de son ouvrage *Le Ciel et l'Enfer*, il explique ses propos :
... « plus tôt il eût avorté parce que les sympathies n'étaient pas assez nombreuses, il eût succombé sous les coups de ses adversaires ; plus tard, il eût manqué l'occasion favorable de se produire ; les idées auraient pu prendre un autre cours dont il eût été difficile de les détourner. »

Ainsi donc, ce temps propice du spiritisme se situe au milieu du XIXe siècle. Plus exactement, en 1847 dans l'Etat de New York, en Amérique.

Voici la courte histoire qui, de l'avis de tous, décrit la première communication « raisonnée » entre le monde visible et le monde des Esprits.

Dans une ferme de la ville de Hydesville, vivait la famille d'un certain Fox, émigrant d'origine allemande (son ancien nom était Voss). Outre la mère et le père, il y avait deux filles : Margaret, âgée de quinze ans et Katie de douze ans.

Or, depuis quelque temps, il se produisait des phénomènes curieux et bizarres. Des bruits insolites, craquements de meubles, chutes inexplicables d'objets divers. En vain, la famille Fox fouilla-t-elle la propriété ; il n'y avait personne, de vivant tout au moins. Ils durent admettre qu'il y avait un fantôme dans la ferme.

« Le lendemain d'un jour où le fantôme supposé s'était montré particulièrement incommode (raconte M^{me} Fox), nous résolûmes de nous coucher de bonne heure et de n'y plus faire attention. Mon mari n'était pas encore au lit. Ma plus jeune fille s'amusa à frapper dans les mains pour entendre l'écho répondre contre la muraille. Je pris alors la parole et dis au bruit : « Compte jusqu'à vingt. » Les coups furent comptés. Je lui demandai encore, si c'était un être humain, de frapper un coup. Il y eut un silence complet. Si c'était un esprit, de faire entendre deux coups. Les deux coups furent frappés. »

C'est ainsi que prit naissance le principe de l'alphabet spirite qui consiste à faire parler l'esprit par des lettres frappées au mur. Grâce à ce langage la famille Fox apprit que le fantôme était en réalité l'âme d'un ancien locataire, Charles Haynes (ou Ryan), assassiné par le voisin de la ferme et enterré dans la cave. On creusa donc le sol et, stupéfaction, on découvrit, en effet, une petite touffe de cheveux, quelques os provenant d'un crâne, le reste étant endommagé par la chaux.

Mais l'affaire en resta là, du moins en ce qui concernait l'enquête policière. Par contre, la découverte d'un moyen de communication avec les Esprits gagna l'Amérique toute entière. La famille Fox, exclue de l'Eglise, dut s'installer à New York. Les deux jeunes filles devinrent les premiers médiums. En 1852, donc cinq ans après les événements de Hydesville, se tint le premier Congrès Spirite à Cleveland. Le nom anglo-saxon de la doctrine spirite est *modern spiritualism* ce qui, d'après Allan Kardec risque de créer un malentendu.

« Les mots *spirituel, spiritualiste, spiritualisme*, écrit-il dans *l'Introduction du Livre des Esprits*, ont une acception bien définie ; leur en donner une nouvelle pour les appliquer à la doctrine des Esprits, serait multiplier les causes déjà si nombreuses d'amphibologie. En effet, le spiritisme est l'opposé du matérialisme ; quiconque croit avoir en soi autre chose que la matière est spiritualiste ; mais il ne s'ensuit pas qu'il croit à l'existence des Esprits ou à leur communication avec le monde visible. Au lieu des mots « spiritualisme », nous employons, pour désigner cette dernière croyance, ceux de spirite et de spiritisme dont la forme rappelle l'origine et le sens radical, et qui par cela même ont l'avantage d'être parfaitement intelligibles, réservant au mot spiritualisme son acception propre. Nous dirons donc que la doctrine *spirite* ou le *spiritisme* a pour principe les relations du monde matériel avec les Esprits ou êtres du monde invisible. Les adeptes du spiritisme seront les *spirites*, ou si l'on veut les *spiritistes*. » Voici donc ce qui est clairement défini.

Les spirites américains envoient, à la suite du Congrès de 1852, des médiums dans la vieille Europe. Un an après, nous les trouvons en Angleterre d'où ils passent d'abord en Allemagne et ensuite, après 1853, en France. Parmi les premiers convertis, il faut rappeler Mme de Girardin dont on connaît le rôle joué dans la conversion d'Auguste Vacquerie et Victor Hugo. (Pendant l'exil de ce dernier, à Jersey.)

C'est en 1854 que se situe le moment opportun pour la fondation objective du spiritisme. A cette époque, il y a en Amérique plus de 3 000 000 d'adeptes (et une dizaine de milliers de médiums). Les adeptes deviennent également nombreux en France. Mais il manque encore une véritable explication, théorique et pratique, de l'étrange phénomène. C'est à ce moment qu'Allan Kardec qui s'intéressait depuis une trentaine d'années aux phénomènes dits du magnétisme animal, de l'hypnotisme et du somnambulisme, assista à plusieurs séances spirites, afin d'étudier de près le bien fondé de ces apparitions.

De cette conversion - et du temps de réflexion que cet honnête homme s'était donné avant d'en être convaincu nous en parlerons dans la deuxième partie de notre ouvrage. Rappelons toutefois que si le spiritisme comme doctrine philosophique et religieuse a pu être fondé « scientifiquement » - il le doit à la formation positiviste d'Allan Kardec. Nous pouvons donc dire qu'en 1854 il y eut la rencontre heureuse entre une science qui fait ses premiers pas et un homme rompu aux exigences les plus objectives de la rigueur scientifique. Allan Kardec dira plus tard que le spiritisme l'a fait sortir de l'anonymat. Il faut ajouter que c'est lui, Allan Kardec, qui a sauvé le spiritisme du danger d'être une simple fantaisie, un amusement de salon.

CHAPITRE III

LA THÉORIE PHILOSOPHIQUE

L'homme est un être métaphysique. Cette affirmation peut surprendre. Mais réfléchissons : l'être humain est bien dans-le-monde, c'est-à-dire au milieu des choses connues et moins connues. Ce qui est métaphysique en l'homme, c'est justement son désir de connaître le pourquoi des choses, leur sens, leur utilité aussi. Ce sont souvent des questions qui dépassent le cadre immédiat de son existence. Mais la pensée court plus vite que les réalisations concrètes et explicatives du monde réel ; alors, il prend naissance, ce monde chargé des questions, un monde idéal, invisible, bref métaphysique parce que transcendantal au monde visible.

Cependant, si les problèmes sont métaphysiques, par contre les réponses n'ont de valeur que si elles sont scientifiques. Plus exactement, pratiques. Se poser par exemple la question de l'existence de Dieu, est une inquiétude métaphysique religieuse - donc règle morale et pratique de la foi, c'est la réponse affirmative à la question métaphysique. Les réponses tendent vers la concrétisation la plus accomplie, c'est-à-dire vers la science positive.

Dans notre cas, le spiritisme apporte lui aussi sa part de réponses aux innombrables problèmes et désirs de l'être humain. Nous devons en établir la hiérarchie, de la réponse philosophique à la plus concrète des pratiques spirites, c'est à dire de la philosophie spirite à la technique des tables tournantes et autres moyens de communication avec les Esprits.

Il y a donc un nombre d'idées et de pensées philosophiques qui sont à la base du spiritisme. La première est justement la reconnaissance d'un monde transcendantal qui dépasse notre monde quotidien. C'est le monde propre des Esprits, ou si l'on veut, des âmes après la mort.

Peut-on ranger cette philosophie parmi les doctrines idéalistes ? On sait que pour Platon notre monde est la copie du monde invisible des *Idées* pures. Ce face à face entre la perfection et le monde sous-lunaire est identique entre les deux philosophies. Mais c'est tout ; la ressemblance s'arrête ici. 1

En effet, les idées platoniciennes n'ont pas d'individualité, elles sont, en tant que *général* qui féconde le cas particulier, des essences. Leur existence vient après et à condition d'actualiser un corps, un objet, une existence quelconque. L'essence ne diminue pas et ne perd pas sa vie idéale. L'incarnation est donc apparente.

Par contre les Esprits sont les âmes des êtres qui ont eu leur existence. De plus, ils gardent leur individualité propre, mieux encore, leur vie privée. Et quand une nouvelle incarnation les appelle sur notre planète ou ailleurs, ce sont bien eux qui y vont et point une quelconque idée abstraite.

On comprend alors pourquoi l'idéalisme spirite n'en est pas un. Entre les deux mondes, il y a pénétration effective et non rapport... platonique. Entre le transcendant et l'immanent, rien ni personne n'oppose sa censure, son incompatibilité de relations. En d'autres termes, le monde pur des Esprits n'est pas séparé du monde corporel et visible. Il n'y a donc pas de dichotomie, de rupture ou de fossé infranchissable.

Ceci nous éloigne des autres idéalistes, comme Em. Kant. Le monde des esprits, bien que monde *nouménal* (quant à sa perfection morale), reste à la portée du monde phénoménal qu'il pénètre comme un éther subtil.

Kant n'admet aucune possibilité de connaissance et d'expérimentation de ce monde transcendantal. Pour Allan Kardec, c'est justement là que réside la valeur philosophique du spiritisme : *il est expérimentable*.

Ce qui permet d'affirmer que le spiritisme philosophique est une ontologie phénoménologique à deux faces : une matérielle et visible, l'autre spirituelle et invisible. Une image peut nous faire mieux comprendre ce « tout ontologique » : semblable à une sphère, sans aucune coupure, il offre une partie illuminée et une autre cachée. Pour quelqu'un qui regarde de l'extérieur, seule la partie ensoleillée semble habitée. De plus, le même observateur serait tenté d'affirmer qu'aucun passage n'est possible entre une partie et l'autre de la sphère. En fait, pour les habitants d'une face comme d'une autre de ce tout, le passage s'opère sans difficulté, malgré les différences d'éclairage, de matérialité, de température, etc.

Donc, pour le Spiritisme le monde de l'Esprit est un : le visible est sa face incarnée, l'invisible le revers désincarné. Mais le passage est permanent, les communications ne sont jamais interrompues, l'unité spirite de la sphère du monde plus totale que jamais.

Cependant, étant donné l'importance de l'Esprit dans le monde, il est normal, dit Allan Kardec, a que le monde spirite soit le monde normal, primitif, éternel, préexistant et survivant à tout », et que le monde corporel « ne soit que secondaire ; il pourrait cesser d'exister, ou n'avoir jamais existé, sans altérer l'essence du monde spirite ». Mais ceci ne justifie pas, du point de vue ontologique, de parler d'une dichotomie, c'est-à-dire de deux régions qui se tournent le dos l'une à l'autre, comme deux forces qui se repoussent. En fait, il s'agit d'une seule force, la vie spirite. « elle est, écrit Allan Kardec dans la *Genèse*, la vie normale et éternelle de l'Esprit, et l'incarnation n'est qu'une forme temporelle de son existence. Sauf le vêtement extérieur, il y a donc identité entre les incarnés et les désincarnés, ce sont les mêmes individualités sous deux aspects différents, appartenant tantôt au monde visible, tantôt au monde invisible, se retrouvant soit dans l'un, soit dans l'autre, concourant dans l'un et dans l'autre au même but, par des moyens appropriés à leur situation. »

Quant à l'origine des Esprits, il faut s'en remettre à Dieu. Un effet, en créant le monde, Dieu a donné à chacun une âme. Le terme est assez vaste : que désigne-t-on par *âme* ?

« Selon les uns, écrit Allan Kardec dans *Le Livre des Esprits*, l'âme est le principe de la vie matérielle organique ; elle n'a point d'existence propre et cesse avec la vie : c'est le matérialisme pur. Dans ce sens, et par comparaison, ils disent d'un instrument fêlé qui ne rend plus de son qu'il n'a pas d'âme. D'après cette opinion, l'âme serait un effet et non une cause. »

« D'autres pensent que l'âme est le principe de l'intelligence, agent universel dont chaque être absorbe une portion. Selon eux, il n'y aurait pour tout l'univers qu'une seule âme qui distribue des étincelles entre les divers êtres intelligents pendant leur vie ; après la mort, chaque étincelle retourne à la source commune où elle se confond dans le tout, comme les ruisseaux et les fleuves retournent à la mer d'où ils sont sortis. Cette opinion diffère de la précédente en ce que, dans cette hypothèse, il y a en nous plus que la matière, et qu'il reste quelque chose après la mort ; mais c'est à peu près comme s'il ne restait rien, puisque, n'ayant plus d'individualité, nous n'aurions plus conscience de nous-mêmes. Dans cette opinion, l'âme universelle serait Dieu, et chaque être une portion de la Divinité, c'est une vérité du *panthéisme*. »

« Selon d'autres enfin, l'âme est un être moral, distinct, indépendant de la matière, qui conserve son individualité après la mort. Cette acception est sans contredit la plus générale, parce que, sous un nom ou sous un autre, l'idée de cet être qui survit au corps se trouve à l'état de croyance instinctive, est indépendante de tout enseignement, chez tous les peuples, quelque soit le degré de leur civilisation. Cette doctrine, selon laquelle l'âme est *la cause et non l'effet* est celle des *spiritualistes*. »

Donc le mot âme a trois définitions. Alors :

« ... Pour éviter toute équivoque, il faudrait restreindre l'acception du mot *âme* à l'une de ces trois idées ; le choix est indifférent, le tout est de s'entendre, c'est une affaire de convention. Nous croyons plus logique de le prendre dans son acception la plus vulgaire ; c'est pourquoi nous appelons *Ame l'être immatériel et*

individuel qui réside en nous et qui survit au corps. Cet être n'existerait-il pas et ne serait-il qu'un produit de l'imagination qu'il faudrait encore un terme pour le désigner. »

En ce qui concerne les deux autres sens, Allan Kardec trouve les notions de :

« *Principe vital*, le principe de la vie matérielle et organique, quelle qu'en soit la source, et qui est commun à tous les êtres vivants, depuis les plantes jusqu'à l'homme. La vie pouvant exister, abstraction faite de la faculté de penser, le principe vital est une chose distincte et indépendante. Le mot *vitalité* ne rendrait pas la même idée. Pour les uns, le principe vital est une propriété de la matière, un effet qui se produit lorsque la matière se trouve dans certaines circonstances données ; selon d'autres, et c'est l'idée la plus commune, il réside dans un fluide spécial, universellement répandu et dont chaque être absorbe et s'assimile une partie pendant la vie, comme nous voyons les corps inertes absorber la lumière ; ce serait le *fluide vital* qui, selon certaines opinions, ne serait autre que le fluide électrique animalisé, désigné aussi sous le nom de *fluide magnétique*, *fluide nerveux*, etc. »

Parce que l'âme créée par Dieu est immatérielle, après la mort du corps, elle s'en détache et devient Esprit. En fait, Allan Kardec admet l'antériorité de l'Esprit sur son aspect d'âme (qui anime un corps).

Quoiqu'il en soit, la dualité corps-âme n'a de sens que par les aventures de l'Esprit. Mais ces aventures - ou passages - ne peuvent s'expliquer sans un troisième terme qu'Allan Kardec appelle le *périsprit*.

Par périsprit, le fondateur du spiritisme comprend l'élément qui fait et assure la liaison entre l'Esprit et son vêtement corporel. Il est de nature semi-matérielle. Ce mot, que d'aucuns comme René Guénon ont qualifié de barbare est tout simplement créé par analogie - à l'instar du *périsperme* qui dans le monde végétal enveloppe le germe (l'âme de la plante), le périsprit constitue l'enveloppe semi-matérielle de l'esprit en instance de devenir l'âme du corps. C'est donc la nature qui lui offre l'exemple et la nomenclature et point un caprice de doctrinaire qui se veut obscur.

Le rôle du périsprit est immense : jamais un Esprit ne saurait animer un corps ou un corps recevoir la vie intelligente sans la présence du périsprit. Ici encore, la dichotomie entre le monde des âmes et celui des corps est évitée grâce au troisième terme. Au moment de la naissance, comme à celui aussi pénible de la mort, c'est le périsprit qui supporte les chocs du « passage ».

Quelle est la nature du périsprit ?

« Sa substance, dit Allan Kardec, est puisée dans le fluide universel ou cosmique qui le forme et l'alimente, comme l'air forme et alimente le corps matériel de l'homme. »

Ceci nous renvoie au terme de fluide tel qu'il était compris par le XIX^e siècle.

Pour Allan Kardec, comme d'ailleurs pour beaucoup d'hommes de sciences, le fluide cosmique est synonyme de « source de vie », « génératrice de forces » « éther répandu dans l'espace ». Le fluide devenu périsprit, « rayonne au dehors et forme autour du corps une sorte d'atmosphère que la pensée et la force de la volonté peuvent étendre plus ou moins ».

Nous verrons dans le chapitre suivant toute la signification scientifique du « fluide » et de l'« éther » dont le XX^e siècle, après en avoir rejeté l'existence (afin de tout expliquer par le « grain »), retrouve la présence sous le nom de « champs de force » et d'« éther corpusculaire ».

En résumé, la pensée philosophique du spiritisme semble très simple : elle postule l'existence d'un immense monde, sans coupure « essentielle », mais à deux faces selon l'état d'incarnation ou d'erraticité de l'Esprit. La triade qui habite ce vaste chantier de perfectionnement moral de l'Esprit, est formée de la diade classique, corps et âme, à qui l'expérience et la logique a ajouté un troisième terme, le périsprit. La philosophie est sans complication. Mais grâce à sa simplicité elle est à la portée de tout le monde.

CHAPITRE IV

LE SPIRITISME SCIENTIFIQUE

Cependant une doctrine qui ne répond que philosophiquement aux inquiétudes humaines, risque d'être vite controversée. La théorie, les postulats sans vérification, ne peuvent résister à la critique positive.

Allan Kardec a senti qu'il fallait une base scientifique à la doctrine spirite.

« Ce ne sont point les faits qui sont venus après coup confirmer la théorie qui est venue subséquemment expliquer et résumer les faits. Il est donc rigoureusement exact de dire que le Spiritisme est une science d'observation, et non le produit de l'imagination. »

Comment est-elle née, cette science ?

... « La doctrine spirite, dit Allan Kardec, n'a point été *dictée* de toutes pièces, *ni imposée à la croyance aveugle* ; elle a été déduite par le travail de l'homme, de l'observation des faits... » Le fondateur du spiritisme scientifique montre ainsi le même souci d'expérience et d'objectivité que le physicien ou le chimiste. Et si, auparavant, nous avons parlé de la triade philosophique comme prémisses à la doctrine, ceci ne signifie guère que le « spiritisme ait posé comme hypothèse l'existence et l'intervention des Esprits, le périsprit la réincarnation ou toute autre principe de sa philosophie ». C'est plutôt l'inverse, dit Allan Kardec : « Le spiritisme a conclu à l'existence des Esprits lorsque cette existence est ressortie avec évidence de l'observation des faits et aussi des autres principes ».

Si le spiritisme est une science, il doit avoir un objet propre et des méthodes de recherches. Pour comprendre la nature du domaine qu'étudie le spiritisme, Allan Kardec fait appel aux sciences exactes :

« De même que la science proprement dite a pour objet l'étude des lois du principe matériel, l'objet spécial du spiritisme est la connaissance des lois du principe spirituel, or, comme ce dernier principe est une des forces de la nature, qu'il réagit incessamment sur le principe matériel et réciproquement, il en résulte que la connaissance de l'un ne peut être complète sans la connaissance de l'autre, que le spiritisme et la science se complètent l'un par l'autre... » Mieux encore : ... « que la science sans le spiritisme se trouve dans l'impuissance d'expliquer certains phénomènes par les seules lois de la matière et que c'est pour avoir fait abstraction du principe spirituel qu'elle est arrêtée dans de si nombreuses impasses ; que le spiritisme sans la science manquerait d'appui et de contrôle, et pourrait se bercer d'illusions. »

Enfin, reprenant l'idée sur l'opportunité du spiritisme, il dit : « Le spiritisme venu *avant* les découvertes scientifiques eût été une œuvre avortée, comme tout ce qui vient avant son temps. »

Donc, l'objet de recherches est la nature ou le fait spirite. Le spiritisme étudie aussi bien les êtres que les événements.

Certes, on dira que les « êtres » sont un peu spéciaux et les « événements » plus qu'insolites. A ceci, il est facile de répondre. L'étude des désincarnés ne peut être du domaine de la biologie ou des sciences naturelles. Quant aux événements (les rapports des humains avec les Esprits), ils ne sont pas du domaine de l'histoire ou de la sociologie. Et pourtant, ces êtres et ces événements existent, l'observation et l'expérience le prouvent amplement. C'est donc le rôle de la science propre à ces êtres et manifestations c'est-à-dire au spiritisme d'en rendre compte. Autrement, la biologie ou la sociologie en auraient déjà parlé.

Et puis l'insolite et l'inexplicable se trouvent souvent dans les sciences les plus positives. Que sait par exemple la physique actuelle sur la gravitation ? Elle constate son existence mais ne sait pas s'il s'agit d'une force ou d'une matière, genre « graviton ». Le problème du temps et de l'espace est aussi obscur. Ne cherche-t-on pas désespérément la présence de ce grain appelé *spation* et d'un autre, plus hypothétique encore, le *chronion* ?

Au sujet de la lutte contre la gravitation, un auteur moderne¹ (vulgarisateur de la science) cite la lévitation qui «est restée pendant des siècles et reste encore un objet de l'art magique et du spiritisme ». Mais si la lévitation est synonyme de l'antigravitation (aussi inexplicable que la gravitation), n'est-il pas important de prendre en considération le *fait spirite* en tant que fait scientifique ? Somme toute, le rôle de la science c'est de rendre compte de tous les faits, explicables ou inexplicables. Si le spiritisme est capable de donner une explication à un fait que personne ne peut mettre en doute, tant mieux pour la science. Peu importe que cette science fasse appel à l'élément spirituel comme la science physique explique les phénomènes par l'élément matériel, unique générateur du monde. Moins sectaire, le spiritisme reconnaît la valeur de deux éléments et leur coopération dans la création. « Or la science, ajoute Allan Kardec, fait connaître certaines lois ; le Spiritisme en fait connaître d'autres... » Il n'a besoin de la permission de personne pour étudier les lois de la nature spirite. Et s'il observe, expérimente et prouve la vérité de ces lois, pourquoi lui refuser le droit d'être aussi scientifique que n'importe quelle autre science qui étudie la loi matérielle de la nature.

En fait, le scientifique qui méprise le spiritisme, cache mal son athéisme. Aveuglé par la présence indubitable de la matière et de ses lois physiques, il en oublie le seul Créateur : Dieu. Par contre le spiritisme, lui, sait que les phénomènes, matériels ou spirites, sont avec la permission de Dieu.

Après l'objet (et la nature des phénomènes étudiés), voyons les méthodes employées par le spiritisme.

La question qui se pose tout de suite : qui renseigne l'homme de l'existence du monde spirite ?

La réponse est simple : ce sont les Esprits eux-mêmes. Leur apparition a été observée, vérifiée, expérimentée. Des contacts établis entre les deux mondes doivent être considérés comme autant des moyens de connaissance et d'expérimentation scientifiques, c'est-à-dire indubitables. Quand on entre en liaison avec l'âme d'un défunt qui dicte ses conseils et ses renseignements, on est obligé de conclure que l'âme est immortelle, que le monde des esprits existe et que le but de chaque esprit est d'aider les incarnés à atteindre le maximum de perfectionnement moral. La théorie philosophique concernant l'ontologie du monde et la triade existentielle, vient après.

Cependant Allan Kardec n'ignore pas le danger qui guette le spiritisme, en tant que jeune science. Mais il a confiance. Il sait aussi que « le spiritisme ne s'écartera pas de la vérité, et n'aura rien à redouter des opinions contradictoires, tant que sa théorie scientifique et sa doctrine morale seront une déduction des faits scrupuleusement et consciencieusement observés, sans préjugés ni systèmes Préconçus ». Et, plus loin, il souligne le bien fondé de la doctrine spirite :

« Le spiritisme est loin d'avoir dit son dernier mot, quant à ses conséquences, mais il est inébranlable dans sa base, parce que cette base est assise sur des faits. »

Personne ne pourra vaincre les faits. L'avenir, dit Allan Kardec, donnera davantage raison aux spirites : «C'est une question de temps, et dans ce siècle-ci, le temps marche pas de géant sous l'impulsion du progrès.»

Certes, un siècle après, le progrès scientifique est tel que la science spirite semble au même point. En fait, il faut observer deux choses :

¹ Jacques BERGIER Les Murailles Invisibles. Ed. Del Duca
Centre Lyonnais Allan Kardec
<http://spirite.free.fr/>

- a) Le domaine de l'inconnu qu'explore la science est beaucoup plus vaste que celui du monde spirite. Plus exactement, si le spiritisme dévoile une fois pour tout le mystère d'être, de l'univers créé, du monde incarné et des Esprits, par contre, les sciences physiques, biologiques, astronomiques courent après des énigmes qui n'ont rien de mystérieux puisque l'élément spirituel en est exempt.
- b) Or, à cause de l'absence de la loi spirite dans l'explication globale de l'« univers énigmatique », le progrès réalisé par les sciences s'avère inutile au perfectionnement moral de l'homme. Mais peut-on, alors, parier d'un véritable progrès ?

Allan Kardec a raison de lier le sort de la science spirite au nom de Dieu le Créateur (ce que les sciences ignorent). Plus qu'aucune autre science positive, il sait que le spiritisme travaille pour une vérité qui ennoblit. On ne peut pas dire la même chose de la biologie qui stérilise, de la physique qui désintègre, de la sociologie qui étatisé en masse l'être humain.

Pour en finir avec la théorie scientifique du spiritisme, arrêtons-nous un instant au problème du périsprit et de sa nature matérielle.

Allan Kardec est redevable à la science physique du milieu du XIX^e siècle. Or, à cette époque-là, « on essayait d'expliquer tout par des fluides continus qui ressemblaient à l'eau et à l'air. La chaleur était un fluide, la matière se composait de fluides ou de solides qui n'étaient que des fluides gelés. Et il y avait même un fluide plus raréfié que les gaz, l'éther, qui remplissait tout l'espace ».

Le périsprit, doit donc avoir une nature fluidique. Allan Kardec faisait confiance aux sciences exactes pour se permettre de reproduire leurs théories (expérimentées du reste) sur la nature matérielle de l'univers. Il ne commet aucune erreur, puisque l'Esprit est vu en tant qu'apparition quasi-matérielle.

« Le fluide périsprital, dit-il, est impondérable, comme la lumière, l'électricité et le calorique. » Ou même « À l'état d'émission, il se présente sous forme de faisceaux lumineux assez semblables à la lumière électrique diffusée dans le vide. »

A l'instar de l'éther, il pénètre tout ; rien ne lui fait obstacle et, jusqu'à présent, on n'a pas pu l'isoler.

Cependant ce « fluide cosmique, bien qu'émanant d'une source universelle, s'individualise pour ainsi dire dans chaque être, et acquiert des propriétés caractéristiques qui permettent de les distinguer entre tous ». La pensée elle-même crée des fluides qui deviennent images. Reflétées dans l'enveloppe périspritale, ces images peuvent alors être photographiées. Ceci explique également la photographie de certains ectoplasmes.

Nous voyons donc que toute la physique de l' « éther » du siècle précédent corrobore l'explication matérielle du fait spirite.

Malheureusement la physique du XX^e siècle met en cause le « fluide », l'« éther » et ses explications. Comme le dit l'auteur cité, l'actuelle physique se place sous le signe du *grain*. Depuis Planck et Einstein (qui expliquent la lumière par le corpuscule appelé photon) et jusqu'aux derniers travaux sur l'atome, tout semble bannir à jamais le fluide en faveur du grain.

L'éther, lui, n'est plus ce milieu idéal où les astres se meuvent sans qu'ils rencontrent la moindre résistance et qui explique en même temps les vibrations à une fréquence extraordinaire de la lumière (qui supposent que l'éther est un million de fois plus dense que l'acier). Devant ces contradictions, la physique moderne rejette l'idée d'éther.

Faut-il en déduire que les assises scientifiques d'Allan Kardec, fondateur du spiritisme, doivent suivre le même destin que la physique de son temps ?

Pas du tout. Car rien n'est plus changeant que l'hypothèse scientifique. Partie du grain, la physique de l'an 1960 retourne à l'éther : il est inimaginable que le moindre coin de l'espace soit vraiment *vide*. Entre les électrons de l'univers, il y a, dit notre auteur, des rapports : « L'espace qui nous paraît vide est en réalité vivant, agité, parcouru par des marées et, peut-être, par des tempêtes que nous commençons seulement à savoir déceler. »

Tout ceci redonne à Allan Kardec la justification de ses propos concernant la subtile pénétration de l'univers par l'élément vivant, impondérable, qui est l'âme des défunts. Après tout, son analogie avec la physique des «fluides» ne concerne que la partie matérielle de l'Esprit.

CHAPITRE V

LE SPIRITISME RELIGIEUX

La philosophie spirite, simple, claire et sans complication a permis à Allan Kardec d'établir une base scientifique au fait naturel du spiritisme. Certes, l'élargissement de la notion de « nature » n'a pas toujours été agréé par les représentants de la science positive. Ce conflit - qui ne vient jamais du côté des spirites - continue encore aujourd'hui. Mais, à l'instar de leur Maître, les spirites ont confiance en l'avenir : quand toutes les énigmes du cosmos seront connues le mystère de la création et du monde des esprits, qui est au centre de la science spirite, convaincra les plus sceptiques des incroyants.

Si du côté gauche (parce que progressiste) la science conteste au spiritisme d'être une science précise (sous prétexte qu'il traite de l'âme), par contre, la droite théologique (parce que conservatrice) accuse le spiritisme d'en avoir trop dit ou connu sur la vie et le destin de l'âme. L'Eglise n'aime pas que les adeptes spirites fassent trop de place aux données scientifiques afin de renforcer leur foi dans l'œuvre de la Création. Or, Allan Kardec tient à préciser : « les découvertes de la science glorifient Dieu au lieu de l'abaisser ; elles ne détruisent que ce que les hommes ont bâti sur les idées fausses qu'ils se sont fait de Dieu ». Le spiritisme n'a pas la prétention d'être une nouvelle religion. Mais il estime que « avant de croire, il faut comprendre ; or, pour comprendre, il faut faire usage de son jugement ; voilà pourquoi il chercha à se rendre compte de tout avant de rien admettre, à savoir le pourquoi et le comment de quelque chose ; aussi les spirites sont-ils plus sceptiques que beaucoup d'autres à l'endroit des phénomènes qui sortent du cercle des observations habituelles ».

Devant tant de scrupules et d'honnêteté intellectuelle on a crié et on a injurié le fondateur du spiritisme. Les œuvres d'Allan Kardec, la plupart du temps mal interprétées, ont été même brûlées sur la place publique, comme autrefois, à Barcelone.

Mais que dire de ses adversaires si un spirite lyonnais - son unique biographe d'ailleurs, Henri Sausse - a pu croire que « le spiritisme d'Allan Kardec a ébranlé l'édifice religieux du vieux monde et préparé les nouvelles assises devant servir de base à l'évolution et à la rénovation de notre société caduque en la poussant vers un idéal plus sain, plus élevé, vers un avancement intellectuel et moral assuré. » En fait, Allan Kardec n'a jamais envisagé de changer quoi que ce soit dans l'enseignement du Christ sur lequel repose l'Eglise chrétienne. Au contraire, il a développé son Evangile et partant de la promesse faite aux hommes au sujet de l'envoi du Consolateur, il a revendiqué pour le spiritisme la tâche et l'honneur d'être ce Consolateur. L'œuvre spirite d'Allan Kardec, quant à son aspect religieux, apparaît comme une dictée faite par l'Esprit de Vérité qui est justement le Consolateur. Le Spiritisme est donc la religion fondée dans la promesse du Christ: c'est le Troisième Testament prêché aux hommes.

Ce qui est cependant nouveau dans le Spiritisme par rapport à la religion chrétienne, c'est l'exploitation plus logique et plus morale des évangiles d'il y a deux mille ans. Mais cela ne justifie point l'accusation facile que le spiritisme s'est écarté du Christ. Le spiritisme fait souvent appel aux sources patristiques pour fonder l'idée philosophique de l'âme du monde invisible, du périsprit. Dès le premier numéro de la *Revue Spirite* (1858), Allan Kardec écrit :

« L'existence des Esprits et leur intervention dans le monde corporel est attesté et démontré, non plus comme un fait exceptionnel, mais comme principe général, dans saint Augustin, saint Jérôme, saint Chrysostome, saint Grégoire de Nazianze et beaucoup d'autres Pères de l'Eglise. » On sait également que l'idée du périsprit (ou corps astral) se trouve dans saint Paul et Origène.

Allan Kardec ajoute :

« Cette croyance forme en outre la base de tous les systèmes religieux. »

Mais admettre l'existence du monde spirite ne signifie-t-il pas que cette doctrine est moins scientifique que religieuse ? Pour les savants, cela ne fait aucun doute. Pour les théologiens, il s'agit d'une hérésie (l'emploi des termes chrétiens dans un sens différent que celui établi par le dogme). Les uns comme les autres trouvent bon prétexte de mépriser la « reliogisité » du spiritisme comme si la vérité était dogmatique ou athée. Au risque de se répéter, Allan Kardec rappelle que « le spiritisme est une doctrine philosophique qui a des conséquences religieuses comme toute philosophie spiritualiste ; par cela même, il touche aux bases fondamentales de toutes les religions : Dieu, l'âme et la vie future ; mais ce n'est point une religion constituée, attendu qu'il n'a ni culte, ni rite, ni temple, et que, parmi ses adeptes, aucun n'a reçu le titre de prêtre ou de grand prêtre. Ces qualifications sont une pure invention de la critique. On est spirite par cela seul qu'on sympathise avec les principes de la doctrine et qu'on y conforme sa conduite ».

Aux uns comme aux autres, il précise la vraie nature religieuse du spiritisme. Il part du terme de Révélation, qui représente la base de toute religion, en expliquant d'abord son sens étymologique.

« *Révéler*, dérivé du mot voile (en latin *velum*), signifie, littéralement, *ôter le voile*, et au figuré, découvrir, faire connaître une chose secrète ou inconnue. Dans son acception vulgaire la plus générale, il se dit de toute chose ignorée qui est mise au jour, de toute idée nouvelle qui met sur la voie de ce que l'on ne savait pas. »

Le spiritisme, lui, dévoile la nature secrète des manifestations spirites. C'est justement là que réside le malentendu qui aboutit à la double attaque de la science et de la religion.

« Par sa nature, dit Allan Kardec dans la *Genèse*, la révélation spirite a un double caractère : elle tient à la fois de la révélation divine et de la révélation scientifique. Elle tient de la première, en ce que son avènement est providentiel et non le résultat de l'initiative et d'un dessein prémédité de l'homme ; que les points fondamentaux de la doctrine sont le fait de l'enseignement donné par les esprits chargés par Dieu d'éclairer les hommes sur des choses qu'ils ignoraient, qu'ils ne pouvaient apprendre par eux-mêmes, et qu'il leur importe de connaître aujourd'hui qu'ils sont mûrs pour les comprendre. Elle tient de la seconde, en ce que cet enseignement n'est le privilège « d'aucun individu, mais qu'il est donné à tout le monde par la même voix ; que ceux qui le transmettent et ceux qui le reçoivent ne sont point des êtres *passifs*, dispensés du travail d'observation et de recherche ; qu'ils ne font point abnégation de leur jugement et de leur libre arbitre ; que le contrôle ne leur est point interdit, mais au contraire recommandé ; enfin, que la doctrine n'a point été *dictée de toutes pièces, ni imposée à la croyance aveugle*, qu'elle est déduite par le travail de l'homme, de l'observation des faits que les esprits mettent sous ses yeux, et des instructions qu'ils lui donnent, instructions qu'il étudie, commente, compare et dont il tire de même les conséquences et les applications. En un mot, ce qui caractérise la révélation spirite, c'est que la source en est divine, que l'initiative appartient aux esprits, et que l'élaboration est le fait du travail de l'homme. »

On n'a jamais assez souligné l'avantage de la doctrine spirite : il ne peut être débordé ni sur sa gauche (en éternel bouleversement scientifique) ni sur sa droite (en permanente fidélité envers Dieu et la Création). Cependant, la route de celui qui a refusé la position sectaire, est bien difficile.

La preuve : ces quelques griefs qui datent du temps d'Allan Kardec.

« Puisque la religion enseigne tout cela (c'est-à-dire l'existence de Dieu, du monde céleste, de la vie future), jusqu'à présent, elle a suffi ; qu'est-il donc besoin d'une nouvelle doctrine ? » se demande, en substance, le prêtre adversaire du spiritisme (c'est Allan Kardec qui résume le grief, en un dialogue sur le spiritisme). Et il répond :

... « Il y a tant de gens qui ne croient pas sur parole ! Le spiritisme prouve et fait voir ce que la religion enseigne par la théorie. D'ailleurs, d'où viennent ces preuves ? De la manifestation des esprits. »

La religion, elle, demande de croire - elle a du reste raison - mais l'homme, tel l'apôtre Thomas qui veut mettre son doigt sur le corps du Ressuscité, n'admet que ce qu'il entend, voit, touche... *Le fait spirite* - révélation due aux esprits - est cependant une manifestation accomplie « avec la permission de Dieu ». Où est donc le mal ?

L'Eglise ne reconnaît pas l'existence du *périsprit*. Or, « le spiritisme expérimental a étudié les propriétés des fluides spirituels et leur action sur la matière ». En toute honnêteté, il devrait en parler. Aux théologiens, il rappelle cependant que le périsprit, pressenti depuis l'antiquité, a été désigné par saint Paul sous le nom de *corps spirituel* ». Ce qui veut dire : « corps fluide de l'âme après la destruction du corps tangible ». Inutile de batailler pour une notion quand le sens en est le même.

Enfin, et cela est le grief le plus grave, l'Eglise condamne la communication avec les esprits des morts.

Allan Kardec ne se laisse pas impressionner par l'interdit théologique. Il tient, d'abord, à souligner que ce n'est pas l'Evangile qui en parle, mais la loi mosaïque. En effet, après la sortie d'Egypte, Moïse a voulu empêcher le peuple élu de pratiquer la divination apprise pendant la captivité. On sait que les Egyptiens entraient en rapport avec les âmes (le double spirituel de l'homme) après la mort. Moïse jette l'interdit afin de préserver le peuple de Dieu dans la voie messianique qui était la sienne.

Par contre, le Christ n'hésite pas de descendre aux enfers (ceci reste une image), afin d'entrer en contact avec les âmes des défunts. Le spiritisme qui fait de ses communications un article de foi « pratique » (parce qu'expérimenté) peut paraphraser les paroles de saint Paul : « Si vous ne croyez pas aux rapports permanents entre les incarnés et les désincarnés, vaine et inutile est votre foi spirite. »

Malgré la calme logique du fondateur du spiritisme, les hommes de l'Église ont souvent attaqué les propos d'Allan Kardec. Mal compris dans sa philosophie, comme dans ses intentions, le spiritisme a été taxé de « nouvelle religion » (hérétique, évidemment), Allan Kardec étant « le Grand Prêtre » et les médiums « les prêtres de cette religion ».

C'est par exemple l'avis de l'abbé Chesnel dans son article publié le 28 mai 1859 dans *l'Univers*. Allan Kardec lui répond :

« Suivez bien mon raisonnement, de deux choses une : ou c'est une réalité, ou c'est une utopie. Si c'est une utopie, il n'y a pas à s'en préoccuper, parce qu'il tombera de lui-même, si c'est une réalité, toutes les foudres ne l'empêcheront pas d'être, pas plus qu'elles n'ont empêché jadis la terre de tourner. S'il y a véritablement un monde invisible qui nous entoure, si l'on peut communiquer avec ce monde et en obtenir des renseignements sur l'état de ceux qui l'habitent, et tout le spiritisme est là dedans, avant peu, cela paraîtra aussi naturel que de voir le soleil en plein midi ou de trouver des milliers d'êtres vivants et invisibles dans une goutte d'eau limpide ; cette croyance deviendra si vulgaire que vous-mêmes serez forcés de vous rendre à l'évidence. Si, à vos yeux cette croyance est une religion nouvelle, elle est en dehors du catholicisme, car elle ne peut être à la fois la religion catholique et une religion nouvelle. »

Allan Kardec réaffirme donc que « tout le spiritisme est dans les communications ». C'est là la preuve de sa foi dans l'existence du monde invisible et de l'immortalité de l'âme, mais aussi de son expérience scientifique dans l'objet ou le fait manifesté comme tel.

Pourquoi se quereller inutilement ? L'avenir jugera et décidera du sort de la doctrine spirite. En attendant, il tient à poser quelques questions à tous ceux qui combattent le spiritisme au nom de la religion catholique :

« 1) Quel est le plus mal partagé dans la vie future, de celui qui ne croit à rien, ou de celui qui, croyant aux vérités générales, n'admet pas certaines parties de dogme ? »

« 2) Le protestant et le schismatique sont-ils confondus dans la même réprobation que l'athée et le matérialiste ? »

« 3) Celui qui n'est pas orthodoxe dans la rigueur du mot mais qui fait tout le bien qu'il peut, qui est bon et indulgent pour son prochain, loyal dans ses rapports sociaux, est-il moins assuré de son salut que celui qui croit à tout mais qui est dur, égoïste et manque de charité ? »

« 4) Lequel vaut mieux aux yeux de Dieu ; la pratique des vertus chrétiennes sans celle des devoirs de l'orthodoxie, ou la pratique de ces derniers sans celle de la morale ? »

Dans ses relations avec l'Eglise, le spiritisme évite de se détacher de la morale du Christ même si le catholicisme lance l'anathème sur ses conceptions religieuses. L'idée de charité et d'amour, nous allons le voir dans le *spiritisme moral*, descend tout droit de l'Evangile.

Quant au problème proprement dit de la foi, il se trouve Un prêtre qui affirme :

« Le spiritisme conduit à croire à quelque chose ; or, j'aime mieux ceux qui croient à quelque chose que ceux qui ne croient à rien, parce que les gens qui ne croient à rien ne croient même pas à la nécessité du bien. »

Cependant, avant de suivre toute la démarche morale du spiritisme, Allan Kardec précise davantage l'aspect religieux du spiritisme.

« Christ et Moïse, écrit-il dans la *Genèse*, sont les deux grands révélateurs qui ont changé la face du monde et là est la preuve de leur mission divine. » Or, après l'Ancien Testament (qui a révélé aux hommes la connaissance d'un Dieu unique et a établi les lois du Décalogue), après le Nouveau Testament (qui y ajoute la révélation de la vie future), le spiritisme, lui, « est considéré comme la troisième grande révélation. Donc, il est le Troisième Testament. »

Sur quelle preuve s'appuie cette affirmation ?

L'Ancien Testament, étant sous le règne de la loi, promet aux hommes l'arrivée du Sauveur.

Le Nouveau Testament, qui réalise justement la venue charnelle du Christ, promet, à son tour aux hommes incapables de tout comprendre, l'envoi d'un Consolateur.

« Je vous enverrai, dit Jésus, le Consolateur, l'Esprit de Vérité, qui rétablira toutes choses et vous les expliquera toutes. »

Le problème, bien que moral, est également épistémologique (ou de nature révélatrice) : il engage l'avenir sur le chemin de la totale connaissance, ce que Jésus n'a exprimé que par symboles ou en paraboles :

« Si Christ n'a pas dit tout ce qu'il aurait pu dire, c'est qu'il a cru devoir laisser certaines vérités dans l'ombre jusqu'à ce que les hommes fussent en état de les comprendre. De son aveu, son enseignement était donc incomplet, puisqu'il annonce la venue de celui qui doit le compléter ; il prévoyait donc qu'on se méprendrait sur ses paroles, qu'on dévierait de son enseignement, en un mot, qu'on déferait ce qu'il a fait, puisque toute chose doit être rétablie ; or, on ne *rétablit* que ce qui a été défait. »

Allan Kardec ajoute :

« Si Christ n'a pu développer son enseignement d'une manière complète, c'est qu'il manquait aux hommes des connaissances que ceux-ci ne pouvaient acquérir qu'avec le temps et sans lesquelles ils ne pouvaient le comprendre ; il est des choses qui eussent paru un non sens dans l'état des connaissances d'alors. Compléter son enseignement doit donc s'entendre dans le sens d'*expliquer* et de *développer*, bien plus que dans celui d'y ajouter des vérités nouvelles ; car tout s'y trouve en germe ; il manquait la clef pour saisir le sens de ses paroles. »

Tout se tient dans un enchaînement logique et nécessaire : Dieu révèle à Moïse la loi et Jésus continue la tradition hébraïque afin qu'il soit lui-même expliqué et développé par le spiritisme. Ce Troisième Testament est l'œuvre des esprits :

« Ce sont des voix de l'espace qui appellent l'humanité à des destinées supérieures, vers un avenir de concorde et d'amour », dit Henri Sausse dans sa *Préface*.

Allan Kardec s'explique lui aussi :

« Si la doctrine spirite était une conception purement humaine, elle n'aurait pour garant que les lumières de celui qui l'aurait conçue ; or, personne ici-bas ne saurait avoir la prétention fondée de posséder à lui seul la vérité absolue. Si les esprits qui l'ont révélée se fussent manifestés à un seul homme, rien n'en garantirait l'origine car il faudrait croire sur parole celui qui dirait avoir reçu leur enseignement. En admettant de sa part une parfaite sincérité, tout au plus pourrait-il convaincre les personnes de son entourage : il pourrait avoir des sectaires, mais il ne parviendrait jamais à rallier tout le monde. »

« Dieu a voulu que la nouvelle révélation arriva aux hommes par une voie plus rapide et plus authentique ; c'est Pourquoi il a chargé les esprits d'aller la porter d'un pôle à l'autre, en se manifestant partout, sans donner à personne le privilège exclusif d'entendre leur parole... »

La foi, comprise dans le sens paulinien, ne suffit plus pour assurer la certitude de la vie future. Croire ce qui n'est qu'abstrait - et quelquefois absurde - c'est un impératif qui demande trop de vertu et de renoncement de la part de l'homme en peine. Qui ne se rappelle l'histoire que raconte Georges Bernanos dans le *Journal d'un curé de campagne* ? Il y a ici la preuve qu'une mère, après avoir perdu son fils, peut refuser la foi qui demande un sacrifice inhumain ; la comtesse se dresse contre Dieu et l'Eglise, plutôt que d'oublier le souvenir du petit mort. Il n'y a que les saints qui peuvent vivre dans l'attente du Consolateur envoyé à la « fin des temps ». Pour les hommes de tous les jours, l'Esprit de Vérité doit se manifester tous les jours. C'est justement ce que l'enseignement spirite assure à l'homme.

Si l'Eglise condamne les communications avec les êtres chers, partis pour le monde invisible, ne va-t-elle pas à l'encontre de l'enseignement du Christ qui veut qu'un homme soit consolé ici et maintenant ? D'ailleurs, ni la morale, ni la loi, ni la promesse d'un monde meilleur - tout ce dont parle la Bible - ne sont transgressés par l'idée de consolation spirite.

Qu'« il y aura de faux Christ et de faux prophètes », selon les paroles de l'Evangile, cela ne fait pas de doute. Allan Kardec saura dénoncer tous ceux qui, sans aucune valeur morale et bien souvent intéressés, ont parlé au nom du spiritisme. Mais il ne faut pas s'y tromper. Dictée par l'Esprit de Vérité (*dans Le Livre des Esprits*), la doctrine spirite est à la fois l'œuvre du Consolateur et le témoignage de sa venue. C'est avec la permission de Dieu que la promesse du Christ se manifeste au spirite.

Cependant la consolation n'est pas une simple prise de position de l'âme, sans aucun fondement expérimental. L'Eglise, qui prêche la consolation, interdit toutefois la pratique qui en découle logiquement. Les cieux restent, pour le chrétien, fermés et muets. Cela n'est pas sans risque pour la foi. Par contre le spiritisme, grâce à sa religion raisonnée et courageuse, raffermi la foi.

« La mission du spiritisme, écrit Allan Kardec, est de combattre l'incrédulité par l'évidence des faits, de ramener à Dieu ceux qui le méconnaissent, de prouver l'avenir à ceux qui croient au néant ; pourquoi donc l'Eglise jette-t-elle l'anathème sur ceux qui donnent cette foi, plus que lorsqu'ils ne croyaient à rien. Repousser ceux qui croient à Dieu et à leur âme par lui, c'est les contraindre à chercher un refuge hors de l'Eglise. Qui le premier, a proclamé que le spiritisme était une religion nouvelle, avec son culte et ses prêtres, si ce n'est le clergé ! Où a-t-on vu, jusqu'à présent, le culte et les prêtres du spiritisme ? Si jamais il devient une religion, *c'est le clergé qui l'aura provoqué.* »

Si le rôle de la religion est de consoler l'être sur la terre, alors le spiritisme en est une. Pour lui la vie future n'est pas postulée sans possibilités de vérification. Grâce au spiritisme, nous assistons à toutes les péripéties de la vie d'outre-tombe. Cet avantage est dû aux Esprits pour qui l'avenir humain est un permanent présent. Ils n'ont qu'à nous dévoiler le monde où ils vivent pour que toute appréhension sur l'existence de ce monde lointain disparaisse en laissant la place à l'espoir et à la joie. Comme Testament du Consolateur, le spiritisme

supprime le doute, la douleur, l'incertitude de l'avenir, le temps et la distance. Tout est un présent qui se réalise dans le fait spirite, c'est-à-dire dans la manifestation de l'Esprit.

On objectera, dit encore Allan Kardec, que les âmes des morts n'habitent pas toujours le ciel. Qu'elles peuvent être punies dans l'enfer ou renvoyées au purgatoire. Prise au mot, cette hiérarchie ne constitue pas un fait raisonnable ou expérimental. Car le ciel a été déplacé, l'enfer détruit par les sciences de la terre et le purgatoire situé ici-bas. De plus, au sens figuré, la hiérarchie catholique s'avère d'une désespérante injustice. Elle n'accorde plus de chance aux âmes qui doivent attendre ainsi le jugement dernier.

Par contre le spiritisme, raisonnant les faits et les manifestations spirites, découvre que la vie, après la mort du corps, continue en état d'erraticité en attendant la réincarnation qui doit la conduire à la perfection.

« L'âme, dit Allan Kardec, progresse sans cesse à travers une série d'existences successives, jusqu'à ce qu'elle ait atteint le degré de perfection qui peut la rapprocher de Dieu. » Logique avec lui-même, le spiritisme fait de la pluralité des existences la clef du destin humain. Grâce aux étapes successives, l'âme humaine se perfectionne et se débarrasse de l'état de péché. Celui-ci ne serait même pas compréhensible sans l'antériorité de l'âme par rapport à la vie terrestre. La préexistence de l'âme ainsi que sa réincarnation montrent que le péché n'est pas la faute d'Adam mais de chaque homme qui doit perfectionner sa vie morale.

En même temps la loi de la réincarnation remet de l'ordre aussi bien dans le monde des Esprits que dans le nôtre. Grâce au spiritisme, l'homme sait que « toutes les âmes, ayant un même point de départ, sont créées égales, avec la même aptitude à progresser en vertu de leur libre arbitre. »

Il sait aussi que « il n'y a point de créatures déshéritées ni plus favorisées les unes que les autres ; que Dieu n'en a point créées qui soient privilégiées et dispensées du travail imposé à d'autres pour progresser... »

C'est grâce à cette théologie morale que la Réincarnation n'est point identique à la Métempsychose qui postule, elle aussi, la migration des âmes. Une note dans *Le Livre des Esprits* en précise la différence : la métempsychose est fautive parce qu'elle accepte la transmigration rétrograde, de l'homme à l'animal. La réincarnation enseignée par les Esprits est fondée, au contraire, sur la marche ascendante de la nature et sur la progression de l'homme dans sa propre espèce.

Pour conclure, nous pouvons donc dire que le spiritisme est une religion dans la mesure où il révèle les lois dictées par les Esprits concernant la vie d'outre-tombe, la consolation et la réincarnation. C'est une religion qui prend le meilleur de l'enseignement du Christ, qui l'applique et l'explique.

CHAPITRE VI

LE SPIRITISME MORAL

Nous sommes donc partis du spiritisme philosophique, en précisant que la doctrine n'a de sens que dans la mesure où elle répond de façon concrète aux inquiétudes humaines. Les réponses de cette philosophie sont de deux sortes : théoriques et pratiques. Or, l'aspect religieux du spiritisme que nous venons d'analyser s'avère, non pas une théologie abstraite, fondée sur une foi aveugle et contradictoire, mais une réponse claire, raisonnable, expérimentale. Le spiritisme sort donc de l'état de pur-postulat philosophique pour devenir explication religieuse (rapport précis entre les hommes et Dieu, les Esprits, etc.).

Une deuxième réponse est donnée par le spiritisme moral. La théorie est religieuse ; la pratique est morale. Entre le spiritisme et le christianisme, il y a plus que des ressemblances : continuité sous rapport religieux (l'idée du Consolateur), application sous rapport moral.

Chaque fois qu'Allan Kardec a l'occasion de mettre en évidence l'aspect chrétien du spiritisme, il le fait avec joie « Le plus beau côté du spiritisme, écrit-il dans la *Revue spirite*, c'est le côté moral ; c'est par ses conséquences morales qu'il triomphera, car là est sa force, par là il est invulnérable. Il inscrit sur son drapeau : *Amour et charité* et devant ce palladium plus puissant que celui de Minerve car il vient du Christ, l'incrédulité elle-même s'incline. »

Allan Kardec suit donc l'enseignement moral du Christ. C'est le seul qui, à son avis, ne fasse pas de doute : « On peut (écrit-il dans *L'Évangile selon le spiritisme*) diviser les matières contenues dans les évangiles en quatre parties : les actes ordinaires de la vie du Christ, les miracles, les prédications, l'enseignement moral. Si les trois premières parties ont été l'objet de controverses, la dernière est demeurée inattaquable. »

En établissant sa base scientifique, le spiritisme a dû réviser certaines explications de la Bible concernant la Genèse du monde, ainsi que l'explication des miracles et des prédications évangéliques. A son avis, la foi en sort raffermie.

Par contre, les maximes morales de l'enseignement du Christ ne demandent aucune retouche. C'est un code de morale universelle qui n'appartient à aucun culte ou secte et personne ne peut le rejeter sans se mettre en dehors de la communauté humaine.

Les spirites, eux, sont les premiers à réclamer la mise en pratique des maximes évangéliques. En effet, « par sa nature et ses principes, le spiritisme est essentiellement paisible ; c'est une idée qui s'infiltré sans bruit et si elle trouve de nombreux adhérents, c'est qu'elle plaît ; il n'a jamais fait ni déclamations, ni réclames, ni mises en scènes quelconques ; fort des lois naturelles sur lesquelles il s'appuie, se voyant grandir sans efforts ni secousses, il ne va au-devant de personne ; il ne violente aucune conscience ; il dit ce qui est et il attend qu'on vienne à lui. Tout le bruit qui se fait autour de lui est l'œuvre de ses adversaires. » Car « le but du spiritisme est de rendre meilleurs ceux qui le comprennent. » Sa force étant morale, Allan Kardec donne ce conseil :

... « Tâchons de montrer que pour nous, la doctrine n'est pas lettre morte (comme pour certains chrétiens) ; en un mot, soyons dignes des bons Esprits, si nous voulons que les bons Esprits nous assistent. Le bien est une cuirasse contre laquelle viendront toujours se briser les armes de la malveillance. »

A l'instar de la philosophie théorique qui ajoute à la révélation biblique celle des Esprits, la morale spirite fait une grande place aux enseignements donnés par les bons Esprits. Dans *l'Évangile selon le spiritisme* qui analyse en vingt-cinq chapitres toutes les maximes morales du Christ, Allan Kardec reproduit également les instructions des Esprits sur tel ou tel détail. Car l'excellence des principes moraux évangéliques est hors de doute et personne ne peut mieux dire que le Christ.

Mais il faut être un vrai spirite : c'est-à-dire mettre journalièrement en pratique ce code de morale humaine. « La doctrine spirite ne prêchant que le bien, le respect des lois, la charité, la tolérance et la bienveillance pour tous... », traversera les orages de la calomnie et triomphera de toutes les luttes. On voit qu'Allan Kardec considère le spiritisme moral comme le plus important dans le combat pacifique que le spiritisme livre contre l'incrédulité et la mauvaise foi. Plus que la théorie ou l'examen des faits (l'expérience pratique), la vie morale du spirite est un gage de victoire.

Quels sont les principaux principes moraux dont le spiritisme a fait sa devise ?

« Spirités, s'écrie Allan Kardec, si vous voulez être invincibles, soyez bienveillants et charitables... »

La *Charité*... Voici le mot le plus pur que Jésus ait jamais prononcé et qu'Allan Kardec reçoit avec empressement. Il devient la devise même du spiritisme : *Hors la charité, pas de salut*.

La logique clé la charité est simple : l'égoïsme personnel, l'orgueil, la vanité, ces maux qui affligent tout homme sont détruits par la charité. Grâce à cette idée qui implique l'amour et l'altruisme, on peut espérer l'amélioration des hommes et le progrès moral. Tout le reste est hypocrisie. C'est pour cela que le spiritisme, qui ne veut pas se payer de mots, exige avant tout la pratique de la charité.

Expliquant sa devise, Allan Kardec écrit :

« Le spiritisme ne dit point : *Hors le spiritisme, point de salut* », mais avec le Christ : *Hors la charité, Point de salut*, principe d'union, de tolérance, qui ralliera les hommes dans un commun sentiment de fraternité, au lieu de les diviser en sectes ennemies. « Avec le spiritisme, la fraternité devient synonyme de la charité, car elle cesse d'être un vain mot. De ce sentiment naît celui de la réciprocité et des devoirs sociaux. »

Tout s'éclaire, logiquement, grâce au spiritisme. L'amour prêché par le Christ est charité : envers soi-même et envers son prochain. La charité vainc l'égoïsme et établit les rapports sociaux en vertu desquels l'humanité progresse. Rien de moins platonique ou gratuit que la morale spirite. Elle rejoint ce grand principe qui, depuis- la Révolution française, n'a cessé de poursuivre les hommes : la fraternité. Allan Kardec écrit dans la *Genèse* : « La fraternité doit être la pierre angulaire du nouvel ordre social... » Le spiritisme, en tant que doctrine morale, rompt avec le passé ; il est pour la régénération morale du monde. Mais il entend être indulgent, c'est-à-dire tolérant.

« Ajoutons, écrit Allan Kardec un an avant sa mort, que la tolérance, conséquence de la charité qui est à la base de la morale spirite, lui fait un devoir de respecter toutes les croyances. Voulant être accepté librement par conviction et non par contrainte, proclamant la liberté de conscience comme un droit naturel imprescriptible, elle dit : *Si j'ai raison, les autres finiront par penser comme moi ; si j'ai tort, je finirai par penser comme les autres*. En vertu de ces principes, ne jetant la pierre à personne, elle ne donnera aucun prétexte à représailles et laissera aux dissidents toute la responsabilité de leurs paroles et de leurs actes. »

Certes, le spiritisme comme doctrine théorique condamne le matérialisme, car cette doctrine ferme la porte à tout progrès véritable dans l'ordre scientifique et moral de l'humanité. Cependant Allan Kardec, dans cet admirable dialogue sur le spiritisme où il donne la parole à ses adversaires, prévoit la critique suivante :

« - Vous avez proclamé tout à l'heure la liberté de la pensée et de la conscience et déclaré que toute croyance sincère est respectable. Le matérialisme est une croyance comme une autre ; pourquoi ne jouirait-elle pas de la liberté que vous accordez à toutes les autres ? »

La réponse d'Allan Kardec s'inscrit sur la ligne de la tolérance :

« - En combattant le matérialisme, nous attaquons, non les individus, mais une doctrine qui, si elle est inoffensive pour la société quand elle se renferme dans le for intérieur de la conscience de personnes éclairées, est une plaie sociale si elle se généralise. » En effet, la doctrine matérialiste laisse les instincts les plus bas gouverner l'homme et le monde. La loi de la charité est remplacée alors par celle de l'égoïsme, de l'écrasement d'un être par un autre, « chacun pour soi » Au bout de la philosophie matérialiste l'homme qui « profite de la vie » ne trouve que le désespoir.

Ainsi s'éclaire la morale du spiritisme : « travaillons à comprendre, à grandir notre intelligence et notre cœur ; luttons avec les autres, mais luttons de charité et d'abnégation. Que l'amour du prochain inscrit sur notre drapeau soit notre devise ; la recherche de la vérité, de quelque part qu'elle vienne, notre but unique ». Allan Kardec est conscient des prémisses éthiques incluses dans la doctrine spirite. Cette religion qui console parce qu'elle est l'œuvre du Consolateur et de tous les bons Esprits, cette science qui suit la courbe ascendante de l'humanité, entend former l'homme dans l'impératif de la morale évangélique.

Cette morale qui veut instaurer la paix, la fraternité et l'amour entre les hommes, a choisi la plus belle devise :

« HORS LA CHARITE, PAS DE SALUT »

CHAPITRE VII

LE SPIRITISME EXPÉRIMENTAL

Si les Esprits ne s'étaient pas manifestés, il n'y aurait jamais eu de philosophie, de science, de religion et de morale spirite. Sans leur enseignement, aucun homme - soit-il un génie - ne pourrait trouver les principes, les lois et les règles de conduite du spiritisme.

Nous avons vu comment et quand on a pu entrer en rapport avec l'âme des défunts. Si l'histoire proprement dite des apparitions date de 1847, par contre « les manifestations spontanées ont eu lieu à toutes les époques et dans tous les pays ; le moyen de les provoquer était certainement aussi connu dans l'antiquité, mais il était le privilège de certaines castes qui ne le révélaient qu'à des rares initiés sous des conditions rigoureuses, le cachant au vulgaire afin de le dominer par le prestige d'une puissance occulte ».

En effet, l'initiation apporte au disciple un enseignement secret, transmis par le monde invisible. Il s'agit bien d'une connaissance que la simple science de la nature ne peut lui donner.

Avec le spiritisme expérimental, le secret devient accessible à tous. Il est symptomatique de souligner l'aveu fait à Allan Kardec par un franc-maçon : « vous enseignez, dit le maçon, ce que nous avons fait en cachette ». C'est une preuve supplémentaire de l'ouverture du spiritisme vers tous les hommes, sans craindre les indiscretions, quitte à supporter la moquerie et la calomnie. Le spiritisme est avant tout démocratique.

Donc, il y a communication des Esprits avec les hommes. De quelle manière ? Allan Kardec définit deux sortes de communications : occultes et ostensibles. Les communications occultes ont lieu par une influence bonne ou mauvaise qu'elles exercent sur nous à notre insu ; c'est à notre jugement de discerner les bonnes et les mauvaises inspirations. Les communications ostensibles ont lieu au moyen de l'écriture, de la parole ou autres manifestations matérielles, le plus souvent par l'intermédiaire des médiums qui leur servent d'instruments.

Dans l'*Introduction* de son *Livre des Esprits*, Allan Kardec rend compte des premières expériences spirites. La reproduction de ce passage, un peu long peut-être, nous épargne toute autre explication :

« Le premier fait observé a été celui d'objets divers mis en mouvement ; on l'a désigné vulgairement sous le nom de *tables tournantes ou danse de tables*. Ce phénomène, qui paraît avoir été observé d'abord en Amérique, ou plutôt qui s'est renouvelé dans cette contrée, car l'histoire prouve qu'il remonte à la plus haute antiquité, s'est produit accompagné de circonstances étranges, tels que bruits insolites, coups frappés sans cause ostensible connue. De là, il s'est rapidement propagé en Europe et dans les autres parties du monde ; il a d'abord soulevé beaucoup d'incrédulité mais la multiplicité des expériences n'a bientôt plus permis de douter de la réalité. »

« Si ce phénomène eût été borné au mouvement des objets matériels, il pourrait s'expliquer par une cause purement physique. Nous sommes loin de connaître tous les agents occultes de la nature, ni toutes les propriétés de ceux que nous connaissons ; l'électricité, d'ailleurs, multiplie chaque jour à l'infini les ressources qu'elle procure à l'homme et semble devoir éclairer la science d'une lumière nouvelle. Il n'y avait donc rien d'impossible à ce que l'électricité, modifiée par certaines circonstances ou tout autre agent inconnu, fût la cause de ce mouvement. La réunion de plusieurs personnes augmentant la puissance d'action semblait appuyer cette théorie, car on pouvait considérer cet ensemble comme une pile multiple dont la puissance est en raison du nombre des éléments. »

« Le mouvement circulaire n'avait rien d'extraordinaire : il est dans la nature ; tous les astres se meuvent circulairement ; nous pourrions donc avoir en petit un reflet du mouvement général de l'univers où, pour mieux dire, une cause jusqu'alors inconnue pouvait produire accidentellement, pour les petits objets et dans des circonstances données, un courant analogue à celui qui entraîne le Monde. »

« Mais le mouvement n'était pas toujours circulaire ; il était souvent saccadé, désordonné, l'objet violemment secoué, renversé, emporté dans une direction quelconque et, contrairement à toutes les lois de la statique, soulevé de terre et maintenu dans l'espace. Rien encore dans ces faits qui ne puissent s'expliquer par la puissance d'un agent physique invisible. Ne voyons-nous pas l'électricité renverse r les édifices, déraciner les arbres, lancer au loin les corps les plus lourds, les attirer ou les repousser ? »

« Les bruits insolites, les coups frappés, en supposant qu'ils ne fussent pas un des effets ordinaires de la dilatation du bois ou de toute autre cause accidentelle, pouvaient encore très bien être produits par l'accumulation du fluide occulte: l'électricité ne produit-elle pas les bruits les plus violents ? »

« Jusque là comme on le voit, tout peut rentrer dans le domaine des faits purement physiques et physiologiques. Sans sortir de ce cercle d'idées, il y avait là matière à études sérieuses, dignes de fixer l'attention des savants. »

Hélas, les gens d'élite n'ont accordé que du mépris à ce qu'on a appelé vulgairement « la danse des tables ». Allan Kardec rappelle « la danse des grenouilles » de Galvani dont personne n'a songé à se moquer.

« Et pourtant elles tournent », s'écrie Allan Kardec en paraphrasant Galilée.

Cependant, l'homme ne se contente jamais d'un phénomène trop empirique. Il veut le comprendre davantage, le répéter en laboratoire, lui donner une base intelligente. Le spiritisme n'échappe pas à cette exigence.

« Les premières manifestations intelligentes eurent lieu au moyen de tables se levant et frappant avec un pied un nombre déterminé de coups et répondant ainsi par *oui* ou par *non*, suivant la convention, à une question posée. Jusque-là, rien de convaincant assurément pour les sceptiques car on pouvait croire à un effet du hasard. On obtint ensuite des réponses plus développées par les lettres de l'alphabet : l'objet mobile frappant un nombre de coups correspondant au numéro d'ordre de chaque lettre, on arrivait ainsi à formuler des mots et des phrases, répondant à des questions posées. La justesse des réponses, leur corrélation avec la question excitèrent l'étonnement. L'être mystérieux qui répondait ainsi, interrogé sur sa nature, déclara qu'il était Esprit ou génie, se donna un nom, et fournit divers renseignements sur son compte. »

Le spiritisme expérimental est en quelque sorte plus « exact » que les sciences dites exactes. En effet, c'est le phénomène lui-même qui révèle le mot d'Esprit et le raisonnement n'a pas besoin d'émettre une hypothèse explicative comme dans les sciences physiques.

Mais il y a plus. Le 10 juin 1853, un adepte de la doctrine reçoit de la part de l'Esprit, le conseil suivant :
« Va prendre, dans la chambre à côté, la petite corbeille ; Attaches-y un crayon ; place-le sur le papier ; mets les doigts sur le bord » quelques instants après, la corbeille s'est mise en mouvement et le crayon a écrit très lisiblement cette phrase : « Ce que je vous dis là, je vous défends, expressément de le dire à personne ; la première fois que j'écrirai, j'écrirai mieux. »

Nous arrivons ainsi à l'aspect proprement dit du spiritisme expérimental. Car « la corbeille, ou la planchette, ne peut être mise en mouvement que sous l'influence de certaines personnes douées à cet égard d'une puissance spéciale et que l'on désigne sous le nom de *médiums*, c'est-à-dire milieu ou intermédiaire entre les Esprits et les hommes. Les conditions qui donnent cette puissance tiennent à des causes tout à fait physiques

et morales encore imparfaitement connues car on trouve des médiums de tout âge, de tout sexe et dans tous les degrés de développement intellectuel.»

Si *Le Livre des Esprits* met par écrit la doctrine philosophique du spiritisme, *Le Livre des Médiums* en constitue l'aspect expérimental. Ce sont les deux livres de base du spiritisme de tout temps et Allan Kardec n'hésite pas, malgré sa modestie, à en recommander l'étude incessante.

Etre médium signifie avoir la faculté d'entrer en rapport avec les Esprits. Or, la faculté médiumnique est inhérente à chacun d'entre nous. Tous les hommes ont plus ou moins des états de vision, prescience, pressentiment, etc. Il ne faut donc pas croire que c'est un privilège accordé seulement à quelques-uns, précise Allan Kardec. Ceci afin que les médiums qualifiés ne deviennent pas orgueilleux, s'estimant « élus ». En fait, leur faculté médiumnique se manifeste par des efforts ostensibles d'une certaine intensité.

Cette faculté est également fugitive. Elle est subordonnée à la volonté des Esprits qui veulent se communiquer. On la possède aujourd'hui, elle peut faire défaut demain. Les médiums sincères, ceux qui comprennent la gravité de leur mission, se considèrent comme des instruments que la volonté de Dieu peut briser quand il lui plaît, s'ils n'agissent pas selon ses vues ; ils sont heureux d'une faculté qui leur permet de se rendre utiles, mais ils n'en tirent aucune vanité.

Il s'ensuit que rien de ce que les médiums révèlent ne leur appartient. Les paroles ou les écrits ne sont guère le produit de leur conception, ni de leurs recherches, ni de leur travail personnel. Les apôtres, inspirés par l'Esprit ont sans doute eu cette faculté. Les auteurs des Evangiles aussi. Car la médiumnicité est une chose sainte qui demande à être pratiquée saintement, religieusement. De nos jours, les médiums ayant le pouvoir de guérir ou de soulager doivent exercer leur faculté d'une façon gratuite ; Dieu ne vend jamais les bienfaits qu'il accorde.

Parmi les objections sérieuses contre la faculté médiumnique, Allan Kardec cite celle selon laquelle les phénomènes spirites, bien que réels, ne sont pas dus à l'intervention des Esprits. Les médiums qui reçoivent les impressions seraient en état de somnambulisme éveillé, phénomène qui est visible surtout dans les cas du magnétisme. Dans cet état les facultés intellectuelles acquièrent un développement anormal ; le cercle des perceptions intuitives s'étend hors des limites de notre conception ordinaire. Dès lors, le médium puiserait en lui-même et par le fait de sa lucidité tout ce qu'il dit et toutes les notions qu'il transmet, même sur les choses qui lui sont les plus étrangères dans son état habituel.

Allan Kardec répond en soulignant la contradiction qu'une telle théorie implique. Pour lui, les médiums ne sont que des intermédiaires :

« Si donc, dit-il, cette lucidité est telle que vous la supposez, pourquoi auraient-ils attribué à des Esprits ce qu'ils auraient puisé en eux-mêmes ? Comment auraient-ils donné ces renseignements si précis, si logiques, si sublimes sur la nature de ces intelligences extra-humaines ? De deux choses l'une, ou ils sont lucides ou ils ne le sont pas : s'ils le sont et si l'on a confiance en leur véracité, on ne saurait sans contradiction admettre qu'ils ne sont pas dans le vrai. En second lieu, si tous les phénomènes avaient leur source dans le médium ils seraient identiques chez le même individu, et l'on ne verrait pas la même personne tenir un langage disparate, ni exprimer tour à tour les choses les plus contradictoires. Ce défaut d'unité dans les manifestations obtenues par le médium prouve la diversité des sources ; si donc on ne peut les trouver toutes dans le médium, il faut bien les chercher hors de lui.»

Selon une autre théorie le médium puiserait les renseignements dans le milieu ambiant. Il serait donc une sorte de miroir qui réfléchit les idées des participants.

Allan Kardec répond également à cette théorie *réflective*. Il montre que parmi les propos et les idées apportées par le médium, il y en a beaucoup qui sont étrangers aux personnes qui assistent à l'expérience.

Une fois les objections écartées, Allan Kardec dresse la liste de toutes les variétés de médiums. Or, si on se rappelle que la communication est toujours une union entre le périsprit du médium et le périsprit de l'Esprit, selon le degré de matérialisation de ce dernier, nous pouvons savoir la nature (et la force) du médium. Deux sortes de médiums peuvent apparaître :

- a) Le médium à ectoplasme
- b) Le médium à « aura ».

Il faut reconnaître que la première variété est assez rare. Par un transfert d'énergie spéciale empruntée au plan vital, ce genre de médium a la propriété de rendre plus dense, plus tangible - et par là, perceptible à nos sens, la matière subtile du périsprit des habitants de l'espace. C'est le médium qu'on appelle *matérialisateur*. Il «accouche » d'un ectoplasme qui n'est parfois qu'un filament, une mousseline très légère.

Par contre, le médium à « aura » diffuse l'énergie de son périsprit hors du corps physique, en une sorte d'« aura». Les Esprits y puisent l'énergie vitale et animalisent les objets.

Quoiqu'il en soit, nous remarquons que c'est le don du périsprit de se dilater ou se contracter à volonté. Tout ceci est naturel et n'a rien de contraire à la théorie physique concernant l'élément matériel.

Il peut y avoir également une autre classification des médiums selon l'aspect de leurs communications. Il y a donc des « voyants », des « auditifs », des « parlants », des « écrivains », des « sensitifs », des médiums guérisseurs et des médiums spéciaux (pratique musicale, morale, savante, artistique, etc.).

Dans l'exercice de leur faculté, ils peuvent être novices, formés ou improductifs, laconiques ou explicites, flexibles ou exclusifs, calmes, véloces ou convulsifs.

Les défauts ne leur manquent pas : ils sont obsédés, fascinés, subjugués, légers, orgueilleux, susceptibles, présomptueux. Certains se font payer ; d'autres sont égoïstes et gardent pour eux-mêmes les communications des Esprits. Enfin, ils ne sont pas exempts de jalousie confraternelle.

On voit donc tous les dangers que court le spiritisme. L'homme est faillible. Il faut souvent discerner ce qui vient véritablement du monde invisible de ce qui n'est que propos humain. Et encore, faut-il être certain que les Esprits ont été des êtres purs, sérieux, sans goût de plaisanterie ou méchanceté.

Car, en effet, comment savoir si vraiment c'est Napoléon ou Saint-Louis qui sont venus se manifester et non quelque esprit inférieur ? Allan Kardec ne cache pas que le contrôle est assez difficile à établir. On peut cependant suivre certains indices, comme le langage par exemple : l'Esprit de Fénélon, ne peut parler comme celui d'un être inculte.

Il est certain que la substitution des Esprits peut donner lieu à une foule de méprises, et qu'il en peut résulter des erreurs et souvent des mystifications ; c'est là une difficulté du spiritisme expérimental, dit Allan Kardec.

Quand on sait combien la théorie philosophique, religieuse et scientifique est redevable aux enseignements des Esprits on comprend toute la rigueur de l'expérimentateur spirite. Des médiums sans qualification morale ou des Esprits inférieurs peuvent compromettre le fait spirite. Mais là encore, Allan Kardec discerne le vrai et le faux et ne retient que ce qui est indubitable et utile à la doctrine spirite dont les prolongements éthiques sont un dernier moyen de vérification.

CHAPITRE VIII

CONCLUSION

Le spiritisme est un bloc qui embrasse tout : la théorie comme la pratique, la vie morale comme la vie surnaturelle. Il s'avère tolérant, ouvert à tout le monde, patient, mais surtout nécessaire : comme explication de l'inexplicable, comme religion qui console, comme spiritualité de notre époque. Reproduisons, en guise de conclusion, les dernières lignes de l'Introduction du *Livre des Esprits* :

« ... Entre l'homme et Dieu qui est l'alpha et oméga de toutes choses, quelle immense lacune ! Est-il rationnel de penser qu'à lui s'arrêtent les anneaux de la chaîne humaine. Qu'il franchisse sans transition la distance qui le sépare de l'infini ? La raison nous dit qu'entre l'homme et Dieu il doit y avoir d'autres échelons, comme elle a dit aux astronomes qu'entre les mondes connus il devait y avoir des mondes inconnus. Quelle est la philosophie qui a comblé cette lacune ? Le spiritisme nous montre les êtres de tous rangs du monde invisible, et ces êtres ne sont autres que les Esprits des hommes arrivés aux différents degrés qui conduisent à la perfection : alors, tout se lie, tout s'enchaîne, depuis l'alpha jusqu'à l'oméga. Vous qui niez l'existence des Esprits, remplissez donc le vide qu'ils occupent ; et vous qui en riez, osez donc rire des œuvres de Dieu et de sa toute puissance! »

DEUXIEME PARTIE

LA VIE D'ALLAN KARDEC

CHAPITRE PREMIER

Si le spiritisme est devenu une doctrine philosophique, avec une armature scientifique et un visage moral, il le doit incontestablement à Allan Kardec.

Mais qui est ce « fondateur » ? De quel monde est-il venu, quelle a été sa vie et sa formation intellectuelle ? Si tout historien du spiritisme le cite et fait une grande place à ses livres, par contre, sa vie nous est peu connue. A part une courte biographie due à Henri Sausse, il n'y a pratiquement rien.

Ceci s'explique par un paradoxe redevable à Allan Kardec lui-même. Maintes fois, celui qu'on appelle le « pape du spiritisme », dont la modestie n'était pas feinte, a préféré s'effacer devant la doctrine. Il s'estimait un serviteur obscur que le spiritisme a fait pousser au premier plan. Le *Livre des Esprits*, son premier ouvrage, nous est donné comme œuvre des Esprits eux-mêmes. L'auteur prétend n'avoir eu qu'un rôle secondaire d'« ouvrier » : il l'a pris sous leur dictée et l'a donné au monde sans y avoir rien ajouté.

Cependant, cette vie existe. Et, malgré l'importance du spiritisme dans la formation morale et intellectuelle d'Allan Kardec, la réciproque est vraie également. En effet, c'est en grande partie à la culture de celui qui allait prendre le nom d'Allan Kardec, à son expérience pédagogique, à sa formation logique et scientifique, que le spiritisme balbutiant du milieu du XIXe siècle est devenu une vraie doctrine et une philosophie à prétention scientifique. Comprendre donc la vie - toute la vie - d'Allan Kardec, son passé « profane », « laïque », c'est mieux expliquer l'avènement et le visage du spiritisme. Car jamais vie n'a été plus décisive dans l'élaboration d'une doctrine. La vie d'un homme dont la sincérité, l'honnêteté et la responsabilité intellectuelle et morale ont été au-dessus de tout reproche.

Notre ambition est d'arriver à suivre pas à pas les principales étapes de la vie d'Allan Kardec, sans oublier un seul instant que cette vie devait aboutir à l'élaboration du spiritisme scientifique. Sa méthode aura donc un double visage : elle accordera à chaque moment de la vie du fondateur le sens « prédestiné » pour l'avenir et s'efforcera de souligner les « coïncidences » entre les événements et les personnages qui ont touché d'une façon ou d'une autre la vie d'Allan Kardec. De la naissance à la mort, la vie d'Allan Kardec s'avère chargée de signes et de significations que nous pouvons comprendre dans leur ensemble. Car, il faut bien le dire, cette vie qui s'est déroulée en soixante-cinq années terrestres est des plus accomplies. Le spiritisme n'est arrivé ni trop tôt ni trop tard et ses limites historiques semblent avoir suivi une logique occulte. Nous en parlerons au moment voulu. Pour l'instant, en guise de plan, nous pouvons indiquer, tout d'abord :

A. *La vie de l'homme laïc*, celui que l'état civil appelle Denizard-Hippolyte-Léon Rivail. Elle commence le 3 octobre 1804 et dure exactement un demi-siècle. En 1854, Rivail découvre le spiritisme et se dévoile à lui-même comme esprit éternel, incarné.

B. Alors il prend un nom déjà porté dans une existence lointaine, au temps des Druides, savoir : Allan Kardec. Cette vie, longue de quinze ans (1854-1869) sera synonyme de la fondation écrite du spiritisme.

La première période de la vie de D.-H.-L. Rivail se divise en plusieurs périodes. Celles-ci se réfèrent à la formation intellectuelle d'Allan Kardec et à son activité sociale. Les grandes étapes de l'existence de D.-H.-L. Rivail pendant ces cinquante années (1804-1854) peuvent être ainsi établies :

- I. 1804-1818 : L'élève de Pestalozzi.
- II. 1818-1824 : L'étudiant.
- III. 1824-1848 : Le pédagogue.
- IV. 1848-1854 : L'homme universel.

Nous demandons au lecteur de nous faire la grâce de patienter avant que chaque titre de chapitre soit expliqué. Mais d'ores et déjà, le lecteur peut constater que cette période d'un demi-siècle parle de la formation pédagogique et humanitaire de celui qui allait découvrir le spiritisme. On peut ainsi avoir l'idée de

l'homme de science et de la qualité morale d'Allan Kardec au moment où les premiers phénomènes spirites seront présentés à son esprit critique. Somme toute - et ceci est encore un argument de poids à l'actif du spiritisme - on ne peut convaincre un homme de cinquante ans dont l'esprit pratique est d'une logique impitoyable et n'admet aucun sophisme (mensonge, charlatanisme, etc.) de changer de vie et d'opinion.

En a-t-il réellement changé ? La profession de foi spirite qui correspond à l'année 1854 et qui va en augmentant, n'est-elle déjà pas incluse dans tout ce qu'il a dit, écrit on cru auparavant ? C'est au biographe qu'il incombe le devoir de chercher les principes moraux et culturels de l'œuvre d'Allan Kardec, ce qui constitue notre troisième grande partie du présent ouvrage.

Par contre, la seconde période de la vie d'Allan Kardec ne dure que quinze ans. Elle coïncide avec la fondation du spiritisme philosophique, moral, scientifique et religieux, tel que nous l'avons étudié dans l'*Introduction* de notre livre. C'est une vie laborieuse. Allan Kardec restera toujours un ouvrier qui ne se donne pas un moment de répit. Le corps en sera usé et, en 1869, une crise cardiaque l'emportera.

L'Esprit d'Allan Kardec ira alors rejoindre les sphères les plus pures de ce monde invisible dont il s'est fait le défenseur le plus compétent.

CHAPITRE II

A. LA VIE PROFANE DE D.-H.-L. RIVAIL (1804-1854)

Un tel titre semble impropre à désigner cette partie de la vie d'Allan Kardec, antérieure à la période spirite. Le fondateur du spiritisme pourrait, à juste titre d'ailleurs, en être mécontent. N'a-t-il pas pris position contre un abbé qui l'avait appelé « Grand prêtre d'une secte nouvelle ? »

Si Rivail a vécu « profanement », il est logique qu'Allan Kardec soit un « inspiré », un être à part, sinon un saint.

Néanmoins, nous garderons ce titre afin de marquer l'aspect pédagogique (social, humain, etc.) de ce demi-siècle d'existence. La seconde période qui sera consacrée à la vie spirite, montrera alors le visage d'un homme nouveau : Rivail devient Allan Kardec.

Nous nous permettons d'employer une image comparative qu'Allan Kardec ne refuserait pas. A l'instar de ce que Saint-Paul écrit dans ses *Lettres aux Corinthiens* au sujet de l'Ancien et du Nouveau Testament, cette première Période de la vie de D.-H.-L. Rivail se place sous le signe de la *loi*, pendant que la seconde est celle de la grâce. Il y a donc une différence qualitative, voire une coupure. Mais qui refuserait de prendre en considération l'Ancien Testament sous prétexte que la Parole évangélique n'y est pas ? Tant de prophètes, de miracles et d'événements préparent la venue du Christ et de la Grâce ! De même, les cinquante ans de la vie « civile » (profane) de D.-H.-L. Rivail préparent et annoncent la naissance d'Allan Kardec et du spiritisme véritable. De l'apprentissage éducatif comme élève du pédagogue Pestalozzi à l'homme universel qu'il sera en 1854, D.-H.-L. Rivail se montrera comme le plus assidu des ouvriers de la science et de l'éducation du genre humain.

I. L'élève de Pestalozzi (1804-1818)

Nous l'avons déjà dit : il n'y a pas de biographie véritable de D.-H.-L. Rivail. Ceux qui ont parlé de son activité se sont bornés à la vie (et à l'activité) d'Allan Kardec plus qu'à celle de Rivail. La cause de la célébrité du fondateur du Spiritisme réside, justement, dans le rayonnement de ses livres spirites. Car, en effet, qu'importe qu'Allan Kardec ait écrit auparavant plus de vingt ouvrages scolaires et éducatifs ? Apparemment, il n'y a aucun *rapport* entre un opuscule sur la méthode d'enseignement des mathématiques ou de la grammaire dans les écoles du premier et second degré et le *Livre des Médiums*. Mais l'apparence n'est pas la vérité. On verra - nous l'espérons - que telle introduction ou propos à caractère didactique de Rivail annonce et explique les articles de la doctrine spirite.

La première étape est donc celle de son apprentissage à l'école de Pestalozzi. Il s'agit du célèbre établissement d'Yverdon, en Suisse. Nous verrons plus loin et d'une manière plus détaillée quel est le système d'éducation enseigné par Pestalozzi (ainsi que les traits généraux de la vie et de l'œuvre du célèbre pédagogue). Soulignons cependant une de ces premières *coïncidences* dont nous nous sommes donné la

tâche de révéler la présence (car la vie d'Allan Kardec doit être, pour le biographe, une sorte de testament ; pour celui qui sait embrasser le tout, rien ne doit rester inutile ou inexplicable par rapport à la vie spirite). En effet, après de multiples tribulations et des fortunes diverses, Pestalozzi réussit à établir dans le château (et les jardins) d'Yverdon, en Suisse, son école désormais célèbre. Et ceci en l'an 1804 qui est celui de la naissance de Rivail.

C'est en effet le 3 octobre 1804 qu'est né, d'une vieille famille lyonnaise, Denizard-Hippolyte-Léon Rivail. L'acte de naissance établi par le maire de la division du Midi donne les détails suivants :

« Le 12 vendémiaire de l'an XIII, acte de naissance de Dénizard-Hippolyte-Léon Rivail, né hier soir 7 heures, fils de Jean-Baptiste-Antoine Rivail, homme de loi, juge, et de Jeanne Duhamel son épouse, demeurant à Lyon, rue Sala, 76. »

« Le sexe de l'enfant a été reconnu masculin. »

« Témoins majeurs : Syriaque-Frédéric Dittmar, directeur de l'établissement des eaux minérales de la rue Sala, et Jean-François Targe, même rue Sala, sur la réquisition du médecin Pierre Radamel, rue Saint-Dominique n°78. »

« Lecture faite, les témoins ont signé, ainsi que le maire de la division du Midi »

« Le Président du Tribunal, »

« Signé: Mathion. »

Pour extrait conforme:

« Le Greffier du Tribunal, »

« Signé: Malhnin. »

Le nom de Rivail remonte au XVe siècle. Son origine est latine (Rivalnio) et on disait également : Durivail ou Rivaux. Denizard-Hippolyte-Léon, devenu Allan Kardec, a sans doute pensé à cet ancêtre qui s'appelait Aymard Rivail, né à Saint-Marcellin (Isère), vers 1490 et qui est à l'origine de plusieurs familles de Rivail dans la région dauphinoise et lyonnaise. Aymard était un juriconsulte averti (le père de Denizard-Hippolyte-Léon, on l'a vu, était lui aussi homme de loi) et un diplomate subtil. Le roi François Ier se l'attacha pour différentes missions en Italie. Cependant, Anne de Bretagne appréciait davantage ses qualités pédagogiques, sa vaste culture et son esprit méthodique. Elle lui demanda d'être le précepteur de sa fille Renée. Malheureusement, Aymard Rivail dut se consacrer à la vie militaire et politique. On sait qu'il était très lié au Chevalier Bayard.

Ancêtre des Rivail et des autres Rivallière, il a certainement transmis à ses héritiers son goût pour la culture, l'étude des lois et des problèmes d'éducation.

Donc, dans une maison de la rue Sala, est né en 1804 le futur fondateur du spiritisme. En cette année, le Premier Consul décide de prendre la couronne d'empereur. Soixante cinq ans plus tard, lors de la mort d'Allan Kardec, un autre empereur arrivera à la fin de son règne. De Napoléon Ier à Napoléon III, d'un empereur à l'autre, Allan Kardec poursuit une vie autrement royale. On verra combien les révolutions de 1830 et 1848 seront plus importantes dans sa vie, que les couronnes de deux Napoléons.

Un an plus tard, le 15 juin 1805, le petit Dénizard-Hippolyte-Léon est baptisé en l'église Saint-Denis de la Croix-Rousse. A cette époque, l'église n'appartenait pas à la ville de Lyon, mais à la Bresse (dépendant, évidemment, du diocèse lyonnais).

Voici l'extrait des registres de baptême

« Le quinze du mois de juin de l'année mil huit cent cinq a été baptisé en cette paroisse Hippolyte (*sic*) Léon Denizard né à Lyon le trois octobre mil huit cent quatre, fils de Jean-Baptiste-Antoine Rivail homme de loi

et de Jeanne-Louise Duhamel, parrain Pierre-Louis Perrin, marraine Suzanne-Gabrielle-Marie Vernier demeurant en la ville de Bourg.

Signé : Barthe curé, pour copie conforme délivrée le vingt huit octobre mil huit cent treize. »

« Signé: Chassin, curé. »

Ce document, en possession du spirite Leymarie (et dont Henri Sausse avait eu connaissance en 1896, à l'occasion de l'anniversaire du 31 mars préparé par la Fédération spirite lyonnaise), est établi sur papier timbré coûtant 25 centimes.

De son enfance, que pouvons-nous dire ? L'enfant a été élevé dans la stricte atmosphère peut-être un peu sévère, de la famille lyonnaise. Mais l'esprit de justice et d'honnêteté lui a été montré par un père intègre.

Les premières études sont lyonnaises. Combien de temps est-il resté à l'école primaire la plus proche de la rue Sala ? Si on sait qu'en 1810 Rivail a six ans - l'âge scolaire on peut facilement admettre qu'en 1814, après les quatre années scolaires (cours élémentaire et moyen), il est prêt pour partir en Suisse.

Ceci n'est qu'une hypothèse mais la plus probable. Il faut croire que les parents du jeune Rivail n'ont pas voulu le laisser partir avant qu'il ait atteint l'âge de dix ans. D'autre part, les événements politiques et militaires des années 1814-1815, en France, ont convaincu les Rivail d'éloigner leur fils vers un pays plus tranquille.

Pourquoi ont-ils choisi Yverdon, en Suisse ? La proximité relative de l'école n'explique pas tout. Ce qui est plus vraisemblable, en dehors du fait que Paris, menacé et occupé par les Alliés, n'était pas sûr, c'est la renommée de l'établissement scolaire d'Yverdon, dont l'expérience remontait à une dizaine d'années.

Donc, en ces années 1814-1815, l'Empereur perdait à Waterloo ses derniers espoirs et s'embarquait (contre son gré) pour Sainte-Hélène. Denizard-Hippolyte-Léon Rivail, lui, partait pour la Suisse.

Qui est Pestalozzi ?

Le nom n'était pas inconnu aux Rivail. Plusieurs homonymes du célèbre éducateur avaient habité Lyon. Un médecin du nom de Jérôme-Jean Pestalozzi, né justement à Lyon, en 1674, était originaire d'une famille de Gravedone, dans la région milanaise, où Aymard Rivail avait été envoyé par François Ier. Un fils de Jérôme Pestalozzi, du nom d'Antoine-Joseph, né vers 1703 (un siècle avant Rivail), était également docteur. Son nom est resté lié à des expériences sur le « fluide électrique ». Nous faisons ces digressions pour établir des coïncidences assez troublantes : le jeune Rivail qui sera l'élève d'un troisième Pestalozzi, pédagogue celui-ci, fera des études médicales comme les premiers Pestalozzi natis de Lyon et puisera dans leurs études sur l'électricité des preuves de la science spirite.

Pour l'instant, les parents de Denizard-Hippolyte-Léon envoient leur fils à Yverdon car l'école a une renommée européenne. Un contemporain d'Allan Kardec, ancien élève d'Yverdon venait d'écrire un livre sur cet établissement et la méthode éducative qu'on y enseignait. Il s'agit de Marc-Antoine Julien, de Paris, auteur d'un *Exposé de la méthode éducative de Pestalozzi*, telle qu'elle a été suivie et pratiquée sous sa direction depuis 1806 dans l'Institut d'Yverdon. L'ouvrage paraît en 1812. Une seconde édition, augmentée, décrit les dix ans d'expérience éducative 1806-1816 telle que l'auteur l'a connue lui-même. Mais elle ne paraîtra qu'en 1842. Il est certain que les parents de Rivail ont connu la première édition et que Denizard-Hippolyte-Léon a lu en 1842, la seconde ; d'autant plus qu'il est en plein travail « pestalozzien ». L'ouvrage a dû lui rappeler les années d'apprentissage à Yverdon et le visage du Maître ...

Yverdon est décisif pour le jeune Rivail. Toute son activité future, sa vie de chef d'institution scolaire et d'auteur de livres didactiques, qui s'étale sur une trentaine d'années (1824-1854) - a ses racines dans les années passées à Yverdon. Il y eu là un petit univers humain qui l'a marqué à jamais et la figure du maître deviendra pour lui l'image même du chef qui dirige et éduque les hommes. Nous comprenons alors pourquoi la vie d'Allan Kardec qui s'identifie avec la fondation du spiritisme pratique, n'est pas compréhensible sans la vie de Denizard-Hippolyte-Léon Rivail dans ses débuts scolaires.

L'école de Pestalozzi.

Yverdon est un lieu de rassemblement pour les enfants du monde entier. C'est l'école de l'universalisme, de la fraternité des enfants qui deviendront, à leur tour, des hommes chargés de responsabilité. Pestalozzi, c'est l'Éducateur attentif, le Maître à la fois sévère et doux, juste et charitable. Dans sa doctrine et son exemple, Rivail trouvera le modèle de l'homme intègre qu'il sera lui-même et qui deviendra, également, l'idéal de la morale spirite.

Jean-Henri Pestalozzi est né à Zürich le 12 janvier 1745. Il étudie d'abord les langues étrangères puis se consacre, dès l'âge de dix-huit ans, à la théologie. Cependant, déçu par une prédication malheureuse, Pestalozzi abandonne ses intentions de prêtrise pour s'orienter vers la jurisprudence. Mais un beau jour, il découvre l'œuvre capitale que Jean-Jacques Rousseau avait publiée en 1762, le roman pédagogique *Emile* (ou *De l'Éducation*).

Pestalozzi lit donc les théories sur la « nature de l'homme corrompue par la société ». Il est conquis ; désormais, comme pour Rousseau, « la civilisation sera aux yeux de Pestalozzi un contre-sens, car elle est contraire à la Nature ». L'accent éducatif sera mis sur la spontanéité naturelle de l'être humain qu'il convient de préserver contre la corruption sociale.

Ceci est très intéressant à savoir. Un effet, Allan Kardec s'efforcera à son tour, dans ses livres concernant les phénomènes spirites, de faire appel à l'idée de *nature* qui exclut à la fois le surnaturel et le merveilleux. L'élève de Pestalozzi n'oubliera jamais la leçon du maître : fonder une science, éducative ou théorique, d'observation ou d'expérimentation, signifie, tout d'abord, partir de l'élément *nature*.

Ainsi, à travers Yverdon et Pestalozzi, le fondateur du Spiritisme s'abreuve à la nature de Rousseau.

Pestalozzi se met à travailler dans le sens de la nouvelle pédagogie. Il cherche d'abord une méthode populaire pour l'enseignement du latin. Mais cela ne lui suffit pas. Il vend tout ce qu'il possède pour acheter une *terre*, qu'il appelle *Neuhof*, dans le canton d'Argovie. En 1775, il y fonde un institut pédagogique pour des enfants pauvres et abandonnés. Pestalozzi devient donc l'instituteur d'environ cinquante garçons. Dans son plan d'éducation, l'esprit pratique de Pestalozzi fait place à l'enseignement de l'agriculture et de l'industrie manufacturière. A cette époque, le problème important restait le placement des élèves après leurs études.

Pestalozzi y perd sa fortune. Personne ne l'avait aidé, matériellement. Néanmoins, en publiant à son tour un roman populaire (c'était la mode), *Léonard et Gertrude*, son nom et ses idées se répandent dans les cantons suisses.

Or, voici que la Révolution française entraîne le pays de Pestalozzi dans le chaos.

En 1798, le pays est miné par la révolution helvétique. La misère est telle que le Gouvernement n'arrive plus à s'occuper des enfants qui errent dans les rues. On confie donc à Pestalozzi l'éducation de cent cinquante enfants. Le pédagogue établit son institut à *Stanz*, dans un couvent supprimé. Le directoire helvétique lui

adjoint un économiste et un second, le commissaire Zochokke. L'institut déménage ensuite à Berthoud, dans le canton de Berne.

En 1803, Pestalozzi est nommé membre de la députation appelée par le consul Bonaparte à Paris. Pestalozzi doit s'y rendre mais sans plaisir. Il profitera de la première occasion pour renoncer à la vie publique.

Enfin, voici l'année 1804. Pestalozzi déménage encore une fois, à Munchen-Bouchisée d'abord, ensuite à Yverdon. Ce sera l'école la plus connue du célèbre pédagogue.

Voici comment Marc-Antoine Julien décrit la région où se trouve l'école :

« Les environs de l'Institut d'Yverdon offrent ainsi des promenades charmantes qui semblent disposées exprès pour les jeux et les plaisirs de l'enfance. Un beau lac, dont les bords sont plantés de longues allées de peupliers, présente à la fois des bains commodes pour se former à l'exercice de la natation. »

Combien de fois a dû s'y rendre le jeune Rivail ! Ce cadre à la fois romantique et sain est sans doute resté dans sa mémoire, puisque le fondateur du Spiritisme, au cours de ses années de travail acharné et sans répit, s'accordera une seule fois de vraies vacances : pour aller en Suisse. On comprend ce pèlerinage vers les lieux de l'enfance studieuse, d'où, peut-être, est issue la pureté morale de la doctrine spirite. Alors, revenu à Yverdon, contemplant la nature «bonne » et « propre » (qui ne saurait induire l'homme en erreur), Allan Kardec a dû réentendre les paroles du Maître: - «Il y a un Dieu, un Dieu bienfaisant qui a mis la pitié dans le cœur de l'homme. »

D'Yverdon au *Passage Sainte-Anne* où se réuniront les premiers spirites parisiens, le chemin sera long sans doute, mais le souvenir d'Allan Kardec reste ineffaçable.

En effet, c'est à Yverdon et grâce à Pestalozzi qu'il apprend le sens de l'éducation à la fois paternelle et libérale. On a dit, à juste titre, que la doctrine spirite est d'une *douce sévérité*. C'en est justement le caractère de la méthode d'éducation enseignée par Pestalozzi. Ses enfants y forment une grande famille. Cette famille sera, elle aussi, le modèle de la famille des spirites car elle est universelle.

En effet, l'école de Pestalozzi ouvre ses portes aux élèves du monde entier, par-dessus les différences de langue, de civilisation, de race ou de croyance, à des enfants venus de France, comme Rivail, des cantons Suisses, mais aussi d'Allemagne, du Hanovre, de Saxe, de Prusse, de Russie, du royaume de Naples, d'Espagne et même d'Amérique. On voit donc l'avantage de cette éducation qui enseigne à l'enfant le sentiment de l'égalité humaine, de la fraternité et de la tolérance. C'est là qu'Allan Kardec, dans cette famille de cœur, apprend les principaux principes moraux du spiritisme. La franc-maçonnerie - dont nous parlerons en son temps - ne pouvait que confirmer sa formation humanitaire et libérale. Mais il y a plus : l'élève devient disciple et celui-ci doit remplacer le maître. C'est ce qui arrive au jeune Rivail, en 1818. « En effet, écrit H. Sausse, dès l'âge de quatorze ans, Allan Kardec expliquait à ses petits camarades, moins avancés que lui, les leçons du maître, lorsque ceux-ci ne les avaient pas comprises, alors que son intelligence, si ouverte et si active, les lui avait fait saisir au premier énoncé. « Pestalozzi aime laisser à ses élèves la liberté de choisir entre le repos et le travail, entre telle discipline ou telle autre. » Maintes fois, raconte Marc-Antoine Julien (ancien élève de l'établissement), les pensionnaires d'Yverdon préféreraient ne pas aller se coucher pour étudier encore. »

Cela aussi a laissé des traces dans le caractère de l'« ouvrier laborieux » que sera Allan Kardec. Combien de fois veillera-t-il tard dans la nuit afin de préparer des articles pour la *Revue Spirite* ou pour écrire ses innombrables ouvrages ! Sa mort charnelle le frappera d'ailleurs pendant son activité infatigable.

Quels sont les principes généraux de l'éducation pestalozzienne ?

Pour y répondre, nous avons trouvé bon de chercher dans les propres écrits de Rivail le résumé de ces principes. La tâche nous a été très facile, puisque le premier ouvrage écrit par le jeune éducateur et instituteur, en 1824 (il n'avait pas vingt ans!), s'ouvre d'un *Discours Préliminaire*. Il s'agit d'un *Cours pratique et théorique l'Arithmétique d'après la méthode de Pestalozzi*. Dans le « discours » introductif, Rivail explique l'action de l'instituteur pestalozzien :

« Il a pris l'enfant au sortir des mains de la nature, pour le suivre dans ses développements ; il a considéré la manière dont ses idées se développent, il a étudié ses besoins et ses facultés ; et, d'après de nombreuses observations, il a établi une méthode qui tend essentiellement à profiter des facultés qu'il a reçues de la nature, pour lui donner un jugement sain, et l'habituer à mettre de l'ordre dans ses idées. »

Ce que veut Pestalozzi, c'est apprendre à l'enfant l'art... d'apprendre.

Pestalozzi prend donc l'enfant au berceau, tel que la mère, par le " truchement duquel Dieu veille lui-même sur ses créatures naissantes » (A. Kardec dans la *Genèse*), le met au monde Dieu, c'est la nature « bonne et juste ». L'instituteur essaie de développer chez l'enfant l'esprit d'observation et la mémoire. Car l'enfant *naît* observateur et son esprit de curiosité et d'analyse ne demande qu'une aide minime. Il suffit, dit Denizard Rivail d'être « doux et sévère ».

Certes, à cette méthode qui va guider ses premiers pas dans l'activité pédagogique, Allan Kardec va ajouter ses propres idées. Rivail préfère d'ailleurs, dès 1824, combiner la méthode Pestalozzi avec la méthode ordinaire, à savoir : « faire succéder l'abstraction à l'intuition ; en sorte que si l'élève, instruit d'après cette méthode, passait subitement à une autre, il ne s'y trouverait point étranger, tandis que celui qui sortait de chez Pestalozzi avait une étude entièrement nouvelle à faire ».

Nous avons bien lu : « faire succéder l'abstraction à l'intuition ». Or, ce qu'il écrivait en 1824, sera encore valable en 1854 quand il connaîtra les phénomènes spirites. Dans notre étude introductive, nous avons souligné le souci d'Allan Kardec de procéder de l'intuition et du fait concret avant d'établir la théorie du monde abstrait (invisible).

Dans le même *Discours* introductif, il résume les six principes qui sont à la base du système pestalozzien, tel qu'il le comprend et l'applique lui-même dans le présent ouvrage.

« 1^o Cultiver l'esprit naturel d'observation des enfants, en portant leur attention sur les objets dont ils sont environnés. »

« 2^o Cultiver l'intelligence, en suivant une marche qui mette l'élève en état de découvrir lui-même les règles. »

« 3^o Procéder toujours du connu à l'inconnu, du simple au composé. »

« 4^o Eviter tout mécanisme, en lui faisant connaître le but et la raison de tout ce qu'il fait. »

« 5^o Lui faire toucher au doigt et à l'œil toutes les vérités. Ce principe forme en quelque sorte la base matérielle de ce cours d'arithmétique. »

« 6^o Ne confier à la mémoire que ce qui aura été saisi par l'intelligence. »

Les principes no 3 et 5, semblent repris mot à mot par le *Livre des Médioms*. Ce qui prouve l'importance extraordinaire de l'époque *Yverdon* dans la vie du futur fondateur du Spiritisme.

Nous y reviendrons.

Retenons donc, comme conclusion au passage de Denizard Rivail à l'école de Pestalozzi, les propos de son premier (et unique) biographe, Henri Sausse :

« C'est à cette école que se sont développées les idées qui devaient plus tard faire de lui un observateur attentif, méticuleux, un penseur prudent et profond. »

A ceci, nous pouvons ajouter la leçon de tolérance qu'il a reçu, lui, le catholique dans un pays protestant. L'élève de Pestalozzi n'oubliera jamais le sens de cette famille humaine formée par les enfants venus des quatre coins du monde. Il est regrettable que Rivail n'ait pas eu les loisirs nécessaires pour entreprendre son *Traité de Pédagogie* qui lui tenait au cœur. Il nous aurait davantage parlé de son être, de ses propres expériences d'élève à l'école d'Yverdon.

Quant à Pestalozzi, il a subi des fortunes diverses. Pendant que l'exemple de son école se répand dans toute l'Europe, il est obligé de se retirer, en 1825 à Neuhof pour y mourir deux ans plus tard (le 27 février 1827). Cependant, dès 1819 (l'année où Rivail a probablement quitté l'école pour continuer ses études en France), on commence à publier son œuvre complète. Fidèle à son esprit humanitaire, le maître offre le produit de ses droits d'auteur à la fondation d'une école pour les enfants perdus.

En 1819-1820 apparaissent les quatre premiers tomes (*Léonard et Gertrude*), le cinquième (*Comment Gertrude éduque ses enfants*) et le sixième tome (*A l'innocence, à la gravité, à la magnanimité de ma patrie*).

En 1821 sort le septième tome : *Mes recherches sur la marche de la nature dans l'éducation du genre humain* (sur la législation et l'infanticide).

En 1822, le huitième tome donne *Le Principe de l'éducation élémentaire*, et le neuvième tome comprend *Livres écrits sur l'éducation*. Enfin, en 1823, le dixième tome offre les *Tendres figures pour ma croix de par Dieu*, le onzième tome de *Vues et expériences concernant le Principe de l'éducation élémentaire*, pour en finir, en 1824, avec le douzième tome consacré au second livre populaire : *Christophe et Elisabeth*.

Il est intéressant de remarquer que l'impression de l'œuvre complète de Pestalozzi s'achève l'année même où Rivail publie son premier ouvrage (1824). Cette coïncidence prouve qu'un flambeau est transmis de main en main. Rivail travaillera pendant trente ans à l'éducation des enfants de France, avant de se consacrer, dans ses quinze dernières années, aux principes du spiritisme.

II L'étudiant (1818-1824)

Nous savons très peu de choses sur cette étape de sa vie. Combien de temps est-il encore resté à Yverdon ? En 1818, il a déjà quatorze ans, c'est-à-dire l'âge de la limite scolaire. Il se peut, cependant, que pendant un certain temps il ait remplacé Pestalozzi appelé un peu partout en Europe, pour fonder des instituts semblables à celui d'Yverdon. A cette époque, un enfant de quinze ou seize ans était bachelier.

Henri Sausse nous fait part de quelques renseignements fournis par M. G. Leymarie, en 1896. Malheureusement, nous n'avons pas pu les vérifier. Selon l'ami du biographe d'Allan Kardec, le fondateur du spiritisme ne s'est pas contenté de ses baccalauréats ès lettres et ès sciences. Il aurait poursuivi des études médicales et même présenté sa thèse, avec brio du reste.

Cependant, pour nous, un doute subsiste. Que le jeune Rivail eut une bonne culture humaniste et un grand désir de s'instruire, cela ne fait pas de doute. Les « humanités » comme les « sciences » l'intéressent dans une même mesure. Parmi les sciences, la physique, la chimie, la géologie. La biologie aussi, sans doute. Mais de là à affirmer qu'il a fait des études de médecine et passé sa thèse, cela nous semble douteux. Il se peut qu'en rentrant d'Yverdon, le jeune Lyonnais ait fréquenté la Faculté de médecine. Cependant, l'étude ne semble pas l'avoir enthousiasmé, puisque jamais il n'en parlera. Une seule fois, et au sujet du magnétisme animal, il dira que cette étude l'a intéressé, voilà une trentaine d'années (ce qui correspond à l'époque estudiantine). Or, la

Faculté de médecine ne pouvait lui expliquer les étranges phénomènes vulgarisés par Mesmer d'ailleurs, l'Académie de Paris avait pris parti contre le magnétisme animal. Nous y reviendrons plus loin.

Il nous semble plus probable que le jeune instituteur, rentré en France, avait hâte de mettre en pratique les enseignements de Pestalozzi. L'éducation des enfants à l'âge scolaire l'intéresse plus que la guérison des maladies physiques. Il retrouvera la médecine, dans la seconde partie de sa vie. Ce sera une médecine de l'âme, le spiritisme pratique.

Avant de se diriger sur Paris, il doit faire face aux obligations militaires. Il se fait exempter sans aucun regret : le militaire défend une patrie, pas obligatoirement celle du jeune Rivail, beaucoup plus vaste, puisqu'elle englobe l'univers de tous les hommes.

Quoi qu'il en soit, Denizard Rivail est à Paris, en 1824, lors de la publication de son premier livre.

III. Le Pédagogue (1824-1848)

Dans cette étape de sa vie, Rivail semble avoir trouvé sa vocation. Il se donne à fond, n'économise pas ses efforts ni ses conseils. Un nombre important de livres à caractère dédactique, de plans, méthodes et projets proposés aux députés, gouvernements et universités concernant l'éternelle *Réforme* de l'enseignement français, bref, une activité pédagogique lui tient place de vie privée. En fait, il n'y aura jamais de vie privée, aussi bien pour Rivail que pour Allan Kardec. Car, pédagogue ou fondateur du spiritisme, il est l'homme d'une *vocation*.

Dans le *Discours Préliminaire* de son premier ouvrage, *Cours Pratique et théorique d'arithmétique*, il dit : « Désirant me rendre utile à la jeunesse... » A vingt ans, cet ami de l'homme, cet esprit altruiste, veut se mettre au service des enfants de son pays, en se disant que l'instruction publique est la chose la plus importante pour un pays. Dans ses plans de réforme, il le rappellera aux responsables ministériels.

Mais il n'oublie pas ses anciens maîtres. Dès 1824, il écrivait dans le même discours préliminaire : « Je dois ici rendre hommage à une personne qui protégea mon enfance, à M. Boniface, disciple de Pestalozzi, instituteur aussi distingué par son érudition que par son talent pour instruire. » « Nul ne posséda mieux que lui l'art de se faire aimer, je dirai plus, de se faire chérir de ses élèves. Il fut un de mes premiers maîtres, et je me rappellerai toujours le plaisir avec lequel j'allais à ses leçons, ainsi que mes condisciples. Plein d'amour pour l'enfance, et pénétré d'une véritable philanthropie, il a fondé une école, rue de Tournon, faubourg Saint-Germain, qui mérite à juste titre les éloges que lui ont adressés les personnes les plus distinguées par leur mérite. Il est auteur de plusieurs ouvrages, entre autres d'un *Cours de dessin linéaire*, très estimé. »

Peut-on déduire de ces aveux que Denizard Rivail a fréquenté l'école de la rue de Tournon ? M. Boniface semble être un parisien. Or, selon toutes les probabilités, Rivail n'est pas venu à Paris avant 1820.

Quoi qu'il en soit, c'est grâce à ce maître que Rivail a écrit son premier ouvrage. « Il a bien voulu, dit-il, m'aider de ses conseils », mieux encore, il lui a donné l'idée de ce Cours.

Dans le même texte introductif, Rivail remercie « M. Ampère, membre de l'Université, à qui j'ai communiqué mon plan ». Or, ce nom, à jamais célèbre dans les sciences physiques, nous oblige à nous demander s'il ne s'agit pas d'André-Marie Ampère, le savant mathématicien, à qui on doit les principes de la télégraphie électrique et la loi fondamentale de l'électrodynamique. En effet, vers 1820-1822, Ampère, né en

1775, a moins de cinquante ans. De plus, il est originaire de Lyon, ce qui devait donner le courage au lyonnais Rivail d'aller le voir... Signalons, enfin que le fils d'Ampère, Jean-Jacques, né également à Lyon, a presque le même âge que Rivail (il était né en 1800). Le jeune instituteur avait sans doute lu les ouvrages du physicien (l'étude de l'électricité comme celui du magnétisme animal l'avait intéressé depuis son jeune âge. Le spiritisme s'en ressentira).

Nous avons déjà parlé de l'éloge que Rivail fait de son maître Pestalozzi. Pendant longtemps, le pédagogue suivra les conseils de l'éducateur d'Yverdon et signera ses ouvrages avec la mention : « élève de Pestalozzi. »

Sur ce premier *Cours d'Arithmétique*, il n'y a pas grand chose à dire. Ce qui importe d'abord, c'est sans doute la méthode employée et les exemples didactiques que Rivail nous en donne.

«Présentez, dit-il, à une personne qui ne connaît pas les chiffres, un 5 ; connaîtra-t-elle d'elle-même le nombre qu'on a voulu figurer ? Mais présentez-lui cinq doigts, cinq pierres et elle en désignera de suite la qualité. »

« Car, ajouta-t-il, l'arithmétique doit être considérée non seulement comme science, mais comme moyen de développer l'intelligence de l'enfant, de formuler son jugement, et de l'habituer avec justesse. » Comme toute science, l'arithmétique doit apprendre à l'élève l'art de bien raisonner. L'intelligence n'est qu'une préparation de l'esprit à résoudre les situations nouvelles avec des exemples anciens

Ces quelques mots d'introduction ne doivent pas suffire à Rivail. L'élève de Pestalozzi a des plans d'éducation qu'il estime efficaces et nécessaires à l'enseignement français. En 1828, il met par écrit ce *Plan Proposé Pour l'amélioration de l'Education publique*, qu'il signe de son nom auquel il ajoute le titre de « disciple de Pestalozzi ». En même temps, il rappelle son expérience de «Chef d'institution de l'Académie de Paris » et de «membre de plusieurs sociétés savantes », sans toutefois préciser lesquelles.

Chef d'institution, il l'était en effet. Libéré du souci de la conscription militaire il fonde à Paris au 35, rue de Sèvres, un établissement semblable à celui de son maître d'Yverdon. Un de ses oncles - frère de sa mère - est son bailleur de fonds. Nous verrons plus loin l'échec (financier) de cette entreprise.

Ce qui n'empêche pas le jeune instituteur d'y mettre en pratique ses idées sur l'éducation. Dans le *Plan* qu'il soumet aux membres du Parlement, en 1828, il écrit en guise de *motto* :

« Les moyens propres à élever la jeunesse constituent une science bien distincte que l'on devrait étudier pour être instituteur, comme on étudie la médecine pour être médecin. » Il est utile de relever le souci « scientifique » de Rivail. La comparaison avec une science « exacte » est pour lui une forme de rigueur qu'il accorde à la science humaniste qu'il défend. Ce qu'il fait pour la science éducative en 1828, il le continuera, trente ans plus tard, pour la science spirite. Entre Rivail, l'éducateur et Allan Kardec, il n'y a aucune différence ni de méthode ni de rigueur scientifique.

Dans ce *Plan*, il développe l'idée pestalozzienne de l'enfant innocent mis au monde par la nature (grâce à la mère), et qui n'a qu'à éclore. L'instituteur veille, tel un jardinier, sur cette plante.

« Dans l'éducation publique, écrit-il, l'organisation des institutions est une chose de la plus haute importance. Si elle est vicieuse, l'éducation y sera nécessairement mauvaise. Tout doit y être combiné, calculé, de manière à répondre à l'objet qu'on se propose. Il ne suffit pas que le local soit sain, bien aéré, qu'il y ait un jardin, de vastes dortoirs ; il faut une disposition de détails propre à empêcher tous les abus et à éviter aux enfants les occasions de faire le mal ; car, si on réfléchit bien à toutes leurs fautes, on verra qu'on peut en éviter la plus grande partie. Ceci est un point très important que je développerai dans un ouvrage complet sur la pédagogie. »

Hélas, il n'écrira jamais cet ouvrage. Allan Kardec, pendant ses trente premières années d'activité pédagogique, sera obligé de vivre au jour le jour, de s'agiter pour son pain quotidien et surtout de mettre en application ses thèses pédagogiques. Plus tard, le spiritisme le confisquera totalement. De sorte

qu'aujourd'hui nous regrettons l'absence de cet ouvrage qui, nous n'en doutons pas, aurait marqué une date dans l'histoire de la science pédagogique.

Selon ses habitudes, son esprit clair résume en quelques propositions ses vues sur l'éducation publique.

1° L'éducation est une science bien caractérisée.

2° Si l'on trouve si peu de personnes qui enseignent sous son véritable point de vue, cela tient à l'absence d'études spéciales sur cet objet.

3° Le retard de l'éducation doit être attribué à ce que peu de personnes sont à même d'apprécier son véritable but, ce qu'elle est, ce qu'elle pourrait être et, par conséquent, ce qu'il faudrait faire pour l'améliorer. L'éducation est actuellement dans l'état où se trouvait la chimie il y a un siècle. C'est une science qui n'est pas encore constituée et dont les bases sont encore incertaines.

Alors, Rivail propose la création d'une *Ecole théorique et pratique de Pédagogie*, semblable aux écoles de droit et de médecine : « On y étudierait, écrit-il, tout ce qui tient à l'art de former les hommes. » Les études dureraient trois ans : le premier consacré à la théorie, le second à la théorie et la pratique, le dernier uniquement à la pratique.

Ce *Plan* d'environ cinquante-deux pages, publié à la librairie Dentu (au Palais Royal) prouve le bon sens de Rivail, éducateur. Ce bon sens sera la première qualité du fondateur du spiritisme. La doctrine en profitera, car Allan Kardec saura faire la part de la théorie et de la pratique, comme le prouve, amplement, le *Livre des Esprits* et le *Livre des Médioms*.

Donc, Rivail revient à son institut de la rue de Sèvres. Il se fait entourer de collaborateurs qui, comme lui, donnent le meilleur de leur temps pour l'éducation des enfants dont ils ont la charge. L'Institut Rivail jouit d'une certaine renommée d'autant plus que son directeur continue à préparer livres et plans ainsi que projets didactiques.

En 1831, il donne une *Grammaire française classique* selon un « nouveau plan ». Ce plan est justement un *Mémoire* que Rivail adresse à « Messieurs les membres de la Commission chargée de réviser la législation universitaire et de préparer un projet de loi sur l'enseignement ».

L'occasion est trop belle pour que Rivail la laisse échapper. La *Commission* doit établir un nouveau plan concernant le statut des institutions scolaires. Rivail, « chef d'établissement » publie à ses frais un *Mémoire* de seize pages dans lequel il dit notamment :

« Messieurs, n'ai-je point la folle prétention de mettre mes faibles connaissances en parallèle avec les vôtres, et encore moins de vous donner des conseils sur la marche à suivre. Si je me permets de vous adresser quelques réflexions à ce sujet, c'est parce que chacun doit payer dans son genre son tribut à l'institut public ; et comme dans la solution de tout problème, il est nécessaire de réunir le plus de faits possible, je m'estimerai heureux si, par l'exposé succinct de ceux que je dois à une étude approfondie des divers systèmes d'éducation et à une expérience de douze années, j'ai pu réussir à développer quelques idées dignes à la fois de votre attention et de l'objet important qui vous occupe. »

Rivail affirme donc, en 1831, avoir eu douze ans d'expérience pédagogique. Elle commence donc depuis 1818 (en 1819), quand le maître avait permis au disciple de le remplacer à Yverdon. Ce qui renforce notre hypothèse concernant les études de médecine que Rivail aurait suivies entre 1819 et 1822. La vocation pédagogique ne l'a jamais quitté : c'est lui-même qui le reconnaît.

La question primordiale en ce qui concerne l'éducation est, selon Rivail, « la liberté de l'enseignement et du monopole universitaire ». « Car, dit encore le jeune chef d'institution scolaire, on croit que la liberté de l'enseignement réside dans la faculté de créer à volonté des maisons d'éducation. » Or, c'est une erreur. La liberté ne doit pas être formelle, mais en fait. Car à quoi sert-il d'avoir le droit d'ouvrir un établissement sans

que le directeur en puisse enseigner toutes les matières ? L'État, en effet, se réserve le monopole de certaines études, ce qui fait que les bacheliers des instituts privés ne sont pas sur le même pied que ceux de l'État. C'est le cas de l'enseignement concernant les langues ou certaines sciences, qui sont, à l'instar des marchandises, monopole de l'État.

Ensuite, il revient à sa préoccupation principale : l'accent n'est jamais mis sur l'éducation morale, la seule qui fasse de l'enfant un citoyen juste et un homme de charité. Comment s'étonner alors que le spiritisme d'Allan Kardec ait comme devise, la charité et l'instruction morale de l'homme.

Dans le *Mémoire* de 1831, il établit la hiérarchie des aristocraties qui se sont succédées dans l'histoire humaine : 1) de force, 2) de droit (qui a été abolie en 1789), 3) de fortune (aristocratie bourgeoise) et 4) d'intelligence. Cette dernière est formée par l'élite intellectuelle, celle que doit préparer l'enseignement scolaire. Rivail, afin que tout soit explicitement dit, établit en vingt-six articles (ou points), ses observations et propositions sur le système général d'instruction publique. Rien n'y est oublié : ni le nombre d'élèves (limite) pour chaque institution, ni l'âge (limite) pour être bachelier ou licencié, ni le salaire de l'instituteur, etc. Esprit méthodique, animé d'un véritable désir d'aider les autorités compétentes dans l'élaboration d'une loi efficace sur l'éducation scolaire, Denizard Rivail n'épargne pas son temps... il en sera récompensé par un prix très flatteur : l'Académie royale d'Arras couronne son *Mémoire*.

C'est à la même époque qu'intervient un épisode heureux dans la vie du chef de l'établissement scolaire de la rue de Sèvres : il fait la connaissance d'Amélie Boudet qui devient sa femme un an après.

« Dans le monde des lettres, écrit Henri Sausse, et de l'enseignement qu'il fréquentait à Paris Denizard Rivail rencontra Mlle Amélie Boudet qui était institutrice avec diplôme de première classe. Petite, très bien faite, gentille et gracieuse, riche par ses parents et fille unique, intelligente et vive, elle sut se faire remarquer par son sourire et ses qualités, de M. Rivail, en qui elle devina, sous l'homme aimable à la gaieté franche et communicative, le penseur savant et profond, alliant une grande dignité au meilleur savoir-vivre. »

Ce portrait, flatteur, est destiné à faire oublier que la femme a neuf ans de plus que Denizard Rivail. Un effet, l'état civil d'Amélie-Gabrielle Boudet nous apprend qu'elle est la fille de Julien-Louis Boudet, propriétaire et ancien notaire, et de Julie-Louise Seigneat de Lacombe. Elle est née à Thiais, dans la Seine « le 2 frimaire an IV, c'est-à-dire le 23 novembre 1795 »

Le contrat de mariage est signé le 6 février 1832 et les jeunes époux s'installent à l'Institut technique, 35, rue de Sèvres.

De leur vie conjugale, nous ignorons tout : mais on peut supposer que les deux époux s'entendent très bien puisque leur collaboration a été sans aucun heurt. Amélie a secondé son mari, aussi bien dans son activité pédagogique qu'au temps de la fondation du spiritisme scientifique.

La vie de « L'Institution Rivail » de la rue de Sèvres qui enseigne selon la méthode Pestalozzi ne devait pas être longue. L'oncle de Denizard - son bailleur de fonds - a la passion du jeu. Presque tout le temps il est à Aix-la-Chapelle et à Spa où il perd des sommes toujours plus grandes. Rivail va demander la liquidation de l'Institut.

Mais, avant la douloureuse échéance, il tient son dernier grand discours de fin d'année. Le 14 août 1834, devant ses collaborateurs et ses élèves rassemblés pour la distribution des prix, il dit :

« Je viens, selon mon habitude, profiter de cette solennité pour vous rendre compte de ma gestion. Jaloux de justifier votre confiance, je m'efforce de réformer ce qui me paraît défectueux, d'ajouter ce qui me semble utile, de profiter, en un mot, des observations que je fais chaque jour; car l'éducation est l'œuvre de ma vie, et tous mes instants sont employés à méditer sur cette matière ; heureux quand je trouve quelque moyen nouveau ou quand je découvre de nouvelles vérités. »

Après le préambule, il revient à son sujet préféré : l'éducation.

« L'instruction d'un enfant ne consiste pas seulement dans l'acquisition de telle ou telle science, mais dans le développement général de l'intelligence ; l'intelligence se développe en raison du nombre d'idées acquises, et plus on a d'idées plus on est apte à en acquérir de nouvelles. L'art de l'instituteur consiste dans la manière de présenter ces idées, dans le talent avec lequel il sait les grandir, les classer et les approprier à la nature de l'intelligence. Semblable au jardinier habile, il doit connaître le terrain dans lequel il sème, car l'esprit de l'enfant est un véritable terrain dont il faut étudier la nature ; et de même que le talent du jardinier ne se borne pas à savoir mettre des plantes en terre, de même celui de l'instituteur ne se borne pas à faire apprendre le rudiment. »

Ensuite, Rivail résume les principes d'éducation qu'il a pratiqué lui-même dans ses ouvrages antérieurs. Il rappelle également l'introduction de la physique et de la chimie parmi les matières enseignées. Il désire introduire dans le programme de l'année à venir, les connaissances anatomiques et physiologiques.

La préoccupation est toujours aussi positive qu'avant :

Le dessin géométrique appris chez son maître, M. Boniface, la lecture soutenue, des exercices pratiques d'écriture. Par contre, il critique l'étude de l'histoire qui « se borne à l'histoire politique.... dates sans importance, filiations des maisons souveraines » Etude trop aride et vite oubliée par l'élève. Par contre « l'histoire des mœurs et des usages, le progrès artistique et scientifique des époques », voilà le vrai objet de l'histoire.

Enfin, il estime que l'étude et l'exercice de la musique vocale est aussi nécessaire que la lecture.

L'instituteur, dit encore Rivail, a un art bien difficile celui de former un homme. C'est un art philosophique.

Il s'adresse également à « ses amis », les élèves. Rivail leur fait éloge de l'instruction, en disant :

« Autrefois, la force du bras faisait seule la loi, aujourd'hui, c'est la force de l'esprit. » Il plaint celui qui reste dans l'ignorance et leur demande de rendre grâce à la Providence de les avoir fait naître dans un siècle si éclairé.

Il finit en leur rappelant « qu'en vous instruisant vous travaillez à votre propre bonheur ».

Au nom des élèves, le jeune Louis Rouyer, âgé de quinze ans, répond à Rivail :

« Mes chers camarades,

« A la clarté, à l'élégance qui caractérisent le style du maître, va succéder l'incohérence et à la diffusion de l'écolier. » Le jeune conférencier doit broser une courte histoire du *prix*, comme récompense aux plus méritants... « Le premier lauréat connu, dit-il, c'est Bacchus. » Ensuite, il rappelle l'histoire de Miltiade, vainqueur du Marathon, qui, ayant sollicité une couronne pour prix de sa victoire, se voit répondre : « Miltiade, quand tu auras combattu seul, tu seras honoré seul. »

Mais aujourd'hui, « à défaut de jeux olympiques, les académies distribuent des récompenses aux hommes de lettres qui se sont distingués ; des médailles d'or sont remises par elles aux auteurs des meilleurs discours dont les sujets ont été fournis par ces doctes compagnies... A ce sujet, ce n'est pas sans éprouver une vive émotion de plaisir que je vous rappellerai le triomphe de M. Rivail à l'Académie Royale des Sciences d'Arras».

Hélas, l'Institut technique de la rue de Sèvres doit fermer ses portes. Après liquidation de l'affaire, il revient quarante cinq mille francs à Rivail (et autant à son oncle). Conseillé par sa femme, Rivail place cette somme chez un négociant, ami intime de la famille. Malheureusement celui-ci fait faillite. Le couple ne désespère pas.

Henri Sausse écrit :

« ... M. et Mme Rivail se mirent courageusement à l'ouvrage ; il trouva et put tenir trois comptabilités qui lui rapportaient environ sept mille francs par an, et, sa journée terminée, ce travailleur infatigable faisait le soir, à la veillée, des grammaires, des arithmétiques, des volumes pour les hautes études pédagogiques. Il traduit, également, des ouvrages anglais et allemands et, avec Lévy-Alvarès, il prépare des cours pour les élèves des deux sexes du faubourg Saint-Germain.

La liste des ouvrages didactiques écrits seul ou avec Lévy-Alvarès, est assez longue. Quelquefois, l'année de publication est incertaine. Mais nous estimons utile de rappeler quelques titres, pour se faire une idée de son activité pédagogique :

Grammaire normale des examens, ou solutions raisonnées de toutes les questions sur la grammaire française, proposées dans les examens de la Sorbonne, de l'Hôtel de Ville de Paris et de toutes les académies de France, pour l'obtention des brevets et diplômes de capacité, et pour l'admission dans les administrations publiques, résumant l'opinion de l'Académie et des différents grammairiens sur les principes et les difficultés de la langue française ; à l'usage des aspirants et des aspirantes des études secondaires. L'ouvrage est écrit en collaboration avec Lévy-Alvarès.

Cours de calcul de tête, d'après la méthode de Pestalozzi (à l'usage des mères de famille et des instituteurs pour l'enseignement des jeunes enfants).

Traité d'arithmétique (3.000 exercices et problèmes gradués). Le seul qui contienne la méthode adoptée dans le commerce et la banque pour le calcul des intérêts.

Questionnaire grammatical, littéraire et Philosophique, en collaboration avec Lévy-Alvarès.

Manuel des examens Pour les brevets de capacité.

Catéchisme grammatical de la langue française.

Solutions raisonnées des questions et problèmes d'arithmétique et de géométrie usuelle, proposés dans les examens de l'Hôtel de Ville et de la Sorbonne. (Manuel des examens pour les brevets de capacité.)

Solution des exercices et problèmes du « *Traité complet d'arithmétique* ».

De 1835 à 1848, nous voyons donc Rivail acharné au travail scolaire. Il organise, en plus, chez lui des cours gratuits de chimie, de physique, d'astronomie, d'anatomie comparée, tout ce qu'il n'avait pas pu enseigner dans son Institut technique.

Il reprend ses cours, comme professeur au Lycée Polymathique. Un an après apparaissent les deux derniers ouvrages de Rivail :

Dictées normales des examens de l'Hôtel de Ville et de la Sorbonne.

Dictées spéciales sur les difficultés orthographiques.

L'Université de France adopte ses ouvrages, ce qui couronne, en quelque sorte, une activité d'un quart de siècle au service de l'instruction publique.

D'ailleurs, Rivail ne renonce pas à ses *Plans* et *Projets*. Après le « *Programme des études selon le plan d'instruction* » édité en 1838 il publie, à ses frais, un *Projet de Réforme* concernant les examens et les maisons d'éducation des jeunes personnes, suivi d'une proposition touchant l'adoption des ouvrages classiques par l'Université au sujet du nouveau projet de loi sur l'enseignement. Le *Projet* date de 1847 et l'adresse « Imprimé chez l'auteur, 18 rue Mauconseil », nous fait croire que Rivail a quitté le domicile de la rue de Sèvres. Il est aussi intéressant de remarquer que, parmi ses titres (membre de l'Académie Royale des Sciences d'Arras, de l'Institut historique, de la Société des Sciences naturelles de France, etc.), ne figure plus celui de « disciple de Pestalozzi ». Ce qui ne signifie point que le disciple a complètement oublié les leçons du maître sur la « nature de l'enfant », le « rôle de la mère et de l'instituteur-jardinier ».

Dans ce *Projet*, il parle des brevets et des diplômes, des degrés d'études pour l'instituteur ainsi que de l'adoption des ouvrages classiques par l'Université. Ce sont là des propositions précises sur l'organisation de l'enseignement et l'orientation qu'il juge nécessaires dans la rédaction des ouvrages scolaires. Comme il l'écrira dans l'*Introduction* du *Catéchisme grammatical de la Langue française* (à l'usage des études

primaires, publié en 1848), « la clarté et la simplicité sont les principaux mérites d'un ouvrage destiné à des commençants ; c'est pourquoi nous avons soigneusement évité dans celui-ci toutes les abstractions, et tout ce qui pouvait faire confusion dans des esprits novices, nous bornant à donner les connaissances élémentaires indispensables ».

Quant à la clarté, « elle résulte de la brièveté même avec laquelle les principes sont formulés et rendus en quelque sorte indépendants les uns des autres, ce qui permet à l'élève de les comprendre et de les retenir avec moins de difficulté ».

Au terme d'une activité et d'une expérience pédagogique, nous voyons Rivail préparé pour cette autre tâche, la fondation scientifique du spiritisme. Et nous pensons que c'est grâce à cette rigueur de « clarté et brièveté » - rigueur toute cartésienne - qu'il a pu mettre en évidence ce qui était valable dans le fait spirite. Henri Sausse affirme même qu'il « était poussé vers le mysticisme ». Il se peut : mais jamais nous ne trouvons dans son œuvre spirite un seul moment où Allan Kardec se laisse entraîner par des paroles incontrôlées ou par la divagation inspirée. Il a donc su canaliser son fond religieux vers l'explication positive.

N'est-ce pas là, justement, la plus profonde caractéristique du spiritisme ?

Plus que jamais, nous pensons que la vie d'Allan Kardec et la fondation du spiritisme scientifique coïncident...

Mais il nous reste à parler de la dernière étape de sa vie pré-spirite.

IV. L'homme universel (1848-1854)

A force d'écrire des ouvrages d'arithmétique, de géométrie, de chimie, de physique, d'histoire, de littérature, etc., Rivail devient un homme très instruit. Rien ne lui est inconnu. C'est un homme qui donne à sa curiosité une méthode de recherches solide.

Cependant, le vrai portrait de Rivail, celui qui nous est absolument nécessaire avant d'aborder la période spirite, n'est pas complet si nous ne parlons pas de son aspect *d'homme universel*. Bien que Rivail travaille pour l'éducation des enfants de son pays, il ne cesse de se transformer lui-même en un homme sans patrie ni attaches particulières. Les sciences, l'« étude des humanités lui ont appris que l'homme, pour être vraiment libre, doit prendre conscience de son universalité. L'esprit de tolérance, de charité, doit être plus fort que celui de clan, de secte ou d'église, de groupe limité dans le temps et dans l'espace. »

Or, parmi toutes les doctrines - ou systèmes d'éducation universalistes - qui précèdent le spiritisme, Rivail trouvera des affinités avec la franc-maçonnerie. Il est cependant dommage qu'Henri Sausse n'ait pas parlé de son initiation dans la *Loge de France*. Car, en dehors des survivances dans le spiritisme de la méthode pestalozzienne, nous y trouverons celle des principes maçonniques.

Le mot *tolérance* qui revient tout le temps sous sa plume - comme enseignement dicté par les Esprits - est de source maçonnique. Au XIXe siècle, après la Révolution française qui met en pratique les principes de : Liberté, Égalité, Fraternité, la Franc-Maçonnerie établit solidement ses assises.

Le *Grand Orient de France*, avec son suprême Conseil au 33e degré, a été fondé à Paris depuis longtemps (en 1736, 1743 et 1756). En 1772, il compte 203 loges.

Le *Suprême Conseil du rite écossais*, également au 33e degré (d'initiation) est fondé à Paris - significative coïncidence - en 1804, l'année de la naissance d'Allan Kardec. Il comprend 54 loges.

Enfin, la *Grande Loge nationale de France* est fondée en 1848 et comprend 8 loges.

Tout le monde est à cette époque Franc-Maçon : Louis XVI, comme Napoléon I^{er}, Babœuf comme Napoléon III.

Dans quelle loge sera initié Denizard Rivail ? Peu importe Les principes étaient les mêmes. Voici la définition idéologique de la franc-maçonnerie rapportée par le Larousse du XIXe siècle) :

« Elle a pour but l'amélioration morale et matérielle de l'homme, pour principes la loi du progrès de l'humanité, les idées philosophiques de *tolérance*, de *fraternité*, d'*égalité*, de *liberté*, abstraction faite de la foi religieuse ou politique, de nationalités et des distinctions sociales. »

Le spiritisme moral et social ne dira pas autre chose.

Quant aux principes philosophiques, ils sont absolument les mêmes :

- a) L'existence de Dieu.
- b) L'immortalité de l'âme.
- c) La solidarité humaine.

Nous verrons plus loin, lors de l'« autodafé de Barcelone » (forme rétrograde de l'inquisition espagnole), comment Allan Kardec, au nom du spiritisme, réclame « la liberté de conscience » comme un droit propre à chaque homme. Il aurait aussi bien pu le faire au nom des principes maçonniques : ce sont les mêmes...

Par contre, Allan Kardec renoncera à tout ce qui est formalisme, donc aspect cultuel (et rétrograde) de l'initiation maçonnique. Pour lui, il suffit que Dieu soit le *Grand Architecte* de l'Univers, le créateur intelligent des lois « exactes » et « sublimes » de la physique et de l'astronomie. Pourquoi alors reproduire le signe occulte de l'équerre, de l'étoile, du compas, de la pelle et du maillet ? Cela n'ajoute rien à la foi - qui, du reste, n'en est pas une (le spiritisme étant à la religion raisonnée). La même chose pour la cérémonie d'initiation aux séances spirites. L'initiation, en effet, n'est pas une marche, les yeux bandés, comme dans la franc-maçonnerie, vers la vérité, mais au contraire, les yeux ouverts devant le fait indubitable de la manifestation des Esprits. On n'a pas besoin de crier « Houzzaï », par trois fois ni de faire marcher la « batterie de deuil » : trois coups égaux frappés avec la paume de la main droite sur la partie de la manche du vêtement qui recouvre l'avant-bras gauche.

Cependant, le fond de la doctrine maçonnique se retrouve dans le spiritisme. Allan Kardec écrira dans la préface du *Ciel et l'Enfer* :

« L'Univers est un vaste chantier : les uns démolissent, les autres reconstruisent ; chacun taille une pierre pour le nouvel édifice dont le grand Architecte possède seul le plan définitif, et dont on ne comprendra l'économie que lorsque ses formes commenceront à se dessiner au-dessus de la surface du sol. »

Le spiritisme se donnera comme tâche la reconstruction morale du monde. Maintes fois, Allan Kardec, formé par l'initiation maçonnique aura l'occasion de se rappeler ces propos (tirés du catéchisme de la *Grande Loge de France*, de rite écossais) :

« La Société au milieu de laquelle nous vivons n'est qu'à demi civilisée. Les vérités essentielles y sont encore entourées d'ombres épaisses, les préjugés et l'ignorance la tuent, la force y prime le droit. »

Le spiritisme - et Allan Kardec le premier - seront attaqués, brimés, sujet à des moqueries et des préjugés. Mais l'homme universel qu'est le fondateur du spiritisme passera outre l'avis des sots et des gens de mauvaise foi.

Enfin, il faut mentionner une dernière expérience qui, vraisemblablement, date de cette époque : celle de directeur de théâtre. Henri Sausse n'en parle pas, mais les adversaires du spiritisme n'hésitent pas à rappeler qu'Allan Kardec avait été le directeur des *Folies-Marigny*. Comme si cet épisode, sans aucune signification

pour la formation intellectuelle et humaine de Denizard Rivail avait la moindre importance dans la fondation du spiritisme scientifique.

Ce petit théâtre des Champs-Élysées a été construit peu après la Révolution de 1848, pour les séances du prestidigitateur Lacaze. Il se peut que Rivail ait été intéressé par les expériences « surnaturelles » de cet homme. On ne sait, en fait, si Rivail est passé par les Folies-Marigny avant 1849 (date à laquelle il est professeur au lycée polytechnique) ou beaucoup plus tard.

Ce qui est certain, c'est que le théâtre des Folies-Marigny est repris par Jacques Offenbach, inconnu alors, qui y fait chanter ses œuvres. Le nom change en celui de Bouffes-Parisiens (le 5 juillet 1855).

Donc, si Rivail a eu la direction du théâtre, cela a dû se passer entre 1852 et 1853, époque où il cesse de publier des ouvrages pédagogiques et semble s'intéresser davantage aux problèmes sociaux, tout en perfectionnant ses connaissances sur les phénomènes « insolites » produits et expérimentés en Amérique, en Angleterre et en Allemagne...

Quoi qu'il en soit, la carrière de Rivail tend à sa fin. Une vie d'activité intense, souvent ralentie par les ennuis matériels... C'est une période de vie profane, bien que Rivail ait montré une grande vocation éducative. Disons qu'il n'a pas eu la chance ni les moyens de réaliser tout ce dont son talent et son érudition étaient capables. Mais l'effet n'a pas été sans utilité : il a préparé un homme pour une tâche plus grande et, peut-être, plus utile aux milliers de gens que Rivail avait instruits.

Nous retrouvons donc, avec Allan Kardec, non seulement un éducateur et un ami des hommes, mais aussi un créateur (certains diront un prophète) d'une doctrine dont la prétention sera d'apporter la *consolation*.

Car, en effet, ce que les idées maçonniques, socialistes (idées de la Révolution de 1848) et chrétiennes n'avaient pas pu faire, pour les hommes, Allan Kardec entend le réaliser par le spiritisme, et va y consacrer le reste de sa vie.

CHAPITRE III

B. LA VIE SPIRITE D'ALLAN KARDEC (1855-1869)

Le biographe d'Allan Kardec ne peut pas s'enorgueillir de connaître la vie privée du fondateur du spiritisme. De plus, il ressent une sorte de gêne à fouiller l'intimité un homme qui, à maintes reprises, a défendu à quiconque le droit de s'immiscer dans ses affaires personnelles. Il nous suffit de rappeler la réponse qu'il a faite à un spirite de Lyon qui venait de lui faire part de certaines calomnies concernant les « soi-disant richesses accumulées sur le dos spiritisme ». Allan Kardec, dans son article « *Voilà comment on écrit l'histoire* » (ou *Les millions de M. Allan Kardec*) publié dans la Revue spirite de 1862, donne quelques précisions au sujet de sa vie privée qu'il entend préserver contre les indiscrets.

« Je n'ai jamais habité Lyon, dit-il (ce qui justifie notre impression que le jeune élève de Pestalozzi, rentrant de Suisse et se mettant en règle avec la conscription, n'a eu qu'une hâte : celle de gagner Paris où sans doute il a été l'élève de M. Boniface). Le spiritisme, continue-t-il, n'est pas un moyen de s'enrichir. Que l'abbé calomniateur vienne et regarde mes repas... ils sont plus maigres que les plus maigres de certains dignitaires de l'Eglise. »

« Mais, dit-on, et vos ouvrages ? N'en avez-vous pas vendu chèrement les manuscrits ? - Un instant ; c'est entrer ici dans le domaine privé, où je ne reconnais à personne le droit de s'immiscer ; j'ai toujours fait honneur à mes affaires, n'importe au prix de quels sacrifices et de quelles privations ; je ne dois rien à personne, tandis que beaucoup me doivent, sans cela, j'aurais plus du double de ce qui me reste, ce qui fait qu'au lieu de monter l'échelle de la fortune, je l'ai descendue. Je ne dois donc compte de mes affaires à qui que ce soit, ce qu'il est bon de constater ; cependant, pour contenter un peu les curieux qui n'ont rien de mieux à aire que de se mêler de ce qui ne les regardent pas, je dirai que si j'avais vendu mes manuscrits, je n'aurais fait qu'user du droit qu'a tout ouvrier de vendre le produit de son travail ; mais je n'en ai vendu aucun. »

Allan Kardec craint le mensonge qui risque de lui survivre. Il dit :

« ... Car s'il prenait un jour fantaisie à quelqu'un d'écrire mon histoire sur des données pareilles à celles qui sont relatées ci-dessus, il importerait que les faits fussent rétablis dans leur intégrité. C'est pourquoi je laisserai des mémoires circonstanciés sur toutes mes relations et toutes mes affaires, surtout en ce qui concerne le spiritisme, afin d'épargner aux chroniqueurs futurs les bêtises dans lesquelles ils tombent souvent sur la foi des oui-dire des étourdis, des mauvaises langues, et des gens intéressés à altérer la vérité. »

Ces mémoires, s'ils n'existent pas, n'en sont pas moins inclus dans différentes déclarations publiées par la *Revue spirite*. De sorte que le chroniqueur ne risque pas « d'altérer la vérité » ni de jeter une lumière injuste sur le fondateur du spiritisme. 1

En effet, que nous importe si les droits d'auteur d'Allan Kardec, dont l'œuvre s'est tirée à plusieurs éditions, lui ont apporté une fortune ? Et ce n'est pas aussi indiscret de se demander pourquoi il n'a pas eu d'enfants et pourquoi il ne fait *jamais* allusion à son expérience de pédagogue. Pour Allan Kardec, la vie de Denizard Rivail doit rester privée et à l'abri des calomnies dont les adversaires du spiritisme le salissent dans l'espoir de porter un coup au spiritisme lui-même.

En ce qui nous concerne, nous estimons que la vie publique de Rivail bien que profane, prépare celle d'Allan Kardec. Le pédagogue, l'éducateur « disciple de Pestalozzi, le maçon et le studieux chercheur des phénomènes curieux rapportés par Mesmer, est bien le même que celui qui va se pencher sur le fait spirite non moins étrange et curieux ». Dire, d'emblée, qu'un certain Rivail à l'âge de cinquante ans a « été converti au spiritisme et lui a rendu service », c'est mettre en doute à la fois le sérieux de cette initiation et la valeur scientifique du spiritisme. Par contre, nous pensons qu'une incursion dans la vie profane de Rivail rend explicable et plus solide cette « conversion ». C'est un peu, nous l'avons déjà mentionné, comme si on parlait du Nouveau Testament sans rappeler l'existence de l'Ancien.

Comment Rivail a-t-il été amené à s'intéresser au fait spirite ?

Dans le dialogue sur le spiritisme, il imagine cette discussion avec le sceptique :

« - Je vous dirai, Monsieur, que ma raison se refuse à admettre des phénomènes étranges attribués aux Esprits qui, j'en suis persuadé, n'existent que dans l'imagination. »

Dans son honnêteté intellectuelle, Allan Kardec reconnaît que « du moment que la raison s'y refuse, il n'y a rien à faire ». Il laisse voir que tout doit procéder de la raison et qu'aucune foi aveugle ou coup de foudre initiatique ne saurait convaincre. Allan Kardec se met donc à la place du « raisonneur », parce qu'il est lui-même un homme qui cherche la vérité par la raison. Il l'avoue, en toute humilité :

« - Il m'a fallu plus d'un an de travail pour être convaincu moi-même ; ce qui vous prouve que, si je le suis, ce n'a pas été à la légère. »

En effet, de 1854 à 1855, Allan Kardec a assisté à des séances de spiritisme, essayant de comprendre logiquement le phénomène. Il se refuse, *a priori*, à reconnaître le surnaturel inexplicable. Sa méthode de travail, vieille de plus de trente ans d'expérience, lui dicte le conseil suivant :

« ... Il faut d'abord se garder de l'enthousiasme qui aveugle, de l'orgueil qui porte certains médiums à se croire seuls les interprètes de la vérité ; *il faut tout examiner froidement, tout peser mûrement, tout contrôler*, et, si l'on se défie de son propre jugement, ce qui est souvent le plus sage, il faut en référer à d'autres selon le proverbe que quatre yeux voient mieux que deux; un faux amour-propre, ou une obsession peuvent seuls faire persister dans une idée notoirement fausse, et que le bon sens de chacun repousse. »

La difficulté du spiritisme expérimental consiste justement dans l'élimination de ce qui ne répond pas à la logique et au bon sens. Allan Kardec, comme Denizard Rivail, reste un cartésien.

Les prémisses de sa curiosité pour les faits spirites se trouvent dans l'étude du magnétisme. On sait que Mesmer (Frédéric-Antoine, 1734-1815, auteur d'un *Mémoire sur la découverte du magnétisme animal*), a vulgarisé l'idée que l'être humain comprend, comme la terre, deux pôles magnétiques (la théorie semble curieuse, mais aujourd'hui la physique reconnaît que chaque atome a un neutron sans aucune charge électrique, mais avec deux pôles magnétiques). En grec, *magnês*, veut dire *aimant*. Le magnétisme animal est donc l'influence d'un individu sur une autre personne ou sur certains objets, exercée à l'aide d'un fluide particulier appelé fluide magnétique animal ou vital, ou par le seul effort de la volonté.

Allan Kardec reconnaît que l'étude du magnétisme l'a intéressé depuis 1820 ; ce qui a fait dire à certains adversaires du spiritisme, comme René Guénon, que les médiums d'Allan Kardec étaient hypnotisés par le fondateur du spiritisme et qu'ils parlaient selon la volonté de celui-ci.

L'objection n'est pas valable, si on connaît l'honnêteté morale d'Allan Kardec. Comment aurait-il pu accepter cette mise en scène ? Et comment expliquer la concordance des enseignements de tous les médiums, « hypnotisés » ou non par Allan Kardec ?

Cependant il est certain qu'entre les phénomènes magnétiques et les phénomènes spirites il y a certains rapports sinon des ressemblances. Le magnétisme se dit être un fluide universel, remplissant tout le monde créé et établissant entre les corps célestes des relations harmoniques. L'homme peut à volonté émettre loin de lui le fluide dont il est pénétré, et lui faire produire les effets voulus. L'hypnotisme ne s'explique pas autrement ; il produit le second degré du magnétisme animal qui est le somnambulisme.

« Le magnétisme, écrit en 1858 Allan Kardec, a préparé les voies du spiritisme, et les rapides progrès de cette dernière doctrine sont incontestablement dus à la vulgarisation des idées sur la première. Des phénomènes du magnétisme, du somnambulisme et de l'extase aux manifestations spirites, il n'y a qu'un pas... »

C'est le pas que Denizard Rivail, convaincu par le magnétisme, franchit avec conviction pour devenir Allan Kardec.

En effet, en 1854, Denizard Rivail entend parler pour la première fois des tables tournantes, d'abord par M. Portier, magnétiseur, avec qui il est en relations pour ses études sur le magnétisme. M. Portier lui dit un jour : « - Voici qui est bien plus extraordinaire, non seulement on fait tourner une table en la magnétisant, mais on la fait parler ; on l'interroge et elle répond. »

« - Ceci, réplique Allan Kardec, est une autre question j'y croirai quand je le verrai, et quand on m'aura prouvé qu'une table a un cerveau pour penser, des nerfs pour sentir, et qu'elle peut devenir somnambule : jusque-là, permettez-moi de n'y voir qu'un conte à dormir debout. »

Voici donc comment débute la vie spirite d'Allan Kardec : par le scepticisme le plus absolu. Il est dans la situation de milliers de gens qui pensent, comme lui, que le spiritisme est un conte à dormir debout. L'Apôtre

Thomas a jadis demandé à voir et à toucher. Allan Kardec ira assister aux Séances avec l'idée de mettre en défaut ces tables qui tournent et qui parlent.

Avant d'aborder ces quinze années de vie spirite, disons un mot sur la méthode de recherches. Nous avons trouvé plus utile de suivre cette marche vers le monde des Esprits, année par année, en sachant que la vraie vie d'Allan Kardec est celle qu'il a consacrée au spiritisme, avec la *Revue spirite* et les œuvres fondamentales de la doctrine.

C'est comme si le chroniqueur écrivait l'histoire de la naissance de ce Troisième Testament qu'est le Spiritisme. Et si les esprits malveillants risquent de prendre Allan Kardec pour un prophète, initié ou pape, libre à eux. Qu'ils sachent que cet homme, d'une modestie extrême, repousserait cet éloge qui équivaut à une dernière calomnie.

1855

« L'année suivante, c'était au commencement de 1855, je rencontrai M. Calotti, un ami de vingt-cinq ans, qui m'entretint de ces phénomènes pendant plus d'une heure avec l'enthousiasme qu'il apportait à toutes les idées nouvelles. M. Carlotti était Corse, d'une nature ardente et énergique ; j'avais toujours estimé en lui les qualités qui distinguent une grande et belle âme, mais je me défiais de son exaltation. Le premier, il me parla de l'intervention des Esprits, et il augmenta mes doutes. Vous serez un jour des nôtres, me dit-il. Je ne dis pas non, lui répondis-je ; nous verrons cela plus tard.

« A quelque temps de là, vers le mois de mai 1855, je me trouvai chez la somnambule Mme Roger, avec M. Fortier, son magnétiseur ; j'y rencontrai M. Pâtier et Mme Plainemaison, qui me parlèrent de ces phénomènes dans le même sens que M. Calotti, mais sur un tout autre ton. M. Pâtier était un fonctionnaire public, d'un certain âge, homme très instruit, d'un caractère grave, froid et calme ; son langage posé, exempt de tout enthousiasme, fit sur moi une vive impression, et, quand il m'offrit d'assister aux expériences qui avaient lieu chez M. Plainemaison, rue Grange-Batelière no 18, j'acceptai avec empressement. Rendez-vous fut pris pour le mardi (La date manque dans le texte) mai à huit heures du soir.

« Ce fut là, pour la première fois, que je fus témoin du phénomène des tables tournantes, sautantes et courantes, et cela dans des conditions telles que le doute n'était pas possible. »

« J'y vis aussi quelques essais très imparfaits d'écriture médiumique sur une ardoise à l'aide d'une corbeille. Mes idées étaient loin d'être arrêtées, mais il y avait là un fait qui devait avoir une cause. J'entrevis, sous ces futilités apparentes et l'espèce de jeu que l'on faisait de ces phénomènes, quelque chose de sérieux et comme la révélation d'une nouvelle loi que je me promis d'approfondir. »

« L'occasion s'offrit bientôt d'observer plus attentivement que je n'avais pu le faire. A l'une des soirées de Mme Plainemaison, je fis connaissance de la famille Baudin, qui demeurait alors rue Rochechouart. M. Baudin m'offrit d'assister aux séances hebdomadaires qui avaient lieu chez lui, et auxquelles je fus, dès ce moment, très assidu. »

C'est ainsi, avoue Allan Kardec, que tout a commencé. Sa raison refuse les révélations, elle n'accepte que les observations objectives et contrôlables. Il remonte aux causes cachées par la voie logique des déductions : « C'est ainsi, dit-il, que j'ai toujours procédé dans mes travaux depuis l'âge de quinze à seize ans. »

Mais il ne se décide pas immédiatement. Des amis, comme Carlotti, René Taillandier, membre de l'Académie des Sciences, Tiedeman-Manthèse, Victorien Sardou ainsi que Didier, l'éditeur, mettent à sa disposition plus de cinquante cahiers, résultat des communications faites par les Esprits depuis cinq ans

environ. C'est l'étude de ces cahiers qui sera pour Allan Kardec le travail le plus profond et le plus décisif. De ces cahiers, il pourra en déduire l'existence du monde invisible et de l'existence des Esprits.

Il continue cependant à assister aux séances chez M. Baudin. Mais, à présent, dans un but précis : vérifier les révélations des médiums d'après ce que les cahiers lui ont appris. Il pose des questions précises. Il étudie ensuite la logique des explications. Les réponses ne sont pas futiles. Allan Kardec doit se rendre à l'évidence : la meilleure volonté du médium n'aurait pas pu suppléer l'instruction et la science de l'Esprit interrogé. Allan Kardec se convainc qu'aucune supercherie n'est à la base du fait spirite.

Dès lors, il se lance dans l'étude raisonnée et expérimentale du spiritisme dont il posera les bases doctrinales et scientifiques.

1856

Le 25 mars 1856, Allan Kardec est dans son cabinet de travail en train de compulsier ses communications et de préparer le *Livre des Esprits*, lorsqu'il entend des coups répétés se produire contre la cloison ; il en cherche la cause sans la découvrir, puis il se remet à l'ouvrage. Sa femme, entrant vers dix heures, entend les mêmes bruits ; ils cherchent, mais sans succès, d'où ils peuvent venir. M. et Mme Kardec demeurent alors rue des Martyrs, no 8, au deuxième étage au fond de la cour.

« Le lendemain, écrit Allan Kardec, étant un jour de séance chez M. Baudin, je racontai le fait, et en demandai l'explication :

«*Demande*: Vous avez entendu le fait que je viens de citer ; pourriez-vous me dire la cause de ces coups, qui se sont fait entendre avec tant de persistance ? - *Réponse*: C'était ton Esprit familial.

«*Demande*: Dans quel but venait-il frapper ainsi ? *Réponse*: Il voulait se communiquer à toi.

« *Demande*: Pourriez-vous me dire qui il est et ce qu'il me voulait ? - *Réponse*: Tu peux le lui demander à lui-même, car il est ici.

« *Demande*: Mon Esprit familial, qui que vous soyez, je vous remercie d'être venu me visiter; voudriez-vous me dire qui vous êtes ? - *Réponse*: Pour toi, je m'appellerai *La Vérité*, et tous les mois, ici, pendant un quart d'heure, je serai à ta disposition.

« *Demande*: Hier, quand vous avez frappé pendant que je travaillais, aviez-vous quelque chose de particulier à me dire ? - *Réponse*: Ce que j'avais à te dire était sur le travail que tu faisais ; ce que tu écrivais me déplaisait et je voulais te faire cesser.

« *Remarque*: Ce que j'écrivais était précisément relatif aux études que je faisais sur les Esprits et leurs manifestations.

« *Demande*: Votre désapprobation portait-elle sur le chapitre que j'écrivais ou sur l'ensemble du travail ? *Réponse*: Sur le chapitre d'hier, je t'en fais juge ; relis-le ce soir, tu reconnaîtras tes fautes et tu les corrigeras.

« *Demande*: Je n'étais pas moi-même très satisfait de ce chapitre, et je l'ai refait aujourd'hui ; est-ce mieux ? - *Réponse*: C'est mieux, mais pas assez bien. Lis de la troisième à la trentième ligne, et tu reconnaîtras une grave erreur.

« *Demande*: J'ai déchiré ce que j'avais fait hier ! - *Réponse*: N'importe ! Cette déchirure n'empêche pas la faute de subsister ; relis et tu verras.

« *Demande*: Le nom de *Vérité*, que vous prenez, est-il une allusion à la vérité que je cherche ? - *Réponse*: Peut-être, ou du moins c'est un guide qui te protégera et t'aidera.

« *Demande*: Puis-je vous évoquer chez moi ? - *Réponse*: Oui, pour t'assister par la pensée ; mais pour des réponses écrites chez toi, ce n'est pas de longtemps que tu pourras en obtenir.

« *Demande*: Pourriez-vous venir plus souvent que tous les mois ? - *Réponse*: Oui, mais je ne promets qu'une fois par mois jusqu'à nouvel ordre.

« *Demande*: Avez-vous animé quelque personnage connu sur la terre ? - *Réponse*: je t'ai dit que pour toi j'étais la Vérité; ce nom pour toi voulait dire discrétion ; tu n'en sauras pas davantage. »

Le choix fait en faveur de l'Esprit de la Vérité ou si l'on veut, l'inverse, de l'Esprit de la Vérité en faveur d'Allan Kardec, découvre bien les desseins cachés de la Providence. L'initiative de Rivail dans le phénomène spirite n'est pas un événement parmi d'autres. Le fondateur du spiritisme ne pouvait pas faire appel à un Esprit inférieur ou de moindre envergure. Allan Kardec doit jeter les bases du spiritisme scientifique à la suite des communications faites par la Vérité et au nom de la vérité. De plus, cet Esprit est le Consolateur lui-même ; le spiritisme, écrit, devient vraiment le Troisième Testament annoncé par Jésus.

Quelques jours après, le 30 avril exactement, Allan Kardec se rend, comme d'habitude, rue Tiquetone, chez M. Roustan, pour assister à la séance spirite avec, comme médium, Mlle Japhet. A cette séance, très intime puisqu'il n'y a que sept ou huit personnes, le médium se saisit de la corbeille à bec et se met à écrire, spontanément :

« Quand le bourdon sonnera, vous le laisserez ; seulement vous soulagerez votre semblable : individuellement, vous le magnétiserez afin de le guérir. Puis, chacun à son poste, car il faudra de tout, puisque tout sera déduit, surtout pour un instant. Il n'y aura plus de religion, et il en faudra une, mais vraie, grande, belle et digne du Créateur. Les premiers fondements en sont déjà posés. Toi, Rivail, ta mission est. »

A ce moment, dans un silence presque religieux, la corbeille se retourne du côté de Rivail, comme l'aurait fait une personne qui aurait désigné Rivail du doigt. Cette première annonce de sa mission le met dans un état d'émotion extrême. Mais la corbeille précise :

« A toi M.... l'épée qui ne blesse pas, mais qui tue ; contre tout ce qui est, c'est toi qui viendras le premier. Lui, Rivail, viendra le second ; c'est l'ouvrier qui reconstruit ce qui a été démoli. »

L'«ouvrier » se met donc au travail. Mais c'est un ouvrier qui a derrière lui une longue expérience pédagogique, un ouvrier qui sait traiter un problème, l'expérimenter, l'encadrer dans un ensemble harmonieux et architectural. Ce « penseur laborieux » est un architecte dont l'édifice créé ne pourra jamais être détruit par la critique ou l'assaut des adversaires.

Le 7 mai, toujours chez M. Roustan avec Mlle Japhet, médium, Rivail interroge l'Esprit de Hahnemann :

« L'autre jour les Esprits m'ont dit que j'avais une mission importante à remplir, et m'en ont indiqué l'objet ; je désirerais savoir si vous la confirmez ?

« Oui, répond l'Esprit, si tu interrogues tes aspirations, tes tendances, et l'objet presque constant de tes méditations cela ne doit pas te surprendre. Tu dois accomplir ce que tu as rêvé depuis longtemps ; il faut que tu travailles activement pour être prêt, car le jour est plus proche que vous ne pensez. »

Allan Kardec avoue cependant son impuissance :

« Pour accomplir cette mission telle que je la conçois, il faut des moyens d'exécution qui sont encore loin de moi. »

« Laisse la Providence faire son œuvre, et tu seras satisfait », lui répond l'esprit.

La mission qu'il a à accomplir ne l'effraie pas. Mais Rivail veut avoir toutes les garanties sur cette mission qu'il conçoit magnifique. Ce n'est qu'un mois après, le 12 juin que le médium Alice C., le met en présence de l'esprit de la Vérité, son guide.

« Bon esprit, demande Rivail, je désirerais savoir ce que vous pensez de la mission qui m'a été assignée par quelques Esprits ; veuillez me dire, je vous prie, si c'est une épreuve pour mon amour-propre. J'ai sans doute, vous le savez, le plus grand désir de contribuer à la propagation de la vérité, mais du rôle du simple travailleur à celui de Missionnaire en chef, la distance est grande, et je ne comprendrais pas ce qui pourrait justifier en moi une telle faveur, de préférence à tant d'autres qui possèdent des talents et des qualités que je n'ai pas. »

« Je confirme, répond la Vérité, ce qui t'a été dit, mais je t'engage à beaucoup de discrétion si tu veux réussir. Tu sauras plus tard des choses qui t'expliqueront ce qui te surprend aujourd'hui. N'oublie pas que tu peux réussir, comme tu peux faiblir ; dans ce dernier cas un autre te remplacerait, car les desseins de Dieu ne reposent pas sur la tête d'un homme ; ce serait le moyen de la faire échouer. Elle ne peut être justifiée que par l'œuvre accomplie, et tu n'as encore rien fait. Si tu l'accomplis, les hommes sauront le reconnaître tôt ou tard eux-mêmes, car c'est aux fruits qu'on reconnaît la qualité de l'arbre. »

Le débat avec la Vérité, ressemble à un problème de conscience. Rivail lutte contre son amour-propre, mais avoue le désir de remplir une mission « à laquelle je crois à peine moi-même ». Par modestie, il ne voudrait être que l'instrument des vues de la Providence. L'esprit de Vérité lui promet son entière assistance. Il lui rappelle :

« Il faut d'abord, pour plaire à Dieu, de l'humilité, de la modestie et du désintéressement, car il abat les orgueilleux, les présomptueux. Pour lutter contre les hommes, il faut du courage, de la persévérance et une fermeté inébranlable ; il faut aussi de la prudence et du tact pour conduire les choses à propos et ne pas en compromettre le succès par des mesures ou avec des paroles intempestives ; il faut enfin du dévouement, de l'abnégation, et être prêt à tous les sacrifices. »

« Tu vois, dit encore l'Esprit de Vérité, que ta mission est subordonnée à des conditions qui dépendent de toi. »

Rassuré sur les desseins et l'aide des Esprits, Rivail se met avec acharnement au travail qui aboutira à cette « Bible » du spiritisme qu'est *le Livre des Esprits*. Mais il ne connaît pas encore son nom d'élection.

1857

Or, un soir, son Esprit protecteur Z. lui donne une communication toute personnelle : il lui dit l'avoir connu dans une précédente existence, alors qu'au temps des Druides ils vivaient ensemble dans les Gaules. Son nom, révèle l'Esprit protecteur, était celui d'Allan Kardec.

A partir de ce moment, il n'y a plus de Denizard Rivail La mission reçue, le titre de chef doctrinaire d'une science dictée par les Esprits l'oblige à « renaître » en tant qu'Allan Kardec. Le nom lui semble chargé d'une valeur presque ésotérique. Allan Kardec rendra hommage à cette existence antérieure en écrivant, un an après, un article sur le spiritisme chez les Druides. Dans cette étude, il semble très sensible à l'identité entre l'échelle moderne et celle établie par la religion druidique.

La première classe, celle des Purs Esprits, porte alors le nom de *Ceugant*, ou séjour de Dieu. C'est là que se trouve le monde de *Gwynfyd*, ou le séjour des Bienheureux qui vivent éternellement.

Dans la seconde classe, ou ordre, on trouve les huit classes du spiritisme moderne qui concernent les Esprits plus ou moins évolués.

La troisième classe est, pour le spiritisme druidique, le cercle *Abred* : migrations, états différents d'existence corporelle que les âmes parcourent pour arriver d'*annoufn*, ou l'abyme et point de départ des âmes, dans *gwynfyd*.

Allan Kardec continue d'écrire. Son Esprit protecteur veille sur lui. Le 17 janvier, lors de la séance chez M. Baudin (médium Mlle Baudin), il le gronde :

« - Ne te donne pas tant de mal soir et matin : tu t'en porteras mieux et l'ouvrage ne perdra pas pour attendre. »

Cet Esprit Z., protecteur d'Allan Kardec n'est pas un Esprit supérieur. Mais il est bienveillant. Avec la dispersion de la famille Baudin, il devait disparaître, non sans lui avoir annoncé une nouvelle réincarnation.

Le *Livre des Esprits* sort le 18 avril de l'année. C'est le livre *promis, attendu, le livre nécessaire*. Cette date dont on a célébré le centenaire, doit rester dans l'histoire du spiritisme comme est resté, pour la philosophie, l'an 1637 (le Discours de la Méthode, de R. Descartes).

Certes, Allan Kardec se défend d'avoir inventé un système. « Mon rôle a été uniquement de systématiser un matériel communiqué par les Esprits, dit-il. Mais il doit reconnaître que le *Livre des Esprits* est la pierre angulaire de l'édifice ; tous les principes de la doctrine y sont posés, jusqu'à ceux qui doivent en faire le couronnement... »

Plus tard, il se défendra d'avoir inventé un système comme l'insinuent les adversaires du spiritisme. « J'ai vu, dit-il, observé, coordonné, et je cherche à faire comprendre aux autres ce que je comprends moi-même. » La mission s'avère également un travail d'initiation personnelle. Connaître la vérité par l'Esprit de la Vérité signifie : répandre cet enseignement, fonder *malgré soi* le spiritisme scientifique. « Voici toute la différence entre moi et un philosophe ou écrivain, conclut-il. »

Le 6 mai, il se rend chez Mme Cardonne, membre assidu des séances chez M. Roustan. Mme Cardonne qui savait lire les lignes de la main désire regarder de près le destin qui y est inscrit. Allan Kardec note le résumé de ce que Mme Cardonne lui a dit ce jour-là :

« - Je vois ici le signe de la *tiare spirituelle*... il est très prononcé, regardez, lui dit-elle. »

Allan Kardec se penche et, naturellement, il ne voit rien.

« - Qu'entendez-vous par tiare spirituelle ? demande-t-il. Voulez-vous dire que je serai pape ? Si cela devait être, ce ne serait certainement pas dans cette existence. »

« - Remarquez, répond la dame, j'ai dit *tiare spirituelle*, ce qui veut dire autorité morale et religieuse et non pas souveraineté effective. »

Huit ans plus tard, il rencontre de nouveau Mme Cardonne qui lui rappelle ses révélations. Allan Kardec s'étonne : il n'est pas sur le trône de saint Pierre. La dame lui réplique :

« - ... N'êtes-vous pas, de fait, le chef de la doctrine reconnue par les spirites du monde entier ? Ne sont-ce pas vos écrits qui font loi ? Vos adeptes ne se comptent-ils pas par millions ? Est-il un homme dont le nom ait plus d'autorité que le vôtre en fait de spiritisme ? Les titres de Grand-Prêtre, de pontife, de pape même ne vous sont-ils pas spontanément donnés ? C'est surtout par vos adversaires, et par ironie, je le sais, mais ce n'en est pas moins l'indice d'une grande influence qu'ils vous reconnaissent; ils pressentent votre rôle, et ces titres vous resteront. »

Nous savons combien sa modestie a dû en souffrir. Aujourd'hui, on parle du pape de l'existentialisme, parce que les adeptes de la philosophie sartrienne reconnaissent dans les écrits de Sartre l'unique autorité. Le monde est ainsi fait : il a besoin d'adorer, de diviniser, de trouver celui qui porte la tiare spirituelle d'une doctrine qu'il estime digne d'être mise en pratique.

Mais avouons que le titre de Pape du Spiritisme crée des malentendus qui peuvent être nuisibles à la doctrine. Allan Kardec refusera toujours ce titre, justement pour que le spiritisme ne soit pas regardé comme une nouvelle religion, mais une science dont il est le modeste ouvrier.

1858

Un an après l'apparition du *Livre des Esprits*, Allan Kardec se rend compte de la nécessité d'une revue mensuelle. Ayant fondé le spiritisme doctrinaire, l'ancien disciple de Pestalozzi se rappelle que le contact avec ceux qui partagent ses idées est plus que jamais souhaitable. L'an 1858 sera celui de la création de la *Revue Spirite* et de la *Société Parisienne des études spirites*. L'auteur du *Livre des Esprits* ne s'enferme donc pas dans une gloire de sphinx retiré du monde, semblable aux philosophes inaccessibles. Il reste un éducateur, ami des hommes, combattant actif de la nouvelle lumière.

Mais pour fonder un journal, il faut avoir de l'argent. Allan Kardec n'en a pas assez. Il s'adresse à M. Tiedeman, ami des spirites et d'Allan Kardec. Mais Tiedeman hésite. Pendant ce temps, Allan Kardec demande l'avis des Guides, par l'entremise de Mme E. Dufaux. On lui répond de mettre son idée à exécution et de ne s'inquiéter de rien.

« Je me hâtai, dit Allan Kardec, de rédiger le premier numéro et je le fis paraître le 1er janvier 1858, sans en avoir rien dit à personne. Je n'avais pas un seul abonné, et aucun bailleur de fonds. Je le fis donc entièrement à mes risques et périls, et n'eus pas lieu de m'en repentir, car le succès dépassa mon attente. A partir du 1er janvier, les numéros se succédèrent sans interruption, et, comme l'avait prévu l'Esprit, ce journal devint pour moi un puissant auxiliaire. Je reconnus plus tard qu'il était heureux pour moi de n'avoir pas eu de bailleur de fonds, car j'étais plus libre, tandis qu'un étranger intéressé aurait pu vouloir m'imposer ses idées et sa volonté, et entraver ma marche ; seul, je n'avais de comptes à rendre à personne, quelque lourde que fût ma tâche comme travail. »

Dès la première page de sa *Revue*, Allan Kardec écrit :

« Il n'existe jusqu'à présent, en Europe, qu'un seul journal consacré à la doctrine spirite, c'est le *Journal de l'âme*, publié à Genève par le Dr Boessinger. En Amérique, le seul journal français est le *Spiritualiste de la Nouvelle Orléans*, publié par M. Barthès. Par contre, il y a dix-sept journaux en langue anglaise. »

« On ne saurait donc contester l'utilité d'un organe spécial qui tienne le public au courant des progrès de cette science nouvelle et le prémunisse contre l'exagération de la crédulité, aussi bien que contre celle du scepticisme. C'est cette lacune que nous nous proposons de remplir par la publication de cette revue, dans le but d'offrir un moyen de communication à tous ceux qui s'intéressent à ces questions, et de rattacher par un lien commun ceux qui comprennent la doctrine spirite sous son véritable point de vue moral : la *Pratique du bien et de la charité évangélique à l'égard de tout le monde*. »

Moyen de contact, certes. Mais aussi moyen, pour Allan Kardec, de continuer son œuvre spirite, d'enseigner sans cesse comme un maître d'école. Plus tard, en 1864, il le reconnaîtra :

« La *Revue Spirite* est moins un journal que le complément et le développement de mes œuvres doctrinales. » En effet des parties importantes de tous les autres ouvrages publiés après 1858 paraîtront d'abord dans la *Revue*. « En un mot, ajoute Allan Kardec, la *Revue* est une œuvre personnelle dont nous assurons seul la responsabilité et pour laquelle nous ne devons ni ne voulons être entravés par aucune volonté étrangère ; elle est conçue selon un plan déterminé pour concourir au but que nous devons atteindre. »

Pour l'instant, en 1858, Allan Kardec demande le concours bienveillant de tous ceux qui s'intéressent aux questions spirites. Il dresse même la liste de documents qui peuvent être envoyés à la rédaction :

- Manifestations matérielles ou intelligentes obtenues dans les réunions auxquelles ils sont à même d'assister.
- Faits de lucidité somnambulique et d'extase.
- Faits de seconde vue, prévisions, pressentiments.
- Faits relatifs au pouvoir occulte attribué à tort ou à raison, à certains individus.
- Légendes et croyances populaires.
- Faits de visions et apparitions.
- Phénomènes psychologiques particuliers qui s'accomplissent à l'instant de la mort.
- Problèmes moraux et psychologiques à résoudre.

- Faits moraux, actes remarquables de dévouement et d'abnégation dont il peut être utile de propager l'exemple.

Après cette note - qui a valeur de programme et de manifeste, Allan Kardec donne le premier l'exemple de sa mise en application. Il reproduit les résultats des séances spirites. Le nom du médium Ermance Dufaux, à qui l'esprit de Jeanne d'Arc a dicté son histoire, ainsi que l'esprit de Louis XI et de Charles VIII, revient souvent. Allan Kardec parle également de M. Home qui, arrivé à Paris depuis 1855, a montré « une faculté remarquable ». Ce médium écrira plus tard contre la doctrine spirite.

A la même époque est fondée la Société Parisienne des études spirites jusqu'au 1er avril 1858, les réunions spirites ont lieu chez Allan Kardec, rue des Martyrs, Mlle B. Dufaux étant le principal médium. Or, le salon d'Allan Kardec permet à peine la réunion d'une quinzaine de personnes. On propose alors de trouver un local, en se constituant en même temps comme société. Mais il fallait avoir l'autorisation de la préfecture. M. Dufaux, ami du préfet, s'en charge. Grâce aussi au ministre de l'Intérieur, un général intéressé par la nouvelle doctrine, Dufaux obtient en moins de quinze jours, l'autorisation désirée.

A partir de ce moment, le Société qui augmente sans cesse se réunit tous les mardis dans un local de la galerie de Valois, au Palais-Royal. Un an après, le 1er avril 1859, la société change de local (galerie Montpensier, dans un salon du restaurant Douix) et de jour (le vendredi). Ce n'est qu'en 1860 que la Société s'installe au Passage Sainte-Anne, n°59.

Ainsi donc, l'année 1858 marque la naissance du premier journal spirite en France, dont la vie continue toujours aujourd'hui. En effet la revue spirite qui paraît à Soual (Tarn), sous la direction de M. Hubert Forestier, garde le célèbre *motto* écrit par Allan Kardec :

« Tout effet a une cause. Tout effet intelligent a une cause intelligente. La puissance de la cause intelligente est en raison de la grandeur de l'effet. »

1859

Donc Allan Kardec se met au travail. Les abonnements affluent et les communications venues de tous les coins de France enrichissent la culture spirite. Pour la clôture de l'année sociale de 1858-1859 de la S.P.E.S. et dont le *Bulletin* publié par la revue spirite donne l'essentiel, Allan Kardec rappelle les conditions qui ont déterminé la société à chercher un local véritable. Il dit aussi que la S.P.E.S. a été bien bonne de le charger « d'imprimer aux travaux une direction méthodique et uniforme ». Mais que, maintenant, étant donné le travail personnel qu'il a à effectuer, il ne peut plus assumer aucune fonction dans la société. Il précise même la durée de ses travaux : dix ans. Ce qui est stupéfiant, prémonitoire même (en effet, dix ans après Allan Kardec mourra, son œuvre accomplie).

Evidemment la société ne donne pas suite à ses désirs ; Allan Kardec est de nouveau chargé du travail administratif et présidentiel.

Comment se déroulent ces réunions ? Le profane pense que la Société se réunit dans un but frivole ou d'amusement. Allan Kardec en parlera dans son *Livre des Médioms*. Pour lui, les séances des sociétés spirites doivent avoir un but d'étude. Les Esprits se manifestent afin que les incarnés en soient instruits.

La technique de l'évocation peut avoir un aspect quelque peu insolite. La pièce est noire afin que l'aura périsprital soit bien vu (aujourd'hui, la science bîo-physique a pu photographier la traînée blanchâtre laissée par le corps humain, en pleine nuit, et qui s'explique par les ondes d'énergie calorifique du corps humain, les infra-rouges précisément). L'assemblée se recueille, elle murmure la prière à Dieu afin qu'il

permette à l'Esprit invoqué de venir (ce qui nous éloigne de la pratique magique où le démon - l'esprit maléfique - peut s'en passer). Tous les membres se tiennent par la main, ce qui rappelle la « chaîne de l'union » de certaines loges maçonniques. On chante des cantiques. Tout est à la fois science et musique (on se rappelle le goût poussé de Rivail pour la musique), élévation de l'âme, pureté morale et spirituelle. Ce n'est qu'après ces préliminaires que la séance commence.

Certes, en cette année Allan Kardec est en butte à des attaques et à des railleries. Mais il a pris comme conduite de vie de ne pas y répondre. Il sait que la discussion avec des gens de mauvaise foi est peine perdue. Quand cependant un adversaire du spiritisme est de bonne foi, il lui répond avec le même esprit, correct et méthodique.

« Malgré le ridicule que vous jetez sur une question bien plus grave que vous ne le pensez, dit-il à un certain Oscar Comettant (qui avait écrit dans le Siècle contre les Esprits et leurs partisans), je me plais à reconnaître que, tout en attaquant le principe, vous sauvegardez les convenances par l'urbanité des formes. »

On voit combien Allan Kardec est sensible à « l'urbanité des formes ». Mais il sait aussi être ironique : « Pour certaines personnes, il est regrettable qu'on ne puisse mettre les Esprits en bocal pour les observer à loisir. »

Il a aussi des satisfactions. Un correspondant de Lima (Perou), Don Fernando Guerrera, lui écrit :

« Très honoré Monsieur Allan Kardec,

« Votre livre des Esprits m'accompagne dans mes solitudes... etc. » C'est ainsi qu'il a pu constater la véracité des propos en traduisant quelques passages du livre aux « sauvages » Incas.

« L'idée de revivre sur la terre leur paraît toute naturelle, écrit Don Fernando, et l'un d'eux me dit un jour :

« - Est-ce que quand nous serons morts, nous pouvons naître parmi les blancs ? Assurément, répondis-je. Alors tu es peut-être un de nos parents ? - C'est possible. - C'est sans doute pour cela que tu es bon et que nous t'aimons ? - C'est encore possible. - Alors quand nous rencontrons un Blanc, il ne faut pas lui faire du mal, parce que c'est peut-être un de nos frères ? »

Don Fernando termine sa lettre :

« Vous admirez, sans doute, comme moi, monsieur, cette conclusion d'un sauvage, et le sentiment de fraternité qu'elle a fait naître en lui... »

On comprend combien Allan Kardec a dû être ému par le contenu de cette lettre venue de loin !

1860

Le Bulletin de la S.P.E.S. rend régulièrement compte des séances de travail. On y apprend que « la crainte du *qu'en dira-t-on* diminue chaque jour, et, qu'aujourd'hui, il est peu de personnes qui craignent d'avouer leurs opinions touchant au spiritisme ». Allan Kardec lit une lettre d'une dame de Bordeaux, qui, ayant fait un héritage, envoie une somme de dix mille francs à la Société. Le président propose d'employer cette somme « pour l'installation de la société dans des conditions plus favorables à ses travaux ». Ce sera fait le 1er avril de l'année, quand elle est transférée Passage Sainte-Anne, 59.

A la séance de vendredi, 30 mars, Allan Kardec refuse d'évoquer l'esprit de M. de R.... comte, membre titulaire qui, en rade de Cherbourg, désire être évoqué à la séance présente. « Il a déjà été évoqué deux fois, dit Allan Kardec et nous avons des choses plus utiles à discuter. »

Peu après, Allan Kardec fait un voyage à Lyon. C'est déjà une tournée de propagande, la première avant tant d'autres. Il a choisi Lyon parce que c'est sa ville natale. Mais aussi parce que : « Lyon a été la ville des martyrs ; la foi y est vive ; elle fournira des apôtres au spiritisme. Si Paris est la tête, Lyon sera le coeur. » Il

a dû penser à l'évêque de Lyon, Pothin, qui, nonagénaire, avait été tué à coups de cailloux en l'an 177 avec tant d'autres gaulois chrétiens. C'est en effet à Lyon que les adversaires du spiritisme sont les plus actifs. Ils traitent Allan Kardec d'halluciné, ce qui est un comble. Voici d'ailleurs le sage conseil qu'il donne aux spirites lyonnais :

« ... Il faut tout examiner froidement, tout peser mûrement, tout contrôler... »

« Propagateur zélé de la doctrine », selon le toast prononcé au banquet du 19 septembre offert par les spirites lyonnais, Allan Kardec n'en continue pas moins à travailler à son deuxième grand ouvrage, *le Livre des Médioms*. Des communications obtenues pendant son absence parlent toujours de sa mission (le 12 avril, chez M. Dehau, médium M. Crozet). De Limoges, on lui communique qu'il a encore pour dix ans de travaux (ce qui est vraiment prophétique). Enfin, le 10 juin, chez lui, le médium étant Mlle Schmidt, l'esprit de Vérité lui dit :

« Tu ne resteras pas longtemps parmi nous ; il faut bien que tu reviennes terminer ta mission qui ne peut être achevée dans cette existence. Si c'était possible, tu ne t'en irais pas du tout, mais il faut subir la loi de la nature. Tu seras absent pendant quelques années, et quand tu reviendras, ce sera dans des conditions qui te permettront de travailler de bonne heure. Cependant, il y a des travaux qu'il est utile que tu termines avant de partir ; c'est pourquoi nous te laisserons le temps nécessaire pour les achever. »

1861

Le 15 janvier sort le *Livre des Médioms*; c'est l'ouvrage le plus rigoureux et le plus impitoyable concernant la pratique du spiritisme. Allan Kardec y dénonce toutes les fautes commises par les charlatans, les esprits malveillants et les médiums intéressés ou orgueilleux. C'est grâce à cet ouvrage que la doctrine spirite annoncée dans le *Livre des Esprits* devient une science expérimentale, sinon exacte.

Evidemment, les adversaires se déchaînent. « *La Bibliothèque Catholique* vomit l'anathème et l'injure à pleine bouche, écrit Allan Kardec. » S'il y a un assassinat dans le pays, c'est la faute du spiritisme. Les suicidés sont encore les victimes de la doctrine spirite. Allan Kardec répond aux uns comme aux autres. Il sait que le spiritisme est mal compris ou pas du tout. Qu'il traverse l'époque des martyrs, inhérente à chaque doctrine révolutionnaire. En cette année, il y aura le fameux autodafé de Barcelone dont nous donnons plus bas le «procès-verbal». L'inquisition se met en action. Mais Allan Kardec continue. Il repart en province pour une tournée plus grande : Sens, Mâcon, Lyon et Bordeaux.

A Lyon, il constate le progrès réalisé depuis un an. En 1860, il y avait un seul centre de réunions : celui des Brotteaux dirigé par M. Dijoud, chef d'atelier, et par sa femme. Un an après, il trouve de nouveaux centres à la Guillotière, à Perrache, à la Croix-Rousse, à Vaise et à Saint-Just.

Justement, à Saint-Just, on le reçoit ainsi :

« Monsieur Allan Kardec, disciple de Jésus, interprète de l'Esprit de Vérité, vous êtes notre frère en Dieu ; nous sommes réunis tous d'un même cœur sous la protection de saint Jean-Baptiste, protecteur de l'humanité et précurseur du grand-maître Jésus, notre Sauveur. »

La fin du discours est une ovation :

« Nous le disons tous du fond du cœur ; nous sommes animés du même feu et nous répétons tous : Gloire à Allan Kardec et aux bons Esprits qui l'ont inspiré !... Merci monsieur Allan Kardec, merci mille fois, au nom du groupe de Saint-Just, d'être venu parmi nous, simples ouvriers et encore bien imparfaits en spiritisme... »

A Bordeaux, toujours le même accueil. A la réunion du 14 octobre, Allan Kardec prend la parole pour annoncer qu'après le « pronunciamiento de Lyon », c'est Bordeaux foyer de lumière en France - qui fait le sien.

A peine rentre-t-il à Paris, qu'il lui faut préparer la seconde édition du *Livre des Médioms*. Son autorité est maintenant bien reconnue. On l'appelle « chef spirite », honneur qu'Allan Kardec accepte dans la mesure où son autorité idéologique s'identifie avec celle de ses deux ouvrages déjà publiés. En même temps, il pense à l'organisation du spiritisme qui traverse une crise de croissance. Il donne des conseils sur la formation des sociétés spirites, en reconnaissant à la S.P.E.S. le droit d'être un exemple pour toute autre société nouvellement créée. Il dénonce l'esprit d'opposition systématique, fait la différence entre l'élément flottant et l'élément assidu et prêche pour l'homogénéité des groupes. Il explique le rôle des sociétés : rôle d'étude et de travail ainsi que recherche bibliographique et historique du fait spirite.

C'est en ce moment qu'Allan Kardec réalise à la fois l'étendue du spiritisme et le danger qui le menace. Trop de gens viennent dans les groupes uniquement pour satisfaire leur curiosité. D'autre part, s'il est reconnu comme « chef spirite », ne doit-il pas s'inquiéter de la succession ?

Le 22 décembre 1861, il écrit :

« Au cours d'une conversation avec les Esprits, ayant à parier de mon successeur dans la direction du spiritisme, je posai la question suivante :

« *Demande.* - Parmi les adeptes, beaucoup s'inquiètent de ce que deviendra le spiritisme après moi, et se demandent qui me remplacera quand je partirai, attendu qu'on ne voit personne se dessiner d'une manière notoire pour en prendre les rênes. »

« Je réponds que je n'ai pas la prétention d'être le seul être indispensable ; que Dieu est trop sage pour faire reposer l'avenir d'une doctrine qui doit régénérer le monde sur la vie d'un homme ; que d'ailleurs il m'a toujours été dit que ma tâche est de constituer la doctrine et qu'il me sera donné le temps nécessaire. Celle de mon successeur sera donc plus facile, puisque la route sera toute tracée, et qu'il lui suffira de la suivre. Néanmoins, si les Esprits jugeaient à propos de me dire quelque chose de plus positif à ce sujet, je leur en serais reconnaissant. »

« *Réponse.* - Tout cela est rigoureusement vrai ; voici ce qu'il nous est permis de te dire de plus. Tu as raison de dire que tu n'es pas indispensable : tu l'es aux yeux des hommes parce qu'il était nécessaire que le travail d'organisation fût concentré dans les mains d'un seul pour qu'il y ait unité ; mais tu ne l'es pas aux yeux de Dieu. Tu as été choisi, voilà pourquoi tu es seul ; mais tu n'es pas, comme tu le sais, du reste, le seul capable de remplir cette mission ; si elle était interrompue pour une cause quelconque, Dieu ne manquerait pas de sujets pour te remplacer. Ainsi quoi qu'il arrive, le spiritisme ne peut périr. »

« Jusqu'à ce que le travail d'élaboration soit achevé, il est donc nécessaire que tu sois seul en évidence, parce qu'il fallait un drapeau autour duquel on pût se rallier ; il fallait qu'on te considérât comme indispensable, pour que l'œuvre sortie de tes mains ait plus d'autorité dans le présent et dans l'avenir ; il fallait même que l'on conçût des craintes pour les suites de ton départ. »

« Si celui qui doit te remplacer était désigné d'avance, l'œuvre non encore achevée pourrait être entravée ; il se formerait contre lui des oppositions suscitées par la jalousie ; on le discuterait avant qu'il ait fait ses preuves ; les ennemis de la doctrine chercheraient à lui barrer le chemin, et il en résulterait des schismes et des divisions. Il se révélera donc quand le moment sera venu. »

« Sa tâche sera rendue plus facile, parce que, comme tu le dis, la route sera toute tracée ; s'il s'en écartait, il se perdrait lui-même, comme se sont déjà perdus ceux qui ont voulu se mettre à la traverse ; mais elle sera plus pénible dans un autre sens, car il aura des luttes plus rudes à soutenir. A toi incombe la charge de la conception, à lui celle de l'exécution ; c'est pourquoi ce devra être un homme d'énergie et d'action. Admire ici la sagesse de Dieu dans le choix de ses mandataires ; tu as les qualités qu'il faut pour le travail que tu dois accomplir, mais tu n'as pas celles nécessaires à ton successeur ; à toi, il faut le calme, la tranquillité de l'écrivain qui mûrit les idées dans le silence de la méditation, à lui, il faudra la force du capitaine qui commande un navire d'après les règles tracées par la science. Déchargé du travail de création de l'œuvre sous

le poids duquel ton corps succombera, il sera plus libre pour appliquer toutes ses facultés au développement et à la consolidation de l'édifice. »

« *Demande.* - Pourriez-vous me dire si le choix de mon successeur est arrêté dès ce moment ? »

« *Réponse.* - Il l'est sans l'être, attendu que l'homme, ayant son libre arbitre, peut reculer au dernier moment devant la tâche qu'il a lui-même choisie. Il faut aussi qu'il fasse ses - preuves de capacité, de dévouement, de désintéressement et d'abnégation. S'il n'était mû que par l'ambition et le désir de primer, il serait certainement mis de côté. »

« *Demande.* - Il a toujours été dit que plusieurs Esprits supérieurs devaient s'incarner pour aider au mouvement. »

« *Réponse.* - Sans doute, plusieurs Esprits auront cette mission, mais chacun aura sa spécialité, et agira par sa position sur telle ou telle partie de la société. Tous se révéleront par leurs œuvres, et aucun par une prétention quelconque à la suprématie. »

Pour terminer avec cette année voici enfin le Procès-verbal de l'autodafé de Barcelone.

Rappelons les faits (D'après H. SAUSSE) :

« M. Maurice Lachâtre était à cette époque établi libraire à Barcelone, en relations et communauté d'idées avec Allan Kardec, il lui demanda de lui adresser un certain nombre d'ouvrages spirites pour les mettre en vente... »

« Les ouvrages, au nombre de trois cents environ, furent expédiés... avec une déclaration régulière du contenu des colis. A leur arrivée en Espagne, les droits de douane furent réclamés au destinataire, et perçus par les agents du gouvernement espagnol, mais la livraison des colis n'eût pas lieu, l'évêque de Barcelone, ayant jugé ces livres pernicious, fit confisquer l'expédition par le Saint-Office. Allan Kardec en réclama le retour... ; l'évêque motiva son refus par la réponse suivante : « L'Eglise catholique est universelle, et ces livres étant contraires à la foi catholique, le gouvernement ne peut consentir à ce qu'ils aillent pervertir la morale et la religion des autres pays. »

On voit donc que l'inquisition espagnole se substitue l'autorité française, juge et refuse de rendre les livres qui appartiennent à Allan Kardec, citoyen français. Le chef du spiritisme renonce à soulever une action diplomatique. Il en est d'ailleurs dissuadé par les Esprits.

Voici le procès-verbal de l'ignominie catholique:

« *Procès-verbal* »

« Ce jour, neuf octobre mil huit cent soixante-un, à dix heures et demie du matin, sur l'esplanade de la ville de Barcelone, au lieu où sont exécutés les criminels condamnés au dernier supplice, par ordre de l'évêque de cette ville, ont été brûlés trois cents volumes et brochures sur le spiritisme, savoir :

« *La Revue Spirite*, directeur Allan Kardec ;

« *La Revue Spiritualiste*, directeur Piérart ;

« *Le Livre des Esprits*, par Allan Kardec ;

« *Le Livre des Médioms*, par le même ;

« *Qu'est-ce que le Spiritisme ?* Par le même ;

« *Fragment de Sonate dicté Par l'esprit de Mozart* ;

« *Lettre d'un catholique sur le Spiritisme*, par le Dr Grand

« *L'Histoire de Jeanne d'Arc*, dictée par elle-même à Melle Ermande Dufaux ;

« *La Réalité des Esprits démontrée par l'écriture directe*, par le baron de Guldenstubbé.

« Ont assisté à l'autodafé :

« Un prêtre revêtu des habits sacerdotaux, portant la croix d'une main et une torche de l'autre main ;

« Un notaire chargé de rédiger le procès-verbal de l'autodafé ;

« Le clerc du notaire ;

« Un employé supérieur de l'administration des douanes ;
« Trois mozos (garçons) de la douane, chargés d'entretenir le feu ;
« Un agent de la douane représentant le propriétaire des ouvrages condamnés par l'évêque ;
« Une foule innombrable encombrait les promenades et couvrait l'esplanade où se dressait le bûcher.
« Quand le feu a eu consumé les trois cents volumes ou brochures spirites, le prêtre et ses aides se sont retirés couverts par les huées et les malédictions de nombreux assistants qui criaient : A bas l'inquisition ! ...
« Plusieurs personnes se sont ensuite approchées du bûcher et en ont recueilli des cendres. »

1862

Après une année, riche en discussions et travail, Allan Kardec doit faire face aux calomniateurs qui s'en prennent à sa fortune « gagnée sur le dos du spiritisme ». Nous avons déjà donné un extrait, au début, de l'explication fournie par Allan Kardec à ce sujet. Nous reproduisons, pour l'année 1865, le grand discours prononcé devant la S.P.E.S., le 5 mai (*Compte rendu de la caisse du spiritisme*).

Mais il reçoit également des honneurs. Ainsi la Société spirite, dite de la Charité, de Vienne (Autriche), dans sa séance anniversaire du 18 mai 1862, lui décerne le diplôme et le titre de Président d'honneur :

« Au nom de Dieu tout-puissant et sous la protection de l'Esprit divin,
« La Société spirite de Vienne, voulant, à l'occasion de son deuxième anniversaire, témoigner à son aîné de Paris, dans la personne de son digne et courageux président, la déférence et la reconnaissance que lui inspirent ses constants efforts et ses précieux travaux pour la sainte cause du spiritisme et le triomphe de la fraternité universelle, a, sur la proposition de son président, et avec l'approbation de ses conseillers spirites, nommé par acclamation M. Allan Kardec, président de la Société des études spirites de Paris, au titre de Président d'honneur de la Société spirite, dite la Charité, de Vienne en Autriche.
« Vienne, 19 mai.

Le Président,

C. DELHEZ.

A son tour, la Société spirite de Paris va créer, dès octobre le titre de membre honoraire.

L'année 1862 est également une année de propagande. Sur l'invitation des spirites de Lyon et de Bordeaux, Allan Kardec part en septembre pour visiter une vingtaine de villes, tenir nombre de discours à cinquante réunions spirites, et parcourir en tout six cent quatre-vingt-treize lieues. Ce grand voyage d'études sera publié dans un ouvrage spécial, auxiliaire nécessaire aux groupes spirites, tant en ce qui concerne la doctrine que l'administration et l'organisation spirites. Allan Kardec a fait ce voyage sans faire appel à la caisse de la société, les frais étant pris uniquement sur ses ressources personnelles.

C'est en cette année qu'un ami lui écrit une lettre dans laquelle il lui rappelle les rapports doctrinaires entre le spiritisme et la théorie de l'âme de Charles Fourier. Cet ami se demande « pourquoi ceux qui s'acharnent tant après la doctrine de la réincarnation aujourd'hui n'ont rien dit quand Fourier est venu en faire une des pierres angulaires de sa théorie ? »

On sait que parmi les griefs de René Guénon contre le spiritisme se trouve celui de la ressemblance entre la théorie d'Allan Kardec et celle de l'illustre socialiste, auteur d'une acerbe critique contre la société (la civilisation bourgeoise).

Enfin une dernière satisfaction posthume :

L'évêque de Barcelone, auteur de l'autodafé, vient de mourir. Allan Kardec n'a pas besoin de l'évoquer ; il se présente spontanément pour dire :

" Il est écrit tu as brûlé les idées, et les idées te brûleront. »

Et il ajoute :

« Priez pour moi ; priez, car elle est agréable à Dieu, la prière que lui adresse le persécuté pour le persécuteur. Celui qui fut évêque et qui n'est plus qu'un pénitent. »

Il y a aussi plus qu'une revanche - une leçon de charité que seul le spiritisme est capable de professer.

1863

Les années se suivent et... se ressemblent. Pendant qu'Allan Kardec prépare son livre de morale spirite (l'Évangile selon le spiritisme), l'église catholique se déchaîne contre lui. Pendant qu'à Paris, dans son bureau du Passage Sainte-Anne, Allan Kardec recommande aux hommes de suivre l'enseignement moral du Christ, parce qu'il est le plus sublime, à Lyon, les évêques venus de partout et les professeurs de facultés théologiques, tiennent des assises au cœur desquelles ils attaquent violemment le spiritisme. Ainsi, les journaux lyonnais écrivent que le spiritisme « détruit la famille, avilit la femme, prêche le suicide et l'avortement, préconise le communisme et dissout la société ». On voit l'ignorance de cet évêque du Texas qui prétend connaître le spiritisme, en alléguant ces énormités.

Evidemment, Allan Kardec réfute avec son esprit logique et moral, toutes les insanités « de messieurs les théologiens ». Il sait que la société est encore ignorante et peut croire, en effet, que le suicidé de Tours qui avait ému l'opinion publique, était la victime de la doctrine spirite. Or, il suffit de lire au cours de la même année le récit rapporté par la *Gazette des Tribunaux*, concernant le lynchage d'un noir aux États-Unis (en novembre 1862) pour comprendre de quel côté se trouvent les bourreaux. Allan Kardec dénonce le racisme, ce que l'évêque du Texas feint d'ignorer (aujourd'hui encore de pareilles choses se répètent en Amérique, comme ailleurs).

Mais pendant que la croisade contre le spiritisme fait chorus avec les attaques contre la personne d'Allan Kardec (comme ceux de cet officier d'Alger qui calcule l'argent gagné par le fondateur du spiritisme), Allan Kardec continue son travail doctrinal. Eraste, l'esprit disciple de saint Paul, lui dit de ne pas se tourmenter.

Dans la même année paraît une revue spirite à Bordeaux.

1864

Il y a déjà six ans que le spiritisme doctrinaire a été fondé. Des sociétés ont pris naissance un peu partout : à Tours, à Lyon, à Bordeaux, à Alger... A l'étranger aussi : Turin, Bruxelles, Smyrne. L'état du spiritisme est satisfaisant, constate Allan Kardec. Il y a des spirites dans toutes les couches de la société : intellectuels, aristocrates, bourgeois et ouvriers. Même dans les prisons, des criminels se convertissent, grâce à la grande loi morale du spiritisme.

Cette loi, vient justement d'être décrite par Allan Kardec dans son livre *Imitation de l'Évangile selon le Spiritisme*. Par la suite le titre sera modifié (le mot *Imitation* étant supprimé).

Le spiritisme a grandi. A l'ouverture de la septième année sociale, le 1^{er} avril, Allan Kardec s'adresse à ses collègues de la S.P.E.S. en leur disant que « ce ne sont pas des souscripteurs que la société cherche, mais des vrais collaborateurs ».

Allan Kardec, qui vient d'avoir soixante ans, se décide à partir en Suisse, pour un voyage d'agrément. Il visite ce pays, qui, le premier, lui a révélé le rôle important de la *Nature* et de sa pureté. Tour à tour, il se rend à Neuchâtel, Berne, Zimmerwald, au lac de Thoun, Interlaken, dans la vallée de Lauterbrun et du Grundewald, au lac de Brientz, à Fribourg, Lausanne, Genève et sans doute à Yverdon.

C'est avec les yeux initiés d'Allan Kardec que cet homme se souvient du petit Denizard Rivail, disciple de Pestalozzi. Il pense aussi que la vie d'un être humain n'est jamais accomplie si, à l'activité profane et sociale, on n'ajoute pas un minimum de spiritualité qui transfigure le tout.

Il rentre à Paris, mais repart en Belgique pour parler aux spirites de Bruxelles et d'Anvers. Là, devant l'honneur qu'on lui fait, le chef du spiritisme doit montrer une grande modestie. Il rappelle les « desseins de la Providence, son rôle, à lui, étant celui d'instrument docile. C'est une tâche que j'ai accepté avec joie, et dont je m'efforce de me rendre digne en priant Dieu de me donner les forces nécessaires pour l'accomplir selon sa sainte volonté ».

De retour à Paris, Allan Kardec participe à la souscription en faveur des victimes de l'incendie de Limoges. Car cet homme n'est jamais indifférent aux malheurs qui s'abattent sur les hommes de son pays et d'ailleurs.

Seuls les théologiens de Lyon, le doyen A. Barricand en tête, continuent d'accabler les spiritistes du nom d'un dogme inventé par eux et qui n'est d'ailleurs qu'en contradiction avec ce dogme.

« L'Évangile selon le spiritisme » continue son chemin.

1865

Un coup d'oeil sur le spiritisme en 1864 rassure Allan Kardec. Il est encore en progrès. Plusieurs organes de l'idée sont nés pendant cette période : *Le Sauveur du Peuple*, *la Lumière*, *la Voix d'outre-tombe*, à Bordeaux; *l'Avenir*, à Paris ; *le Médium évangélique*, à Toulouse ; à Bruxelles, *le Monde musical*... Des groupes et des sociétés se sont ajoutés à ceux existants.

Pendant l'année 1865 Allan Kardec publie *le Ciel et l'Enfer*. Comme d'habitude, il y dénonce tout ce qui est rétrograde dans la pensée des hommes (religion, superstition) pour offrir, grâce au spiritisme, plus de liberté. Il s'érige contre la prétention de l'Eglise de faire habiter l'enfer par les âmes à jamais damnées. Selon Allan Kardec, Jésus a parlé plutôt de purgatoire, puisque le pêcheur peut se racheter. Dieu est bon et juste.

Les adversaires du spiritisme ne sont ni bons ni justes. Ils s'emparent de l'affaire *Davenport* pour l'exploiter contre la doctrine spirite.

En effet les Frères Davenport, deux médiums américains, ont donné une séance publique qui a tourné en music-hall. Quelqu'un a fait voir le « truc » et la salle a ri. Allan Kardec tient alors à préciser que la faculté médiumnique n'est pas absolue et que des véritables médiums ont pu la perdre, surtout quand un sentiment de lucre s'y est mêlé. Encore reste-t-il à prouver que les Frères Davenport aient jamais été des vrais médiums et non de simples charlatans.

Cette année, il ne voyage pas. Se sent-il fatigué ? Un an après, il tombera vraiment malade et les Esprits lui conseilleront de se ménager.

C'est aussi de cette époque que date son fameux rapport concernant la situation de la caisse du spiritisme à la S. P. B. S. Nous le publions pour éclaircir une fois pour tout cet épineux problème, le cheval de bataille de tous les adversaires du spiritisme et d'Allan Kardec.

*Extrait du compte rendu de la caisse du spiritisme
fait à la Société de Paris, le 5 mai 1865*

« On a beaucoup parlé des produits que je retirais de mes ouvrages ; personne de sérieux assurément ne croit à mes millions, malgré l'affirmation de ceux qui disaient tenir de bonne source que j'avais un train princier, des équipages à quatre chevaux et que, chez moi, on ne marchait que sur des tapis d'Aubusson. Quoi qu'en ait dit, en outre, l'auteur d'une brochure que vous connaissez, et qui prouve, par des calculs hyperboliques, que mon budget des recettes dépasse la liste civile du plus puissant souverain de l'Europe, parce que, en France seulement, vingt millions de spirites sont mes tributaires, il est un fait plus authentique que ses calculs, c'est que je n'ai jamais rien demandé à personne, que personne ne m'a jamais rien donné pour moi personnellement ; en un mot, que *je ne vis aux dépens de personne*, puisque, sur les sommes qui m'ont été volontairement confiées dans l'intérêt du spiritisme, aucune parcelle n'en a été distraite à mon profit. »

« Mes immenses richesses proviendraient donc de mes ouvrages spirites. Bien que ces ouvrages aient eu un succès inespéré, il suffit d'être tant soit peu initié aux affaires de librairie pour savoir que ce n'est pas avec des livres philosophiques qu'on amasse des millions en cinq ou six ans, quand on n'a sur la vente qu'un droit d'auteur de quelques centimes par exemplaire. Mais qu'il soit fort ou faible, ce produit étant le fruit de mon travail, personne n'a le droit de s'immiscer dans l'emploi que j'en fais; quand même il s'élèverait à des millions, du moment que l'achat des livres, aussi bien que l'abonnement à la *Revue*, est facultatif et n'est imposé *en aucune circonstance*, pas même pour assister aux séances de la société, cela ne regarde personne. Commercialement parlant, je suis dans la position de tout homme qui recueille le fruit de son travail ; je cours la chance de tout écrivain qui peut réussir, comme il peut échouer. »

« Bien que, sous ce rapport, je n'aie aucun compte à rendre, je crois utile, pour la cause même à laquelle je me suis voué, de donner quelques explications. »

« Je dirai d'abord que mes ouvrages n'étant pas ma propriété exclusive, je suis obligé de les acheter à mon éditeur et de les payer comme un libraire, à l'exception de la *Revue* ; que le bénéfice se trouve singulièrement diminué par les non-valeurs et les distributions gratuites faites dans l'intérêt de la doctrine, à des gens qui, sans cela, seraient obligés de s'en passer. Un calcul bien facile prouve que le prix de dix volumes perdus ou donnés, que je n'en dois pas moins payer, suffit pour absorber le bénéfice de cent volumes. Ceci soit dit à titre de renseignement et comme parenthèse. Somme toute et balance faite, il reste cependant quelque chose. Supposez le chiffre que vous voudrez ; qu'est-ce que j'en fais ? C'est là ce qui préoccupe le plus certaines gens. »

« Quiconque a vu notre intérieur jadis et le voit aujourd'hui, peut attester que rien n'est changé à notre manière de vivre depuis que je m'occupe de spiritisme ; elle est tout aussi simple maintenant qu'elle était autrefois. Il est donc certain que mes bénéfices, si énormes soient-ils, ne servent pas à nous donner les jouissances du luxe. Est-ce donc que j'aurais la manie de thésauriser pour avoir le plaisir de contempler mon argent ? Je ne pense pas que mon caractère et mes habitudes aient jamais pu le faire supposer. A quoi donc cela passe-t-il ? Du moment que cela ne me profite pas, plus la somme est fabuleuse, plus la réponse est embarrassante. Un jour, on en saura le chiffre exact, ainsi que l'emploi détaillé, et les faiseurs d'histoires en seront pour leurs frais d'imagination ; aujourd'hui, je me borne à quelques données générales pour mettre un frein à des suppositions ridicules. Je dois à cet effet entrer dans quelques détails intimes dont je vous demande pardon, mais qui sont nécessaires. »

« De tout temps nous avons eu de quoi vivre, très modestement, il est vrai, mais ce qui eût été peu pour certaines gens nous suffisait, grâce à nos goûts et à nos habitudes d'ordre et d'économie. A notre petit revenu venait s'ajouter en supplément le produit des ouvrages que j'ai publiés avant le spiritisme, et celui d'un modeste emploi que j'ai dû quitter quand les travaux de la doctrine ont absorbé tout mon temps. »

« Le spiritisme, en me tirant de l'obscurité, est venu me lancer dans une nouvelle voie ; en peu de temps, je me suis trouvé enchaîné dans un mouvement que j'étais loin de prévoir. Lorsque je conçus l'idée du *Livre des Esprits*, mon intention était de ne point me mettre en évidence et de rester inconnu ; mais, promptement débordé, cela ne m'a pas été possible : j'ai dû renoncer à mes goûts de retraite, sous peine d'abdiquer l'œuvre entreprise et qui grandissait chaque jour ; il m'a fallu en suivre l'impulsion et en prendre les rênes. Si mon nom a maintenant quelque popularité, ce n'est assurément pas moi qui l'ai recherchée, car il est notoire que je ne la dois ni à la réclame, ni à la camaraderie de la presse, et que je n'ai jamais profité de ma position et de mes relations pour me lancer dans le monde, alors que cela m'eût été si facile. Mais, à mesure que l'œuvre grandissait, un horizon plus vaste se déroulait devant moi, et en reculait les bornes ; je compris alors l'immensité de ma tâche, et l'importance du travail qui me restait à faire pour la compléter ; les difficultés et les obstacles, loin de m'effrayer, redoublèrent mon énergie ; je vis le but, et je résolus de l'atteindre avec l'assistance des bons Esprits. Je sentais que je n'avais pas de temps à perdre, et je ne le perdis ni en visites inutiles, ni en cérémonies oiseuses ; ce fut l'œuvre de ma vie ; j'y donnai tout mon temps, j'y sacrifiai mon repos, ma santé, parce que l'avenir était écrit devant moi en caractères irrécusables. »

« Sans nous écarter de notre genre de vie, cette position exceptionnelle ne nous en a pas moins créé des nécessités auxquelles mes seules ressources ne me permettaient pas de pourvoir. Il serait difficile de se figurer la multiplicité des dépenses qu'elle entraîne, et que j'aurais évitées sans cela. »

« Eh bien ! Messieurs, ce qui m'a procuré ce supplément de ressources, c'est le produit de mes ouvrages. Je le dis avec bonheur, c'est avec mon propre travail, avec le fruit de mes veilles que j'ai pourvu, en majeure partie du moins, aux nécessités matérielles de l'installation de la doctrine. »

« J'ai ainsi apporté une large quote-part à la caisse du spiritisme ; ceux qui aident à la propagation des ouvrages ne pourront donc pas dire qu'ils travaillent à m'enrichir, puisque le produit de tout livre acheté, de tout abonnement à la *Revue*, profite à la doctrine et non à un individu. »

« Ce n'était pas de pourvoir au présent ; il fallait aussi penser à l'avenir, et préparer une fondation qui, après moi, pût aider celui qui me remplacera dans la grande tâche qu'il aura à remplir ; cette fondation, sur laquelle je dois me taire encore, se rattache à la propriété que je possède, et c'est en vue de cela que j'applique une partie de mes produits à l'améliorer. Comme je suis loin des millions dont on m'a gratifié, je doute fort que, malgré mes économies, mes ressources personnelles me permettent jamais de donner à cette fondation le complément que je voudrais lui voir de mon vivant ; mais puisque sa réalisation est dans les vues de mes guides spirituels, si je ne le fais pas moi-même il est probable qu'un jour ou l'autre, cela se fera. En attendant, j'en élabore les plans. »

« Loin de moi, messieurs, la pensée de tirer la moindre vanité de ce que je viens de vous exposer ; il a fallu la persévérance de certaines diatribes pour m'engager, quoique à regret, à rompre le silence sur quelques-uns des faits qui me concernent. Plus tard, tous ceux que la malveillance s'est plu à dénaturer seront mis en lumière par des documents authentiques, mais le temps de ces explications n'est pas encore venu ; la seule chose qui m'importait pour le moment, c'était que vous fussiez édifiés sur la destination des fonds que la Providence fait passer par mes mains, quelle qu'en soit l'origine. Je ne me considère que comme dépositaire, même de ceux que je gagne, à plus forte raison de ceux qui me sont confiés. »

« Quelqu'un me demandait un jour, sans curiosité bien entendu, et par pur intérêt pour la chose, ce que je ferais d'un million si je l'avais. Je lui ai répondu qu'aujourd'hui l'emploi en serait tout différent de ce qu'il eût été dans le principe. Jadis j'eusse fait de la propagande par une large publicité ; maintenant je reconnais que cela eût été inutile, puisque mes adversaires s'en sont chargés à leurs frais. En ne mettant pas alors de grandes ressources à ma disposition pour cet objet, les Esprits ont voulu prouver que le spiritisme devait son succès à sa propre force.

« Aujourd'hui que l'horizon s'est élargi, que l'avenir surtout s'est déroulé, des besoins d'un tout autre ordre se font sentir. Un capital, comme celui que vous supposez, recevrait un emploi plus utile. Sans entrer dans des détails qui seraient prématurés, je dirai simplement qu'une partie servirait à convertir ma propriété en une maison spéciale de retraite spirite, dont les habitants recueilleraient les bienfaits de notre doctrine morale ; l'autre à constituer un revenu *inaliénable* destiné : 1° à l'entretien de l'établissement ; 2° à assurer une existence indépendante à celui qui me succédera et à ceux qui l'aideront dans sa mission ; 3° à subvenir aux

besoins courants du spiritisme sans courir la chance de produits éventuels comme je suis obligé de le faire, puisque la majeure partie de ses ressources repose sur mon travail qui aura un terme. »

« Voilà ce que je ferais. Mais si cette satisfaction ne m'est pas donnée, je sais que, d'une manière ou d'une autre, les Esprits qui dirigent le mouvement pourvoient à toutes les nécessités en temps utile ; c'est pourquoi je ne m'en inquiète nullement, et m'occupe de ce qui est pour moi la chose essentielle : l'achèvement des travaux qui me restent à terminer. Cela fait, je partirai quand il plaira à Dieu de me rappeler. »

*
* *

Nous retrouvons ici l'homme de cœur et le pédagogue, l'élève de Pestalozzi. Comme Denizard Rivait Allan Kardec accepte d'être un éducateur et un maître d'école. Ce n'est que dans ce sens que la famille spirite est aussi une école où l'homme qui s'y forme est meilleur que l'athée, le chrétien ou l'agnostique indifférent. Si Allan Kardec avait pensé que le spiritisme était une source d'enrichissement comme l'ont insinué les adversaires - il n'avait point besoin de penser à la création d'une caisse de secours et à un établissement pour les indigents. Nous y reviendrons, quand il sera question de son testament (1868).

1866

M. Didier, éditeur d'Allan Kardec et membre assidu de la société spirite, est mort le 2 décembre de l'année précédente. Les journaux adverses insinuent que M. Didier « avait édité M. Allan Kardec et était devenu, par politesse d'éditeur, ou par conviction, un adepte du spiritisme ».

Allan Kardec se demande « ... pourquoi serait-il plus étrange qu'un libraire fût spiritiste que d'être catholique, protestant, juif, saint-simonien, fouriériste ou matérialiste ? Quand donc messieurs les libres penseurs admettront-ils la liberté de conscience pour tout le monde ? »

Un autre journal, plus ironique, écrit :

« Le pauvre homme doit savoir maintenant à quoi s'en tenir sur les doctrines de M. Allan Kardec. »

Le fondateur du spiritisme constate avec tristesse que rien n'est plus respecté par ces « Messieurs les incroyables ». Allan Kardec rappelle aussi qu'au moment de sa mort, Didier mettait sous presse la quatorzième édition du *Livre des Esprits*.

Allan Kardec ne prend cependant pas la parole lors de l'enterrement. D'abord, parce que la famille ne le lui a pas demandé. Ensuite, parce que l'assistance était formée d'hommes qui, ne partageant point les idées spirites, auraient mal interprété son discours. Au lieu de parler pour ne rien dire, Allan Kardec a préféré se taire. Une dame est venue pour l'inciter à prendre la parole. Allan Kardec dit :

« Ces personnes ignorent, sans doute, que s'il me répugne de m'imposer, je n'aime pas davantage à poser. »

Ceci est un trait de caractère qui ne fera jamais défaut à Allan Kardec.

L'an 1866 s'annonce bien. Le spiritisme vient de prendre rang dans la philosophie et les connaissances usuelles, puisque Maurice Lachatre, rédacteur du *Nouveau Dictionnaire Universel* fait appel à Allan Kardec pour définir certains termes, Allan Kardec en est heureux pour la doctrine spirite. Il est sans doute flatté que son nom figure à côté de ceux d'Ampère, Arago, Becquerel, Berzelius, Biot, Chateaubriand, Cuvier, Gay-Lussac, Guizot, Lamartine, Laménais, Laplace, Michelet, Raspail, de Sacy, J.-B. Say et Thiers...

Quant à lui, il écrit, par exemple, la définition du mot *âme*, selon la doctrine spirite (voir l'Etude introductive le spiritisme philosophique).

Hélas, au mois d'avril, Allan Kardec tombe malade. Les Esprits, interrogés, lui recommandent du repos. « Votre maladie actuelle, dit l'Esprit du Dr Demeure, n'est que le résultat d'une dépense incessante de forces vitales qui ne laisse pas la réparation se faire, et d'un échauffement du sang produit par le manque absolu de repos. Nous vous soutenons sans doute, mais à la condition de ne pas défaire ce que nous faisons. Que sert-il de courir ? Ne vous a-t-on pas dit maintes fois que chaque chose viendrait en son temps et que les Esprits préposés au mouvement des idées sauraient faire surgir des circonstances favorables quand le moment d'agir serait venu ? »

« - Bon, monsieur Demeure, répond Allan Kardec, je vous remercie de vos sages conseils. Grâce à la résolution que j'ai prise de me faire suppléer, sauf les cas exceptionnels, la correspondance courante souffre peu maintenant, et ne souffrira plus à l'avenir ; mais que faire de cet arriéré de plus de cinq cents lettres, malgré toute ma bonne volonté, je ne puis parvenir à mettre à jour ? »

Scrupuleux, correct envers ses lecteurs et amis, Allan Kardec s'inquiète de leur attente. Le Dr Demeure lui conseille de mettre ces réponses au compte de « profits et perte ». Allan Kardec s'excuse auprès de ses correspondants. Pendant sa maladie, il est vite dans un état de somnolence assez étrange. Dans la nuit du 24 avril, il fait un rêve d'un caractère particulier.

« ... Nous cherchions à saisir, raconte-t-il, l'objet de la conversation (d'une foule d'hommes dans une rue), lorsque, tout à-coup, dans l'angle d'une muraille une inscription en petits caractères, brillants comme du feu, et que nous nous efforcions de déchiffrer ; elle était ainsi conçue - Nous avons découvert que le caoutchouc roulé sous la roue fait une lieue en dix minutes, pourvu que la route... Pendant que nous cherchions la fin de la phrase, l'inscription s'effaça peu à peu, et nous nous réveillâmes... »

Ce rêve tient de la prescience ; quelques années plus tard, la technique a montré le rôle du caoutchouc dans la locomotion.

Une fois guéri, il se remet au travail. A peine s'il lui reste trois ans à vivre. Il commence le travail de la *Genèse*.

De province, plusieurs gens lui demandent de créer une caisse de secours. Ceci lui donne l'occasion de faire une analyse du « spiritisme statistique ». Il constate qu'il y a cinq riches pour quatre-vingt-quinze travailleurs, que parmi les spirites, il y a un grand nombre qui se cache, etc. Pour en finir avec ce conseil : mieux vaut faire la charité personnelle, que de créer une administration bureaucratique et qui risque, par surcroît, de donner l'impression d'une action de propagande.

Mais il reviendra sur ce problème.

1867

Le temps presse. Malgré sa maladie, Allan Kardec travaille fébrilement. La *Genèse* lui demande un travail fatigant. Il a à peine le temps de faire un voyage éclair à Bordeaux, Tours et Orléans. Il assiste à des séances consacrées spécialement au traitement des malades.

Le problème social du spiritisme l'intéresse plus que la théorie. Il organise des collectes en faveur des chômeurs et des victimes. D'autre part, il a la certitude que des « grands bouleversements se préparent pour ces années-ci ». Il est intéressant de mettre en évidence l'idée de sa propre fin, qui ne devrait plus tarder, avec celle de la chute de l'Empire. Nous l'avons dit, au début, toute la vie de Denizard Rivail et d'Allan Kardec,

est faite de coïncidences et de pressentiments. Allan Kardec ne discerne pas bien, en cette année 1867, si le « grand passage qui se prépare » est celui de 1870 de la France ou bien sa mort, à lui (1869).

Il se hâte de terminer son œuvre. Pour qu'elle soit vraiment accomplie, il prépare les idées générales concernant l'organisation, l'administration et l'avenir du spiritisme.

L'idée la plus chère qu'il caresse en ce moment-là, c'est de réussir à faire construire six petites maisonnettes avec jardin, sur le terrain qu'il avait acheté autrefois avenue Ségur, derrière les Invalides (2.666 m²). Il espérait pouvoir se retirer lui-même dans la « villa Ségur » et prendre avec lui, dans les autres maisons, les défenseurs indigents du spiritisme.

L'argent lui manque... Il fait un emprunt au Crédit Foncier (50.000 francs).

Ce n'est qu'en 1869 que la nouvelle société spirite sera constituée sur de nouvelles bases.

1868

C'est en janvier que sort son dernier grand livre : *La Genèse, les Miracles et les prédications selon le Spiritisme*. Dans cette dernière année de sa vie - il n'a plus que trois mois à vivre - Allan Kardec fait le bilan d'une vie et d'une activité. Les Esprits lui donnent des instructions sur tous les problèmes concernant le spiritisme doctrinaire et pratique. S'est-il trompé dans ses écrits ?

Non : tout est vrai et juste dans sa dizaine d'ouvrages publiés depuis 1857. Il a fallu à peine dix ans pour que Denizard Rivail connaisse les secrets du monde invisible et qu'il fonde le spiritisme scientifique et moral.

Pendant ces mêmes années d'innombrables détracteurs ont essayé d'entraver la marche victorieuse du spiritisme. Allan Kardec a lutté contre la mauvaise foi, la calomnie et la méchanceté. Mais qu'advient-il du spiritisme après sa mort ? Comme le christianisme, la nouvelle doctrine s'est répandue avec une force foudroyante. Le nombre des adversaires lui aussi, s'est accru. Allan Kardec pense alors à une organisation administrative du mouvement qui risque de se perdre en querelles ou erreurs si le comité central n'y met pas ordre. Malgré lui, le spiritisme prend l'aspect d'une Eglise ou d'un Parti. Ce sera la seule église et le seul parti qui ne connaîtra pas le sectarisme et l'intolérance. Car la devise est toujours la même : *Hors la charité pas de salut*. Les spirites sont les premiers à devoir pratiquer la charité.

Alors cet homme au soir de sa vie écrit son *testament Philosophique*. Celui-ci concerne tout d'abord la nouvelle organisation de la Société spirite et qui reste toujours un exemple pour toute autre société spirite.

Nous lui laissons la parole :

« Les principales attributions Au comité central seront :

« 1. Le soin des intérêts de la doctrine et sa propagation ; le maintien de son unité par la conservation de l'intégrité des principes reconnus ; le développement de ses conséquences ;

« 2. L'étude des principes nouveaux, susceptibles d'entrer dans le corps de la doctrine ;

« 3. La concentration de tous les documents et renseignements qui peuvent intéresser le spiritisme ;

« 4. La correspondance ;

« 5. Le maintien, la consolidation et l'extension des liens de fraternité entre les adeptes et les sociétés particulières des différents pays ;

« 6. La direction de la *Revue* qui sera le journal, officiel du spiritisme, et à laquelle pourra être jointe une autre publication périodique ;

- « 7. L'examen et l'appréciation des ouvrages, articles de journaux et tous écrits intéressant la doctrine. La réfutation des attaques, s'il y a lieu ;
- « 8. La publication des ouvrages fondamentaux de la doctrine, dans les conditions les plus propres à leur vulgarisation. La confection et la publication de ceux dont nous donnerons le plan, et que nous n'aurions pas le temps de faire de notre vivant. Les encouragements donnés aux publications qui pourront être utiles à la cause ;
- « 9. La fondation et la conservation de la bibliothèque, des archives et du musée;
- « 10. L'administration de la caisse de secours, du dispensaire et de la maison de retraite ;
- « 11. L'administration des affaires matérielles ;
- « 12. La direction des séances de la société ;
- « 13. L'enseignement oral ;
- « 15. Les visites et instructions aux réunions et sociétés particulières qui se placeront sous son patronage.
- « 16. La convocation des congrès et assemblées générales.

« Ces attributions seront réparties entre les différents membres du comité, selon la spécialité de chacun, lesquels, au besoin, seront assistés par un nombre suffisant de membres auxiliaires ou de simples employés.

« En conséquence, parmi les membres du comité, il y aura :

« Un secrétaire général pour la correspondance, et les procès-verbaux des séances du comité ;

« Un rédacteur en chef pour la *Revue* et les autres publications ;

« Un bibliothécaire archiviste, chargé en outre de l'examen et des comptes rendus d'ouvrages et articles de journaux ;

« Un directeur de la caisse de secours, chargé en outre de la direction du dispensaire, des visites aux malades et aux nécessiteux, et de tout ce qui a rapport à la bienfaisance. Il sera secondé par un comité de bienfaisance, pris dans le sein de la société, et formé de personnes charitables de bonne volonté ;

« Un administrateur comptable, chargé des affaires et des intérêts matériels ;

« Un directeur spécial pour les affaires concernant les publications ;

« Des orateurs pour l'enseignement oral, chargés en outre de visiter les sociétés des départements, et d'y donner des instructions. Il pourra en être pris parmi les membres auxiliaires et les adeptes de bonne volonté, qui recevront, à cet effet, un mandat spécial.

« Quelle que soit l'extension ultérieure des affaires et du personnel administratif, le comité sera toujours limité au même nombre de membres titulaires.

« Jusqu'à présent, nous avons dû suffire à peu près à nous seul à ce programme ; aussi quelques-unes de ses parties ont-elles été négligées ou n'ont pu être qu'ébauchées, et celles qui sont plus spécialement de notre ressort, ont dû souffrir d'inévitables retards, par la nécessité de nous occuper de tant de choses, alors que le temps et les forces ont des limites, et qu'une seule absorberait le temps d'un homme. »

Cet homme s'est donné sans compter pour que tout marche bien. Il sait que les tâches doivent être réparties. Il crée alors cette Société Anonyme au capital de quarante mille francs divisé en quarante parts de mille francs pour l'exploitation de la *Revue Spirite* et des ouvrages d'Allan Kardec.

Le *Testament* expose ses vues sur toutes les questions concernant l'organisation morale et matérielle de la Société :

« Il est fâcheux, sans doute, d'être obligé d'entrer dans des considérations matérielles pour atteindre un but tout spirituel ; mais il faut observer que la spiritualité même de l'œuvre se rattache à la question de l'humanité et de son bien-être ; qu'il ne s'agit plus seulement de l'émission de quelques idées philosophiques, mais de fonder quelque chose de positif et de durable, pour l'extension et la consolidation de la doctrine à laquelle il faudra faire produire les fruits qu'elle est susceptible de donner. Se figurer que nous sommes encore aux temps où quelques apôtres pouvaient se mettre en route avec leur bâton de voyage, sans souci de leur gîte et de leur pain quotidien, serait une illusion détruite par une amère déception. Pour faire quelque chose de sérieux, il faut se soumettre aux nécessités qu'imposent les mœurs de l'époque où l'on vit ; ces nécessités sont tout autres qu'aux temps de la vie patriarcale, l'intérêt même du spiritisme exige donc que l'on

calcule ses moyens d'action pour ne pas être arrêté en chemin. Calculons donc, puisque nous sommes dans un siècle où il faut compter. »

« Les attributions du comité central seront assez nombreuses, comme on le voit, pour nécessiter une véritable administration. Chaque membre ayant des fonctions actives et assidues si l'on ne prenait que des hommes de bonne volonté, les travaux pourraient en souffrir, car nul n'aurait le droit de faire des reproches aux négligents. Pour la régularité des travaux et de l'expédition des affaires, il est nécessaire d'avoir des hommes sur l'assiduité desquels on puisse compter, et dont les fonctions ne soient pas de simples actes de complaisance. Plus ils auraient d'indépendance par leurs ressources personnelles, moins ils s'astreindraient à des occupations assidues ; s'ils n'en ont pas, ils ne peuvent donner leur temps. Il faut donc qu'ils soient rétribués, ainsi que le personnel administratif ; la doctrine y gagnera en force, en stabilité, en ponctualité, en même temps que ce sera un moyen de rendre service à des personnes qui pourraient en avoir besoin. »

« Un point essentiel, dans l'économie de toute administration prévoyante, c'est que son existence ne repose pas sur des produits éventuels pouvant faire défaut, mais sur des ressources fixes, régulières, de manière à ce que sa marche, quoi qu'il arrive, ne puisse être entravée. Il faut donc que les personnes qui seront appelées à donner leur concours ne puissent concevoir aucune inquiétude sur leur avenir. Or, l'expérience démontre qu'ou doit considérer comme essentiellement aléatoires les ressources qui ne reposent que sur le produit de cotisations, toujours facultatives, quels que soient les engagements contractés, et recouvrement souvent difficile. Asseoir des dépenses permanentes et régulières sur des ressources éventuelles, serait un manque de prévoyance que l'on pourrait un jour regretter. Les conséquences sont moins graves, sans doute, quand il s'agit de fondations temporaires qui durent ce qu'elles peuvent ; mais ici, c'est une question d'avenir. Le sort d'une administration comme celle-ci ne peut être subordonné aux chances d'une affaire commerciale ; elle doit être, sinon aussi florissante, du moins aussi stable qu'elle le sera dans un siècle d'ici. Plus sa base sera solide, moins elle sera exposée aux coups de l'intrigue. »

« En pareil cas, la plus vulgaire prudence veut que l'on capitalise, d'une manière inaliénable, les ressources à mesure qu'elles arrivent, afin de constituer un revenu perpétuel, à l'abri de toutes les éventualités. L'administration réglant ses dépenses sur son revenu, son existence ne peut, dans aucun cas, être compromise puisqu'elle aura toujours les moyens de fonctionner. Elle peut, en commençant, être organisée sur une plus petite échelle ; les membres du comité peuvent être provisoirement bornés à cinq ou six, le personnel et les frais administratifs réduits à leur plus simple expression, sauf à proportionner le développement à l'accroissement des ressources et des besoins de la cause, mais encore faut-il le nécessaire. »

« Personnellement, et bien que partie active du comité, nous ne serons d'aucune charge au budget, ni pour émoluments, ni pour indemnités de voyages, ni pour une cause quelconque ; si nous n'avons jamais rien demandé à personne pour nous, nous le ferions encore moins dans cette circonstance ; notre temps, notre vie, toutes nos forces physiques et intellectuelles appartiennent à la doctrine. Nous déclarons donc formellement qu'aucune partie des ressources dont disposera le comité ne sera distraite à notre profit. »

« Nous y apportons, au contraire, notre quote-part :

« 1. Par l'abandon des produits de nos ouvrages faits et à faire ;

« 2. Par l'apport de valeurs mobilières et immobilières.

« Nous faisons donc des vœux pour la réalisation de notre plan, dans l'intérêt de la doctrine, et non pour nous y faire une position dont nous n'avons pas besoin. C'est à préparer les voies de cette installation que nous avons consacré jusqu'à ce jour le produit de nos travaux, ainsi que nous l'avons dit plus haut. Si nos moyens personnels ne nous permettent pas de faire plus, nous aurons du moins la satisfaction d'en avoir posé la première pierre. »

« Supposons donc que, par une voie quelconque, le comité central soit, dans un temps donné, mis en mesure de fonctionner, ce qui suppose un revenu de vingt-cinq à trente mille francs, en se restreignant pour le début, les ressources de toutes natures dont il disposera, en capitaux et produits éventuels, constitueront la Caisse générale du spiritisme, qui sera l'objet d'une comptabilité rigoureuse. Les dépenses obligatoires étant réglées, l'excédent du revenu accroîtra le fonds commun ; c'est proportionnellement aux ressources de ce fonds que le comité pourvoira aux diverses dépenses utiles au développement de la doctrine, sans que jamais il puisse en faire son profit personnel, ni une source de spéculation pour aucun de ses membres. L'emploi des fonds et la

comptabilité seront, d'ailleurs, soumis à la vérification de commissaires spéciaux délégués à cet effet par le congrès ou assemblées générales. »

« Un des premiers soins du comité sera de s'occuper des publications dès qu'il en aura la possibilité, sans attendre de pouvoir le faire à l'aide du revenu ; les fonds affectés à cet usage ne seront, en réalité, qu'une avance, puisqu'ils rentreront par la vente des ouvrages, dont le produit retournera au fonds commun. C'est une affaire d'administration. »

« Pour donner à cette institution une existence légale, à l'abri de toute contestation, lui donner en outre le droit d'acquérir, de recevoir et de posséder, elle sera constituée, si cela est jugé nécessaire, par acte authentique, sous forme de société commerciale anonyme, pour quatre-vingt dix ans, indéfiniment prorogable, avec toutes les stipulations nécessaires pour que jamais elle ne puisse s'écarter de son but, et que les fonds ne puissent être détournés de leur destination. »

« Sans entrer ici dans des détails qui seraient superflus et prématurés, nous devons cependant dire quelques mots sur deux institutions accessoires du comité, afin qu'on ne se méprenne pas sur le sens que nous y attachons ; nous voulons parler de la caisse de secours et de la maison de retraite. »

« L'établissement d'une caisse générale de secours est une chose impraticable, et qui présenterait de sérieux inconvénients, ainsi que nous l'avons démontré dans un article spécial. (*Revue* de juillet 1866, page 163.) Le comité ne peut donc s'engager dans une voie qu'il serait bientôt forcé d'abandonner, ni rien entreprendre qu'il ne soit certain de pouvoir réaliser. Il doit être positif, et ne point se bercer d'illusions chimériques ; c'est le moyen de marcher longtemps et sûrement ; pour cela, il doit en tout rester dans les limites du possible. »

« Cette caisse de secours ne peut et ne doit être qu'une institution locale, d'une action circonscrite, dont la prudente organisation pourra servir de modèle à celle du même genre que pourraient créer les sociétés particulières. C'est par leur multiplicité qu'elles pourront rendre des services efficaces et non en centralisant les moyens d'action. »

« Elle sera alimentée : 1^o par la portion affectée à cette destination sur le revenu de la caisse générale du spiritisme ; 2^o par les dons spéciaux qui y seront faits. Elle capitalisera les sommes reçues de manière à se constituer un revenu ; c'est sur ce revenu qu'elle donnera des secours temporaires ou viagers, et remplira les obligations de son mandat, lesquelles seront stipulées dans son règlement constitutif. »

« Le projet d'une maison de retraite, dans l'acception complète du mot, ne peut être réalisé au début, en raison des capitaux qu'exigerait une semblable fondation, et, en outre, parce qu'il faut laisser à l'administration le temps de s'asseoir et de marcher avec régularité, avant de songer à compliquer ses attributions par des entreprises où elle pourrait échouer. Embrasser trop de choses avant d'être assurés des moyens d'exécution, serait une imprudence. On le comprendra facilement si l'on réfléchit à tous les détails que comportent les établissements de ce genre. Il est bon, sans doute, d'avoir de bonnes intentions, mais avant tout il faut pouvoir les réaliser. »

On voit alors clairement que si Allan Kardec a été la forte individualité qui a donné vie au centre d'études spirites, par contre, désormais, « ce centre n'est (plus) une individualité, mais un foyer d'activité collective, agissant dans l'intérêt général, et où l'autorité personnelle s'efface ». Le « chef du spiritisme » ne doit pas être une personne, même si celle-ci réunit toutes les qualités requises pour l'accomplissement de son mandat. Esprit démocratique. Allan Kardec se méfie du pouvoir d'un seul. Il y a risque de tomber sur un vaniteux, un dictateur, qui fausse la doctrine spirite.

D'où l'idée de constituer une direction collective, telle que nous l'avons vu dans le testament ci-dessus, mais en ayant soin d'éviter les centralisations excessives. La démonstration apparaît d'une grandeur et d'une sagesse exemplaires.

1869

Et puis, au matin du 31 mars 1869, le cœur de Hippolyte-Léon-Denivard-Allan Kardec s'est à jamais arrêté, à la suite de la rupture d'un anévrisme. Le lendemain, il devait déménager à la villa Ségur. Mais son rendez-vous était ailleurs.

Voici quelques détails donnés par Muller, celui qui avait envoyé la dépêche laconique aux spirites lyonnais :
« Monsieur Allan Kardec est mort, on l'enterre vendredi. »

« Amis, écrit le spirite, Allan Kardec est mort ce matin entre onze heures et midi, subitement, en donnant un numéro de la *Revue* à un commis de librairie qui venait de l'acheter ; il s'est affaissé sur lui-même sans proférer une seule parole ; il était mort ; il était seul chez lui (rue Sainte-Anne), rangeant ses livres et papiers pour son déménagement qui était commencé et qui devait se terminer demain. Son concierge, accouru aux cris de la bonne et du commis, l'a relevé, rien, plus rien ; Delanne, accouru en toute hâte, l'a frictionné, magnétisé, mais en vain, c'était fini. »

« Je viens de le voir, j'ai pénétré dans l'entrée tout encombrée d'ustensiles de ménage, la porte de la salle des séances grande ouverte m'a laissé voir le désordre d'un apprêt pour le départ ; introduit dans le petit salon que vous connaissez bien, avec son tapis rouge et ses meubles antiques, j'ai tout d'abord aperçu Mme Kardec, assise à la place du canapé faisant face à la cheminée ; M. Delanne à ses côtés ; en face d'eux, sur deux matelas jetés à terre, auprès de la porte de la petite salle à manger, gisait le corps, restes inanimés de celui que nous aimons tous. Sa tête, couverte à son sommet par un mouchoir blanc, noué sous le menton, laissant voir la face entière, semblant reposer doucement et goûter le plaisir doux et calme du devoir accompli. »

« Rien de hideux n'avait marqué le passage de la mort ; moins le souffle, il dormait. »

« Sur son corps étendu, était jetée une couverture en laine blanche qui, vers les épaules, laissait apercevoir le collet de sa robe de chambre, seul vêtement qu'il eût quand il a été frappé ; à ses pieds, jetés, au hasard du déchaussé, ses pantoufles et ses bas semblaient avoir encore la chaleur de son corps. »

« C'était triste, et pourtant, un sentiment de la douce quiétude pénétrait l'âme ; tout dans la maison était désordre, chaos, mort ; et tout y semblait calme, riant et doux, forcément, en face de ces restes, on songeait à l'avenir. »

« Je vous ai dit que c'était vendredi que nous l'enterrions, nous ne savons pas encore à quelle heure ; ce soir, son corps est veillé par Desliens et Tailleur ; demain par Delanne et Morin. »

« On est à la recherche de ses papiers, de ses volontés dernières, en tant qu'il les ait écrites ; dans tous les cas, l'enterrement sera purement civil. »

« Je vous écrirai et vous donnerai les détails de la cérémonie. »

« Demain, je crois, on doit aviser à nommer un comité des spirites les plus attachés à la cause, ceux qui peuvent le mieux connaître ses besoins afin d'attendre et de savoir ce qu'il y aura à faire ; »

« Tous à vous de cœur.

« Votre ami, MULLER. »

C'est encore Muller qui donne les détails de la cérémonie funèbre.

« A midi précis, écrit-il, le convoi se mettait en marche ; un corbillard modeste, seul, ouvrait la marche, entraînant après lui, doucement pressée, la foule nombreuse de tous ceux qui avaient pu se trouver à ce dernier rendez-vous. Le deuil était conduit par M. Levent, vice-président de la Société ; à sa gauche, M. Tailleur, à sa droite, M. Morin ; après venaient les médiums, le comité, la Société tout entière, puis la foule des amis, des sympathisants ; ensuite, les intéressés de tous genres, les officieux et les désœuvrés fermaient la marche ; en tout, mille à douze cents personnes. »

« Le convoi a suivi la rue de Grammont, traversé les grands boulevards, la rue Lafitte, Notre-Dame-de-Lorette, rue Fontaine, les boulevards extérieurs (Clichy) et a fait son entrée au cimetière Montmartre, au milieu de la foule de ceux qui l'avaient précédé ; bien loin, là-bas, plus loin encore, au fond du cimetière, une fosse béante attendait, à l'envi, les curieux rompent les rampes pour venir prendre place dans l'espoir des discours (pauvres gens), la corde du fossoyeur enroule la bière qui descend lentement au fond de l'abîme : un grand silence se fait 1 Le vice-président s'avance sur le bord du gouffre... »

En effet, M. Levent parle au nom de la Société spirite de Paris. Il rappelle qu'en ce jour, un vendredi, la réunion est autrement grave et profonde.

« Faut-il que Dieu, s'écrie l'orateur, ait rappelé à lui l'homme qui pouvait encore faire tant de bien ; l'intelligence si pleine de sève, le phare enfin, qui nous a tirés des ténèbres, et nous a fait entrevoir ce nouveau monde bien autrement vaste, bien autrement admirable, que celui qu'immortalisa le génie de Christophe Colomb ? Ce monde, dont il avait à peine commencé à nous faire la description, et dont nous pressentions déjà les lois fluidiques et spirituelles. »

« Cependant, ce départ était nécessaire, ajoute-t-il. Il prend enfin un peu de repos, ce maître infatigable. A notre tristesse correspond une grande joie dans la fête qui se prépare là-haut. »

« La Société s'engage à continuer ses labeurs. »

Il termine :

« Au nom de la Société parisienne des études spirites, nous te disons non adieu, mais *au revoir, à bientôt* »

Le même au revoir est dit par l'illustre Camille Flammarion, qui parle du *Spiritisme et la Science*. Il rappelle, avant, l'œuvre d'Allan Kardec, « ce penseur laborieux », et souligne le « bon sens incarné » du fondateur du spiritisme scientifique.

« Car, messieurs, s'écrie-t-il, le Spiritisme n'est pas une religion, mais une science, science dont nous connaissons à peine l'a b c. Le temps des dogmes est fini. La nature embrasse l'univers, et Dieu lui-même, qu'on a fait jadis à l'image de l'homme, ne peut être considéré par la métaphysique moderne que comme un *esprit dans la nature*. »

« Mais cette nouvelle science reconnaît l'immortalité, pareille au soleil, l'immortalité est la lumière de la vie.

Après Camille Flammarion, c'est Alexandre Delanne qui prend la parole au nom des spirites des centres éloignés. Il parle de ce « pionnier émérite » à qui les spirites du monde entier adressent un « merci » mille fois répété.

Muller, lui, parle au nom des familles et des amis. « Je parle, dit-il, au nom de sa veuve, de celle qui fut sa compagne fidèle et heureuse, pendant trente-sept années d'un bonheur sans nuages et sans mélange, de celle qui partagea ses croyances et ses travaux, ainsi que ses vicissitudes et ses joies ; qui, restée seule aujourd'hui, est fière de la pureté des moeurs, de l'honnêteté absolue et du désintéressement sublime de son époux... »

« Mais Kardec avait été aussi le savant Rivail, dit Muller... » Il rappelle une partie de cette activité dont nous avons vu l'extraordinaire utilité et efficacité dans le domaine de l'instruction publique.

Que penser de tous ces discours venus du fond du cœur ? Comme il se devait, et par l'intermédiaire de plusieurs médiums, l'esprit d'Allan Kardec a dicté quelques instructions :

« - Comment vous remercier, messieurs, de vos bons sentiments et des vérités éloquemment exprimées sur ma dépouille mortelle ; vous ne pouvez en douter, j'étais présent et profondément heureux, touché de la communion de pensée qui nous unissait de cœur et d'esprit. »

Il encourage ses amis sur la voie du spiritisme. Son dernier mot est : *Dieu*.

Une semaine après la mort de son fondateur, la nouvelle Société spirite de Paris compose son bureau de sept membres : MM. Levent, Malet, Canaguier, Ravan, Desliens, Delanne et Tailleur. C'est M. Malet qui devient le nouveau président.

De son côté, M^{me} Kardec (âgée de 74 ans), la seule propriétaire légale des ouvrages et de la *Revue* décide :

1) De faire don, chaque année, à la caisse générale du spiritisme, de l'excédent des bénéfices provenant soit de la vente des livres spirites et des abonnements à la *Revue*, soit des opérations de la librairie spirite ; mais à la condition expresse que personne, à titre de membre du Comité central ou autre, n'aura le droit de s'immiscer dans cette affaire industrielle, et que les versements, quels qu'ils soient, seront accueillis sans

observation, attendu qu'elle entend tout gérer personnellement, prévoir les réimpressions d'ouvrages, les publications nouvelles, régler à sa convenance les émoluments de ses employés, le loyer, les dépenses à venir, en un mot, tous les frais généraux.

2) La *Revue* est ouverte à la publication des articles que le Comité central jugera utiles la cause du spiritisme, mais à la condition expresse qu'ils seront d'abord sanctionnés par le propriétaire et le Comité de rédaction, ainsi que cela a lieu pour toutes les publications quelles qu'elles soient.

3) La caisse générale du spiritisme est remise entre les mains d'un trésorier, chargé de la gérance des fonds sous la surveillance d'un Comité directeur jusqu'à ce qu'il y ait lieu d'en faire usage, ces fonds seront placés en acquisition des propriétés foncières pour parer à toutes les éventualités...

Mme Allan Kardec est morte en 1883 (le 21 janvier), à l'âge de 89 ans.

Le couple Kardec n'a pas eu d'enfants. Mais l'œuvre spirituelle d'Allan Kardec a apporté à l'humanité une contribution inestimable : la reconnaissance, comme *frères*, de tous les êtres humains, et ce indifféremment de leur nationalité, sexe, race ou religion.

C'est un homme universel qui a créé une morale et une philosophie universelles.
Que Dieu veuille le garder dans le ciel des Purs Esprits !

Note. - Nous donnons à la fin de l'ouvrage une synthèse de la vie et de l'œuvre d'Allan Kardec.

TROISIEME PARTIE

L'ŒUVRE SPIRITE D'ALLAN KARDEC

Nous avons préféré inclure certains ouvrages de Denizard Rivail et d'Allan Kardec dans la seconde partie. Il nous a, en effet, semblé, que l'activité pédagogique de Rivail concernait davantage sa vie que son œuvre, et que l'activité déployée pendant les quinze ans de travail spirite d'Allan Kardec devait suivre la ligne tracée par la *Revue Spirite* et certains petits ouvrages comme le *Voyage spirite* de 1862. D'autre part, dans la première partie de notre ouvrage, nous avons utilisé ces petites brochures comme « *Qu'est-ce que le Spiritisme ?* » De sorte qu'en ce moment, il nous reste à rendre compte de cinq ouvrages fondamentaux d'Allan Kardec et du spiritisme, à savoir:

A. *Le Livre des Esprits* (1857).

B. *Le Livre des Médioms* (1861).

C. *L'Évangile selon le Spiritisme* (1864).

D. *Le Ciel et l'Enfer* (1865).

E. *La Genèse, les miracles et les prédications selon le spiritisme* (1868).

CHAPITRE PREMIER

A. LE LIVRE DES ESPRITS

Le *Livre des Esprits* paraît en 1857. Il est signé par Allan Kardec qui déclare avoir systématisé les dictées des Esprits et tout d'abord celles de l'*Esprit de la Vérité*. L'ouvrage est divisé en quatre grandes parties :

- a) Les causes premières ;
- b) Monde spirite ou des esprits ;
- c) Lois morales ;
- d) Espérance et consolations.

Première Partie : Les Causes Premières

Pour un matérialiste, le fondement du monde réside dans la matière. C'est elle la cause première de la vie, dit cosmos, du monde.

Par contre, les spiritualistes en général et les spirites en particulier, considèrent la matière comme une cause parmi d'autres, point la plus importante. Avant elle, se trouve Dieu le Créateur.

« Dieu, dit Allan Kardec, est l'intelligence suprême, cause première de toutes choses. » Les preuves de son existence peuvent se résumer dans la formule : « Il n'y a pas d'effet sans cause. » Car « l'univers existe et il a une cause ». La présence de Dieu apparaît alors comme nécessité, comme *auteur*. C'est le sentiment inné que Dieu existe; il ne peut être le résultat de l'éducation, car « si cela était, pourquoi les sauvages auraient-ils ce sentiment? »

L'univers prouve encore l'existence de Dieu par son aspect harmonieux :

« Si l'harmonie qui règle les ressorts de l'univers décèle les combinaisons et des vues déterminées, et, par cela même, révèle une puissance intelligente, attribuer la formation première au hasard serait un non-sens, car le hasard est aveugle et ne peut produire les effets de l'intelligence. Un hasard intelligent ne serait plus le hasard. »

Cependant l'homme ne peut comprendre la nature intime de Dieu, car il y a « un sens qui lui manque ». C'est le sens du mystère. Mais il le pourra acquérir un jour, quand, par sa perfection morale, il se rapprochera de Dieu.

Nous savons, néanmoins, que Dieu est éternel, car « s'il avait eu un commencement il serait sorti du néant, ou bien il aurait été créé lui-même par un être antérieur. C'est ainsi que de proche en proche, nous remontons à l'infini et à l'éternité ».

Dieu est aussi *immuable*, car « sa nature diffère de tout ce que nous appelons matière » (autrement, il serait sujet à des transformations, comme la matière). Il est *unique* (une pluralité de Dieu détruirait l'unité de vues et de la puissance dans l'univers). De son unité découle sa *toute puissance*. Enfin, Dieu étant l'ouvrier le plus

puissant et le plus sage, il est forcément juste et bon, car un univers injuste se dégraderait et périrait à court terme.

Donc la matière (comme l'esprit) n'est qu'un élément créé par Dieu. De toute éternité Dieu a été créateur. Il a fait le monde et n'a laissé que l'élément intelligent, où l'esprit exerce une influence sur la matière inanimée.

Un troisième terme est alors nécessaire pour comprendre l'essence de la Création : le *principe vital*. Grâce à cet élément, on explique la différence entre la matière des corps organiques et la matière des corps inorganiques. Il s'agit de la même matière, mais dans les corps organiques, elle est animalisée par le principe vital.

« La vie, dit l'Esprit de la Vérité, est un effet produit par l'action d'un agent sur la matière ; cet agent, sans la matière n'est pas la vie, de même que la matière ne peut vivre sans cet agent. Il donne la vie à tous les êtres qui l'absorbent et se l'assimilent. » Le principe vital est semblable à l'oxygène et l'hydrogène, élément nécessaire à la constitution de l'univers. Sa source se trouve dans le fluide universel. Il est comparable au fluide magnétique et au fluide électrique animalisé. Donc, il est un intermédiaire et un lien entre l'esprit et la matière. Par la mort, le principe vital se retire vers sa source fluidique. Le corps comme matière se décompose et l'âme devient Esprit.

Deuxième Partie : Monde spirite ou des Esprits

Cette partie, sans doute la plus importante, traite de la vie des Esprits : origine, incarnation, vie du corps et de l'âme, rapports entre les Esprits et le monde. C'est la *Somme* du spiritisme.

Les Esprits « sont des êtres intelligents de la création. Ils peuplent l'univers en dehors du monde matériel ». Une note précise : « le mot Esprit est employé ici pour désigner les individualités des êtres extra-corporels, et non plus l'élément intelligent universel ».

L'Esprit ressemble à une flamme, une lueur, une étincelle éthérée. La couleur est semblable à l'éclat du rubis.

Une des qualités principales de l'Esprit est son ubiquité. Il est plus rapide que la pensée et pénètre n'importe quel élément: terre, eau, air...

Il est rare qu'un Esprit soit à l'état pur. Certes, l'œil humain ne peut le distinguer. Mais dans l'espace invisible, l'Esprit est dans la plupart des cas, assez grossier. Il est enveloppé d'une substance vaporeuse dont le nom, désormais adopté est de *périsprit*. Il s'agit d'une enveloppe semi-matérielle, procurée à l'Esprit par le fluide universel et qui change selon la planète.

L'échelle spirite - c'est-à-dire la hiérarchie des Esprits - s'établit selon le degré de pureté du périsprit. Les esprits imparfaits, en bas de l'échelle, montrent une prédominance de la matière. Ils sont ignorants, égoïstes, inclinés au mal.

Le second ordre comprend tous les esprits qui manifestent une prédominance de l'esprit sur la matière. Ils désirent le bien, la bonté et la sagesse. Ils protègent les incarnés ; les hommes les considèrent comme de « bons génies ».

Tout en haut de l'échelle se trouvent les Esprits purs. L'influence de la matière y est nulle. Supériorité intellectuelle et morale, sans reproche. Ils ne sont plus sujets à des réincarnations expiatoires. Mais leur vie ne se réduit point à un état de contemplation. Leur activité est importante. En effet, ce sont les purs esprits

qui transmettent les ordres de Dieu. Ils assistent les hommes en détresse et les instruisent sur les grands mystères de la volonté divine.

L'échelle spirite montre d'abord la nécessité de la réincarnation. Le but de cette nouvelle vie est « de mettre l'Esprit à même de supporter sa part dans l'œuvre de la création ; c'est pour l'accomplir que, dans chaque monde, il prend un appareil en harmonie avec la matière essentielle de ce monde pour y exécuter... les ordres de Dieu ; de telle sorte que tout en concourant à l'œuvre générale, il avance lui-même ».

Une fois incarné, l'Esprit devient une âme. Le lien entre le corps et l'esprit, c'est le périsprit. Avec la mort l'Esprit se retrouve sur un plan supérieur, à condition d'avoir su se perfectionner pendant son séjour terrestre.

Le cycle du progrès n'est pas infini. Au bout de l'échelle, l'esprit se libère de sa matérialité et peut comprendre la perfection de Dieu. C'est le but de chaque esprit.

Pendant l'intervalle des réincarnations, l'âme attend. C'est l'état d'erraticité qui peut durer quelques heures ou même des siècles. Lors de la réincarnation, les autres esprits l'assistent.

Enfin, Allan Kardec étudie les états intermédiaires de la vie matérielle de l'esprit : somnambulisme, léthargie, catalepsie. L'extase n'est qu'une forme de somnambulisme. Dans tous les états, l'Esprit voit au-delà, de ses sens extérieurs. Il est doué de la faculté dite : la prescience. Car il a déjà un pied dans l'éternité.

Troisième partie : Lois morales

Puisque Dieu existe et que les Esprits sont en perpétuel mouvement existentiel, il s'ensuit que le monde est gouverné par des lois morales. Il y a un nombre très grand de lois morales : divine, d'adoration, de travail, de reproduction, de conservation, de société, de progrès, d'égalité, de liberté, de justice, d'amour et de charité. On voit donc que le terme de morale est pris dans un sens très large.

La première loi qui est d'ailleurs le point de départ de l'existence humaine, c'est la loi naturelle. Par loi naturelle, l'auteur comprend la loi divine. Loi d'éternité et de vie, qui, a comme première conséquence la distinction entre le bien et le mal. Cette loi a dix aspects : loi d'adoration (élévation de la pensée vers le Créateur) la vie contemplative (conséquence pratique de l'adoration) loi du travail (nécessité de la nature) ; loi de reproduction (sans cette loi la race des vivants s'éteindrait) ; loi de conservation (parce que tout doit concourir aux vues de la Providence) ; loi de destruction (loi nécessaire puisque la régénération est à ce prix) ; loi de société (Dieu a donné à l'homme la parole dans le but utile de vivre en société) ; loi du progrès (grâce à laquelle on vainc l'état de nature qui est un état primitif) ; loi d'égalité (tous les hommes sont égaux devant Dieu) ; loi de liberté (qui reste cependant une loi relative, car personne ne peut se flatter d'une liberté absolue) ; loi de justice (sentiment que Dieu a mis dans le cœur de l'homme) ; lois d'amour et de charité, qui sont un complément de la loi précédente (« aimez-vous les uns les autres »).

C'est en vertu de ces dix lois que l'être humain se connaît lui-même et triomphe des vices et des péchés.

Quatrième Partie : Espérances et Consolations

Sur la terre tout est relatif : le bonheur comme le malheur. Ainsi, il faut toujours comprendre ce caractère de l'espérance ou du désespoir, afin d'arrêter sa conduite de vie. Le spiritisme apporte la possibilité dans les cas

de grand désespoir, de mettre en évidence cette relativité. Les communications avec les âmes chéries de défunts sont faites en état de piété et de recueillement. Il n'y a pas profanation. Le juste apprend aussi qu'il ne faut pas avoir peur de la mort. Celui qui sait appliquer et comprendre les lois morales ne perd jamais l'espérance ni le goût de vivre. Il garde une sorte de foi qui l'aide, lui donne la joie et le console. C'est là l'essence de la foi spirite. Tout y est conforme à la nature.

Les vraies récompenses se trouvent dans la promesse d'une vie future. Là encore, la vie terrestre aura à répondre de son comportement moral. Par contre l'expiation (ou le jugement) s'accomplit à l'état matériel et point spirituel. De sorte que la doctrine du *feu* punitif est remplacée par l'idée de réincarnation sur la planète. Ce qui n'est pas contraire à la doctrine catholique, puisque la résurrection n'est qu'un autre mot pour la réincarnation.

Le Livre des Esprits se termine par une conclusion qui souligne la différence entre le spiritisme et le matérialisme. La supériorité scientifique et morale des faits spirites donne la confiance à l'auteur qui affirme que le spiritisme réussira un jour à triompher sur la terre.

CHAPITRE II

B. LE LIVRE DES MÉDIUMS

Publié en 1861, *Le Livre des Médioms* est la suite logique de celui des « Esprits ». Si ce dernier pose les fondements théoriques de la doctrine, par contre, *Le Livre des Médioms*, comme son nom l'indique, traite des conséquences pratiques de la théorie. Nous avons expliqué, dans l'*Introduction*, les rapports qu'Allan Kardec établit entre l'aspect théorique et l'aspect expérimental de la doctrine. Il nous reste maintenant à suivre en détail la marche pratique de la doctrine spirite. Celle-ci concerne d'abord et surtout la faculté médiumnique de certains êtres humains.

Le Livre des Médioms, qui s'occupe justement de cette faculté à la fois naturelle et surnaturelle, comprend deux grandes parties. Dans la première partie, Allan Kardec passe en revue les « Notions préliminaires » du monde spirite : il traite de l'existence des Esprits, du surnaturel et du merveilleux, de la méthode de procéder avec les matérialistes et les sceptiques, pour terminer avec les « systèmes ». Nous en parlerons plus bas.

La seconde partie parle « *des manifestations spirites* » et constitue l'analyse et l'expérimentalité de la méthode spirite de « connaissance » et de « communication » dont le fondement réside dans la faculté médiumnique de l'être humain.

Première Partie : Notions préliminaires

Reprenant les conclusions du *Livre des Esprits*, Allan Kardec écrit :

« Du moment que l'on admet l'existence de l'âme et son individualité après la mort, il faut admettre aussi :

1^o Qu'elle est de nature différente du corps, puisqu'une fois séparée, elle n'en a plus les propriétés ;

2^o Qu'elle jouit de la conscience d'elle-même, puisqu'on lui attribue la joie ou la souffrance, autrement, ce serait un être inerte, et autant vaudrait pour nous n'en pas avoir. Ceci admis, cette âme va quelque part ; que devient-elle et où va-t-elle ?

L'ancienne croyance parlait d'un ciel - en haut - et d'un enfer - en bas. Mais aujourd'hui, les sciences - physiques et l'astronomie, etc. - n'admettent plus ces explications. Il y a un infini cosmique - avec des innombrables autres planètes et un espace non moins infini.

Alors, puisque rien ne saurait être inutile et déraisonnable, ces planètes et cet espace deviennent le lieu du séjour des âmes des morts, c'est-à-dire des Esprits.

« Reste maintenant la question de savoir si l'Esprit peut se communiquer à l'homme, c'est-à-dire s'il peut faire avec lui échange de pensées. Et pourquoi non ? Se demande Allan Kardec. Qu'est-ce que l'homme, sinon un Esprit emprisonné dans son corps ? Pourquoi l'Esprit libre ne pourrait-il se communiquer avec l'Esprit captif, comme l'homme libre avec celui qui est enchaîné ? »

Voici donc le raisonnement : du moment que l'âme survit il est logique qu'elle garde son individualité et qu'elle puisse reconnaître toute âme semblable - celle des vivants comme celle des désincarnés. Il n'y a qu'un seul pas à franchir sur la ligne de ce raisonnement :

« Pourquoi donc après sa mort, d'accord avec un autre Esprit lié à un corps, n'emprisonnerait-il pas ce corps vivant pour manifester sa pensée comme un muet peut se servir d'un parlant pour se faire comprendre ? »

Les sceptiques devant cette hypothèse répondent par un faux raisonnement. Ils disent : « je ne crois pas, donc *cela est impossible*. » Allan Kardec triomphe. Car le spiritisme prouve par le raisonnement et par les faits, sa validité. Il n'est pas une croyance, positive ou négative.

D'ailleurs toute la théorie des manifestations réside dans la même adhésion au « surnaturel » devenu « naturel ». Puisqu'on admet la possibilité qu'une table vainc la loi de la pesanteur (grâce à un effort énergétique venu de l'extérieur) - et la chose semble alors naturelle - pourquoi ne pas reconnaître à un phénomène semblable une cause « surnaturelle » : un fluide inconnu, l'onde donnée par un esprit, etc. Car les deux faits sont semblables, en tant qu'effets. Seule leur cause diffère.

Or les sceptiques, s'ils reconnaissent la solidité des faits, considèrent par contre que le « merveilleux » ou le « surnaturel » n'est qu'une superstition. Le merveilleux est, selon eux, absurde. Mais les faits - tels les convulsionnaires de Saint-Médard existent bel et bien. Qu'un certain charlatanisme soit tout prêt à exploiter ces phénomènes, c'est possible. Mais il ne faut pas en accuser le spiritisme.

En réalité, le spiritisme donne la clef de ces phénomènes « insolites », « bizarres », « absurdes ». Il fait de la science là où la science y a renoncé.

Allan Kardec parle ensuite des *incrédules*. Il y trouve plusieurs catégories. Tout d'abord, ceux qui, par orgueil ou amour-propre, ne veulent à aucun prix se rendre à l'évidence. La seconde classe est constituée par les *matérialistes indifférents*. Pour les convaincre de la vérité du spiritisme, il faut se mettre à leur place et leur démontrer que les lois physiologiques sont impuissantes pour rendre raison de tout. Ils s'avèrent semblables aux naufragés à qui l'on tend une planche de salut.

Mais la troisième catégorie est formée des *incrédules de mauvaise volonté*. Ils sont à plaindre. La quatrième catégorie est appelée « *les incroyants intéressés* » ou « *de mauvaise foi* ». Ceux-là connaissent le spiritisme, mais le condamnent pour des motifs d'intérêt personnel.

Par contre, il y a des *croissants* ou des *spirites sans le savoir*. Une foule de prêtres, écrivains, hommes de sciences en font partie. Certains acceptent l'aspect expérimental de la doctrine, d'autres, les principes philosophiques, ou la morale chrétienne. Ils sont tous plus ou moins imparfaits dans leur formation. Alors, il faut les instruire, les convaincre définitivement de la validité totale du spiritisme.

Comment expliquer la théorie ? Ensuite, donner des exemples. Les manifestations auxquelles ils assistent viennent pour corroborer la théorie.

Avant d'en finir avec les notions préliminaires de la doctrine, Allan Kardec s'occupe de différents systèmes d'interprétation du spiritisme, dus à la jeunesse même de cette science. Il ne trouve pas moins de treize systèmes qui donnent une image fautive de la doctrine, contraire à ce qui a été dit dans ses livres. Un voici la liste :

1° *Système du charlatanisme* : les effets spirites seraient de la supercherie.

2° *Système de la folie* : les spirites sont des dupes, voir des imbéciles et des fous.

3° *Système de l'hallucination* : les spirites sont les victimes des sens.

4° *Système du muscle craqueur* : « la cause des phénomènes spirites, dit un antagoniste, en est dans les contractions volontaires ou involontaires du tendon du muscle court-péronier ».

5° *Système des causes physiques* : à la place de la négation absolue, apparaît l'explication physique (le spiritisme étant, en réalité, le résultat du magnétisme, de l'électricité ou d'un fluide quelconque).

- 6° *Système du reflet* : l'intelligence des assistants ou du médium se reflète dans la manifestation spirite.
- 7° *Système de l'âme collective* : c'est une variante du précédent (le tout collectif détermine la manifestation spirite).
- 8° *Système somnambulique* : il admet que toutes les communications intelligentes ont leur source dans l'âme ou Esprit du médium.
- 9° *Système pessimiste, diabolique ou démoniaque* : l'intelligence qui intervient dans la manifestation est de nature diabolique.
- 10° *Système optimiste* : l'intelligence est due aux bons Esprits.
- 11° *Système unispirite ou monospirite* : une variante du précédent (il admet qu'un seul Esprit se communique aux hommes, et que cet Esprit est le *Christ*)
- 12° *Système multispirite ou polyspirite* : comprend tous les systèmes passés en revue, mais incomplets (en tant qu'observations).
- 13° *Système de l'âme matérielle* : l'âme ne serait que le périsprit qui s'épuise à travers les transmigrations successives.

Deuxième Partie

C'est la partie la plus importante, car elle s'occupe des manifestations spirites. De la nature même de l'Esprit, Allan Kardec conclut que le *périsprit* est l'élément le plus important dans l'explication d'un phénomène spirite.

En effet, l'Esprit (dont la nature intime de son essence nous échappe) a besoin de matière pour agir sur la matière. Or, son périsprit est matière. Grâce au fluide immense, sorte de véhicule semblable à l'air, il agit et se fait connaître.

Ses manifestations physiques se traduisent par des effets sensibles : bruit, mouvement, déplacement des corps solides. Elles peuvent être indépendantes ou provoquées. Dans ce dernier cas, l'exemple le plus répandu est celui des *tables tournantes*.

Allan Kardec n'ignore pas que la mode et la frivolité ont nui au spiritisme expérimental. Cependant les tables tournantes, malgré les railleries, restent le point de départ de la doctrine spirite. L'intermédiaire du médium s'avère nécessaire, afin que ce phénomène puisse se produire.

Il n'y a aucun indice de la faculté médiumnique ; l'expérience seule peut la faire reconnaître. Quant à la forme, nature, etc, de la table, elle est indifférente au phénomène.

Pour que la table puisse se mouvoir, il faut donc que l'Esprit agisse sur le médium. Cela se passe de la manière suivante : « le fluide propre du médium se combine avec le fluide universel accumulé par l'Esprit ». Il faut donc l'union de ces deux fluides, c'est-à-dire du fluide animalisé avec le fluide universel, pour donner la vie à la table.

Il arrive quelquefois que les mêmes phénomènes ont lieu, *spontanément*, sans participation de volonté. C'est le spiritisme pratique naturel.

Les plus simples et les plus fréquents sont les bruits et les coups frappés. Ce sont des phénomènes naturels et ce serait une erreur de s'en effrayer. Il est vrai aussi que souvent des esprits inférieurs et facétieux aiment à ennuyer les incarnés.

Allan Kardec aborde ensuite l'examen des *manifestations visuelles*. Ce sont les plus intéressantes, car les Esprits peuvent se rendre visibles. Les apparitions ont lieu pendant le sommeil et, quelquefois, en état de veille.

Ce qui devient visible, c'est le périsprit qui peut produire une flamme. L'apparition a quelque chose de vaporeux. Le médium voit l'Esprit circuler, s'approcher d'une personne, écouter ce qu'elle dit. Le monde occulte se dévoile. Le médium ressemble au microscope qui nous révèle un infini inconnu. Cette expérience effectuée par le médium prouve l'existence du monde invisible.

Ceux qui ne veulent pas admettre son existence, expliquent les visions du médium par la théorie de *l'hallucination* (c'est-à-dire « errer »). En fait, il ne s'agit que d'un mépris qui ne se donne pas la peine de voir de près le phénomène.

Un autre phénomène est celui désigné sous le nom de *bicorporité* : l'Esprit d'une personne vivante, isolé du corps, peut apparaître comme celui d'une personne morte et avoir toutes les apparences de la réalité. L'individu qui se montre simultanément en deux endroits différents a donc deux corps : un réel, l'autre apparent. Dans la *transfiguration*, c'est encore le périsprit qui prend une autre apparence.

Sous le titre de « laboratoire du monde invisible » Allan Kardec aborde les secrets de l'apparition et de la modification spirite. Les Esprits se présentent vêtus de tuniques, de draperies, etc. Quelquefois, ils viennent avec divers objets tels que bâtons, armes, pipes, lanternes, livres. Où donc l'Esprit a-t-il trouvé ces objets bien tangibles ?

« Il nous vint alors une pensée, dit Allan Kardec, c'est que les corps inertes pouvaient avoir leurs analogues étherés dans le monde invisible ; que la matière condensée qui forme les objets pouvait avoir une partie quintessenciée échappant à nos sens. Cette théorie, continue Allan Kardec, n'était pas dénuée de vraisemblance, mais elle était impuissante à rendre raison de tous les faits. »

Interrogé, l'Esprit de saint Louis explique le phénomène. En fait il n'y a pas de bâton, de tabatière, cela en tant que *doublure étherée*. Par contre, les esprits font subir à la matière étherée des transformations à leur gré : de sorte qu'ils peuvent créer une apparence tangible. C'est une faculté inhérente à la nature de l'esprit. Certes, ces objets ont une existence temporaire, surtout donnée à sa volonté par nécessité. Il y a donc formation, mais non création l'Esprit ne peut rien tirer du néant.

En ce qui concerne les *lieux hantés*, Allan Kardec nous dit « ... qu'il y a des Esprits qui s'attachent à certaines localités et s'y tiennent de préférence. Mais qu'ils n'ont pas pour cela besoin de manifester leur présence par des effets sensibles. Un lieu quelconque peut être le séjour forcé ou de prédilection d'un Esprit, même mauvais, sans qu'il s'y soit jamais produit aucune manifestation. »

Il est vrai aussi que « les Esprits qui s'attachaient aux localités ou aux choses matérielles ne sont jamais des Esprits supérieurs ». Mais ils ne sont pas forcément méchants.

Le chapitre suivant explique la nature des communications spirites. Les Esprits agissent sur nos organes et sur nos sens: ils peuvent se manifester à la vue dans les apparitions, au toucher par des impressions tangibles occultes et visibles. Les plus importantes manifestations sont :

- a) Les coups frappés ;
- b) La parole,
- c) L'écriture.

a) Les premières manifestations intelligentes ont été obtenues par les coups frappés ou typtologie. Perfectionné, ce moyen devient « typtologie par bascule » (mouvement de la table qui se lève d'un côté, puis retombe en frappant du pied).

Mais la typtologie se perfectionne davantage et devient *typtologie alphabétique* (désigne les lettres de l'alphabet au moyen des coups frappés).

- b) Les Esprits, pouvant produire des bruits et des coups frappés, peuvent tout aussi bien faire entendre des cris de toute nature, et des sons vocaux imitant la voix humaine : c'est la *pneumatophonie*. Les sons spirites ont deux manières de se produire : soit comme voix intime qui retentit dans le for intérieur, soit comme voix extérieure, comme provenant d'une personne à côté de soi.
- c) La *pneumatographie* est l'écriture produite directement par l'Esprit, sans aucun intermédiaire. (Elle diffère donc de la *psychographie*, qui est la transmission de la pensée de l'Esprit au moyen de l'écriture par la main d'un médium.) Les communications sont en général spontanées.

Le progrès de la science spirite est dû en grande partie à l'écriture indirecte : par le moyen de la planchette et de la corbeille.

Les dispositions du crayon au fond de la corbeille fait que l'écriture est celle de la corbeille-toupie, ou de la corbeille à bec. On peut également remplacer la corbeille par une petite table (12-15 cm de longueur sur 10 de hauteur). L'écriture est également indirecte.

Allan Kardec en arrive enfin au problème du médium. Nous avons déjà donné dans la partie expérimentale de *l'Etude sur le Spiritisme*, les définitions et les variétés de médiums. Allan Kardec donne tous les détails souhaitables pour chaque sorte de médium.

Plus importante nous semble la question suivante qui traite de la formation des médiums.

« Il est à remarquer, dit l'auteur, que lorsqu'on interroge les Esprits sur la question de savoir si l'on est ou non médium, ils répondent presque toujours affirmativement, ce qui n'empêche pas les essais d'être souvent infructueux. » La réponse est générale : il faut savoir ensuite *quel* genre de médium on est (écrivain, auditif, visuel, etc..). Pour qu'on sache si dans une assemblée il y a des médiums-écrivains, il suffit de faire un appel à de bons Esprits : « Au nom de Dieu-tout-puissant, nous prions de bons Esprits de vouloir bien se communiquer par les personnes ici présentes. »

.Le premier indice d'une disposition à écrire est une sorte de frémissement dans le bras et dans la main ; peu à peu, la main est entraînée par une impulsion qu'elle ne peut maîtriser. Souvent, elle ne trace d'abord que des traits insignifiants ; puis les caractères se dessinent de plus en plus nettement, et l'écriture finit par acquérir la rapidité de l'écriture courante.

Lorsque l'Esprit a terminé ce qu'il avait à dire, ou qu'il ne veut plus répondre, la main reste immobile, et le médium, quelles que soient sa puissance et sa volonté, ne peut obtenir un mot de plus.

Un phénomène ordinaire chez les médiums écrivains, est le changement d'écriture selon les Esprits qui se communiquent.

Le médium peut perdre sa faculté médiumnique. Cela signifie que les Esprits ne veulent plus se communiquer à lui. Faut-il alors penser que le médium a fait un usage immoral de sa faculté ? Que le médium interroge sa propre conscience.

Il y a des inconvénients et même des dangers dans la médiumnité.

La faculté médiumnique est l'indice d'un état anormal, mais non pathologique. De plus, l'exercice de la faculté médiumnique amène la fatigue. Pour certaines personnes, il vaut mieux interrompre leur activité trop surexcitante.

Un autre danger est celui des Esprits trompeurs. Ils induisent en erreur les médiums et les précipitent vers l'état pathologique.

Le rôle du médium est à la fois grand et négligeable. On sait que l'âme du médium peut se communiquer comme celle d'un Esprit, surtout si elle jouit d'une parfaite qualité morale. Des êtres incarnés peuvent également se communiquer à des médiums ; mais alors ils parlent comme Esprits et non pas comme hommes.

Quoi qu'il en soit, nous pouvons distinguer facilement chez un médium ce qui vient de lui et ce qui n'est qu'écho en lui. Le médium est à la fois intuitif et mécanique.

Allan Kardec étudie ensuite le comportement moral du médium :

« Si le médium, au point de vue de l'exécution, n'est qu'un instrument, il exerce dans le rapport moral une très grande influence. Puisque, pour se communiquer, l'Esprit étranger s'identifie avec celui du médium, cette identification ne peut avoir lieu qu'autant qu'il y a entre eux sympathie, et, si l'on peut dire, affinité. L'âme exerce sur l'Esprit étranger une sorte d'attraction ou de répulsion, selon le degré de leur similitude ou de leur dissemblance, or, les bons ont de l'affinité pour les bons, et les mauvais pour les mauvais, d'où il s'ensuit que les qualités morales du médium ont une influence capitale sur la nature des Esprits qui se communiquent par leur intermédiaire. S'il est vicieux, les Esprits inférieurs viennent se grouper autour de lui et sont toujours prêts à prendre la place des bons Esprits que l'on a appelés. »

Donc, toutes les imperfections morales sont autant de portes ouvertes qui donnent accès aux mauvais Esprits. L'orgueil est la première, la plus dangereuse : elle a perdu de nombreux médiums.

Le milieu où opère le médium a son influence. Mais si, par exemple, les communications concordent avec l'opinion des assistants, ce n'est pas parce que cette opinion se réfléchit dans l'Esprit du médium comme dans un miroir, c'est parce que des Esprits attirés sympathisent avec l'assemblée.

*
* *

Les chapitres suivants traitent de l'obsession, de l'identité des Esprits ainsi que des évocations et des réunions en général.

L'obsession est la preuve que des Esprits inférieurs se sont emparés de l'âme du médium. Quand l'obsession est simple, le médium sait qu'il a à faire à un Esprit trompeur. Il reconnaît sa fourberie. Par contre, quand l'obsession devient *fascination*, le médium est paralysé. L'Esprit a su lui inspirer une confiance aveugle, de sorte qu'il lui fait croire à des idées bizarres. Le médium prétend alors être dans la vérité et n'écoute plus l'avis des autres personnes.

Allan Kardec considère alors que « tout médium doit se défier de l'entraînement irrésistible qui le porte à écrire sans cesse et dans les moments inopportuns; il doit être maître de lui-même et n'écrire que quand il veut ».

Quant à l'identité des Esprits, il « n'y a pas d'autre critère pour discerner la valeur des Esprits que le bon sens. Car on juge les esprits comme on juge les hommes, à leur langage et à leurs actions. Ainsi qu'aux sentiments qu'ils inspirent ».

Les mauvais Esprits peuvent frauder, en s'emparant du nom d'un Esprit supérieur. Mais nous pouvons les prendre en défaut, car ils ne sauraient pas conseiller le bien ni enseigner la vérité.

L'évocation, c'est l'appel fait à l'Esprit. Cet appel détermine un lien entre lui et nous - nous l'appelons par notre désir, et nous opposons ainsi une sorte de barrière aux intrus. « Sans un appel direct, un Esprit n'aurait aucun motif de venir à nous », dit Allan Kardec.

On peut évoquer tous les Esprits à quelque degré de l'échelle qu'ils appartiennent : les bons comme les mauvais. Quelquefois, l'esprit est empêché de venir : ce sont les causes inhérentes à sa situation ou bien à la nôtre. De plus l'Esprit n'est pas à nos ordres.

Le langage à tenir avec les Esprits ne doit pas être irrévérencieux. Pas trop poli non plus ; le ridicule tue.

Si on invoque l'Esprit d'une personne incarnée, celle-ci risque alors de sombrer dans le sommeil. A son réveil, la personne vivante n'est pas consciente du dialogue qu'elle a eu avec l'assemblée.

Si deux personnes s'évoquent réciproquement, par le moyen « de la télégraphie humaine », le résultat est positif. Ce sera un moyen universel de correspondance.

On peut poser beaucoup de questions aux Esprits appelés. Mais attention aux Esprits mystificateurs : « nous remplissons un volume des plus curieux avec l'histoire de toutes les mystifications qui sont venues à notre connaissance », dit Allan Kardec.

Les réunions spirites peuvent être *frivoles*, *expérimentales* ou *instructives*. Evidemment, ces dernières sont les plus sérieuses. Il faut également que les membres de la société remplissent les conditions suivantes :

- a) Parfaite communauté de vues et de sentiments ;
- b) Bienveillance réciproque entre eux ;
- c) Abnégation de tout sentiment contraire à la véritable charité chrétienne
- d) Désir de s'instruire et de s'améliorer par l'enseignement des bons Esprits ;
- e) Exclusion de toute question dont le but serait la curiosité ou l'amusement ;
- f) Recueillement et silence respectueux pendant les entretiens avec les Esprits ;
- g) Concours des médiums de l'assemblée avec abnégation de tout sentiment d'orgueil, d'amour-propre et de suprématie.

Chaque séance doit comporter :

- 1) *Lecture* de communications spirites obtenues dans la dernière séance, mises au net.
- 2) *Rapports divers*. Correspondance. Lecture de communications spirites obtenues au-dehors des séances. Relations de faits intéressant le spiritisme.
- 3) *Travaux d'études*. Dictées spontanées. Questions diverses et problèmes moraux proposés aux Esprits. Evocations.
- 4) *Conférence*. Examen critique et analytique des diverses communications.

Après avoir donné le *Règlement* de la Société d'études spirites de Paris, Allan Kardec traite des médiums intéressés. Il dénonce l'intérêt au gain qui pousse certains médiums à tricher. Mais la fraude est vite identifiée.

Quelques instructions spirites venues d'Esprits d'élite comme : l'Esprit de Vérité, Jeanne d'Arc, Pascal, Saint-Louis, saint Vincent-de-Paul et Fénelon terminent ce important ouvrage sur les médiums, dont le centenaire commencera le 15 janvier 1961.

CHAPITRE III

C. L'ÉVANGILE SELON LE SPIRITISME

Le livre, dont le premier titre est *l'Imitation de l'Évangile selon le spiritisme*, paraît en 1864. Dans la Préface., dictée par l'Esprit de Vérité (le Consolateur), il est écrit :

« Hommes, frères que nous aimons, nous sommes près de vous ; aimez-vous les uns les autres, et dites du fond de votre cœur, en faisant les volontés du Père qui est au ciel: Seigneur ! Seigneur ! Et vous pourrez entrer dans le royaume des cieux. »

Après une courte introduction (dont nous avons utilisé les propos dans l'Étude introductive sur le spiritisme moral), l'auteur analyse en vingt-cinq chapitres les maximes morales de l'Évangile et les applications spiritistes de l'enseignement du Christ.

I. Je ne suis point venu détruire la loi

Jésus est venu pour accomplir et développer la loi naturelle de Dieu, telle que Moïse l'a reçue sur le Sinaï. À son tour, le spiritisme peut dire : « je ne viens point détruire la loi chrétienne, mais l'accomplir. » Les Esprits donnent des instructions concernant l'« ère nouvelle ».

II. Mon royaume n'est pas de ce monde

« Par ces paroles Jésus désigne clairement la vie future, qu'il présente en toutes circonstances comme le terme où aboutit l'humanité, et comme devant faire l'objet des principales préoccupations de l'homme sur la terre. »- Or «avec le spiritisme, la vie future n'est plus un simple article de foi, une hypothèse c'est une réalité matérielle démontrée par les faits, car ce sont les témoins oculaires qui viennent la décrire dans toutes ses phases et dans toutes ses péripéties... »

III. Il y a plusieurs demeures dans la maison de mon Père

« La maison du Père, c'est l'univers ; les différentes demeures sont les mondes qui circulent dans l'espace infini, et offrent aux Esprits incarnés des séjours appropriés à leur avancement. »

Les instructions des Esprits concernent la hiérarchie des mondes inférieurs et des mondes supérieurs.

IV. Personne ne peut voir le royaume de Dieu s'il ne naît de nouveau

« La réincarnation faisait partie des dogmes juifs sous le nom de *résurrection* ; seuls les Saducéens, qui pensaient que tout fini à la mort, n'y croyaient pas. » Or, la résurrection suppose le retour à la vie du corps qui est déjà décomposé, ce qui, scientifiquement, est une impossibilité. Par contre, la réincarnation fait renaître l'âme dans un autre corps.

V. Bienheureux les affligés

« Par ces mots... Jésus indique à la fois la compensation qui attend ceux qui souffrent, et la résignation qui fait bénir la souffrance comme le prélude de la guérison. » Ces mots peuvent encore être traduits ainsi - « Vous devez vous estimer heureux de souffrir, parce que vos douleurs, endurées patiemment sur la terre, vous épargnent des siècles de souffrance future. »

VI. Le Christ Consolateur

« Jésus a dit : Venez à moi, vous tous qui êtes affligés et qui êtes chargés. Or, le spiritisme vient au temps marqué accomplir la promesse du Christ. L'Esprit de Vérité préside à son établissement; il rappelle les hommes à l'observance de la loi ; il enseigne toutes choses... »

VII. Bienheureux les pauvres d'esprit

« En disant que le royaume des cieux est aux simples, Jésus entend que nul n'y est admis sans la simplicité du cœur et l'humilité de l'esprit. »

Les Instructions des Esprits concernent l'orgueil et l'humilité des hommes.

VIII. Bienheureux ceux qui ont le cœur pur

« Jésus prend l'enfance pour l'emblème de cette pureté, comme il l'a prise pour celui de l'humilité. » L'enfant est l'Esprit à l'état d'innocence.

IX. Bienheureux ceux qui sont doux et pacifiques

« Jésus condamne la violence, la colère. Les Esprits conseillent la patience et l'obéissance. »

X. Bienheureux ceux qui sont miséricordieux

« La miséricorde est le complément de la douceur ; car celui qui n'est pas miséricordieux ne saurait être doux et pacifique. »

Les Esprits conseillent la pratique du pardon et l'indulgence.

XI. Aimer son prochain comme soi-même

C'est la maxime de la fraternité. Au nom de la loi de l'amour et de la charité l'homme vainc l'égoïsme qui est la cause de l'injustice et du mal.

XII. Aimez vos ennemis

« Si l'amour du prochain est le principe de la charité, aimer ses ennemis en est l'application sublime. » Les Esprits conseillent aux spirites de ne pas penser à la vengeance quand les adversaires se déchaînent et de « tendre l'autre joue »

XIII. Que voire main gauche ne sache pas ce que donne voire main droite

C'est la loi de la modestie dans la charité. La bienfaisance doit être faite sans grand bruit. Il faut faire le bien pour le prochain et non pas pour sa vanité personnelle.

XIV. Honorez votre Père et votre mère

« .. C'est une conséquence de la loi générale de charité et d'amour du prochain... »
En fait, il s'agit de deux familles : spirituelle et corporelle. On comprend à sa juste valeur cette loi, si on sait que « ce n'est pas le père qui crée l'Esprit de son enfant, il ne fait que lui fournir une enveloppe corporelle ».

XV. Hors la Charité point de salut

C'est plutôt saint Paul qui en parle dans ses Epîtres. Pour le spiritisme « toute la morale de Jésus se résume dans la charité et l'humilité, c'est-à-dire dans les deux vertus contraires à l'égoïsme et à l'orgueil ». Le spiritisme en a fait sa devise.

XVI. On ne peut servir Dieu et Mammon

C'est-à-dire : on ne peut penser à la vie morale et à la richesse, « suprême excitant de l'orgueil, de l'égoïsme et de la vie sensuelle... ».

Cependant, il y a une richesse nécessaire au progrès d'où le bien ressort renforcé. Il faut aussi savoir employer sa fortune.

XVII. Soyez parfaits

« Comme votre Père céleste est parfait ! »

Hélas, ceci n'est donné qu'aux bons Esprits d'arriver à cet état. Mais l'homme doit s'y efforcer, par la pratique de la vertu.

XVIII. Beaucoup d'appelés et peu d'élus

Par l'application de la charité, l'homme peut passer à travers la « porte étroite » du ciel. Il ne suffit pas d'être initié spirite, il faut pratiquer les principes moraux de la doctrine.

XIX. La loi transporte des montagnes

Il s'agit de la foi, éclairée et raisonnée ; la foi aveugle n'examinant rien, accepte sans contrôle le faux comme le vrai, et se heurte à chaque pas contre la raison ; poussée à l'excès elle produit le fanatisme.

La foi s'explique par les phénomènes du magnétisme. Une grande puissance fluidique peut guérir les maladies.

XX. Les ouvriers de la dernière heure

« Dieu, dit l'Esprit de la Vérité, fait en ce moment le dénombrement de ses serviteurs fidèles, et il a marqué de son doigt ceux qui n'ont que l'apparence du dévouement, afin qu'ils n'usurpent pas le salaire des serviteurs courageux, car c'est à ceux qui ne reculeront pas devant leur tâche qu'il va confier les postes les plus difficiles dans la grande œuvre de la régénération par le spiritisme, et cette parole s'accomplira : les premiers seront les derniers, et les derniers seront les premiers dans le royaume des cieux. »

XXI. Il y aura de faux Christs et de faux Prophètes

Il ne faut pas demander aux spirites des miracles et des prodiges. C'est le spiritisme qui dénonce, le premier, les charlatans et les gens qui abusent le peuple.

XXII. Ne séparez pas ce que Dieu a joint

La loi naturelle et divine parle de l'union des sexes. Le mariage est dans la nature. C'est la loi civile qui introduit la rupture, le divorce, le contre-nature.

XXIII. Demandez et vous obtiendrez

Par la prière l'homme obtient ce qu'il demande. Mais il faut que la prière soit secrète, sincère, etc. La prière s'explique par la présence du fluide universel dans lequel baignent les esprits. C'est ce fluide qui est le véhicule de la pensée et le lien entre nous et les Esprits.

XXIV. Recueil et prières spirites

« Le spiritisme reconnaît comme bonnes les prières de tous les cultes quand elles sont dites par le cœur et non par les lèvres ; il n'en impose aucune et n'en blâme aucune ; Dieu est trop grand, selon lui, pour repousser la voix qui l'implore ou qui chante ses louanges, parce qu'il le fait d'une manière plutôt que d'une autre. »

L'auteur donne plusieurs exemples de prières spirites dont un petit volume a été publié à part (voir Annexe N...)

XXV. Cherchez et vous trouverez

C'est l'adage populaire : aide-toi, le ciel t'aidera.

Il s'agit de l'application de la loi du travail et du progrès. C'est donc : travailles et tu produiras.

Conclusion

« Le spiritisme vient réaliser au temps voulu les promesses du Christ. Cependant, il ne peut le faire sans détruire les abus ; comme Jésus, il rencontre sur ses pas l'orgueil, l'égoïsme, l'ambition, la cupidité, le fanatisme aveugle, qui, traqués dans leurs derniers retranchements, tentent de lui barrer le chemin et lui suscitent des entraves et des persécutions ; c'est pourquoi il lui faut aussi combattre, mais le temps des luttes et des persécutions sanglantes est passé ; celles qu'il aura à subir sont toutes morales, et le terme en est rapproché ; les premiers ont duré dix-huit siècles : celles-ci dureraient à peine quelques années, parce que leurs adversaires seront aveuglés par la lumière. »

CHAPITRE IV

D. LE CIEL ET L'ENFER

Le livre, publié en 1865, comprend deux parties : *Doctrine et Exemples*.

Dans la première partie, une dizaine de chapitres traitent de la mort, du ciel et de l'enfer, du purgatoire, des peines éternelles, des anges et des démons, ainsi que du problème de l'évocation des morts.

Nous allons résumer chaque chapitre séparément.

I. L'avenir et le néant

« Nous vivons, nous pensons, nous agissons, voilà qui est positif ; nous mourrons, ce n'est pas moins certain. »

Oui... mais en quittant la terre, où allons-nous ? *Etre ou ne Pas être*, telle est l'alternative.

L'avenir, comme anéantissement total, est la conséquence logique de l'incrédulité dans la survivance de l'âme. Au matérialisme athée et désespérant, le spiritisme doit dire non ; car toute morale ne serait plus possible et la vie sociale se désagrégerait.

Certains pensent qu'après la mort, l'âme est dissoute dans le Tout universel. L'objection qu'on peut y faire est la suivante : pourquoi cette égalité, du bon et du mauvais, du génie et du sot, dans le même océan qui noie tout ?

La troisième alternative est *l'individualité de l'âme avant et après la mort*. La logique nous y amène invinciblement.

En effet, instinctivement, l'homme croit en l'avenir.

Or, la doctrine spirite sur l'avenir n'est pas une œuvre d'imagination plus ou moins bien conçue, mais le résultat de l'observation des faits matériels qui se déroulent aujourd'hui sous nos yeux.

II. Appréhension de la mort

« L'appréhension de la mort est un effet de la sagesse de la Providence et une conséquence de l'instinct de conservation commun à tous les êtres vivants. Elle est nécessaire tant que l'homme n'est pas assez éclairé sur les conditions de la vie future, comme contre-poids à l'entraînement qui, sans ce frein, le porterait à quitter prématurément la vie terrestre, et à négliger le travail d'ici-bas qui doit servir à son propre avancement. »

A mesure que l'homme comprend mieux la vie future, l'appréhension de la mort diminue. La certitude de retrouver ses amis après la mort donne du courage.

Allan Kardec note que le tableau brossé par l'Eglise au sujet de la vie future - n'est pas trop réjouissant. D'un côté, les damnés, les flammes, les tortures. De l'autre, les âmes languissantes du purgatoire. Ce n'est qu'au-dessus qu'il plane une catégorie restreinte d'élus. De sorte que la mort est plutôt un passage repoussant et plein d'inquiétude quant à l'avenir réservé à l'âme.

Par contre, le spiritisme dévoile la réalité ; le monde spirituel nous apparaît dans toute sa réalité pratique. L'âme cesse d'être une abstraction pour devenir une réalité éthérée.

III. Le ciel

Le mot ciel vient du latin *coelum*, formé du grec *coilos* (creux, concave). Par la suite, le sens est devenu figuré : le ciel est le séjour des bienheureux. Or le spiritisme, expliquant la notion du monde, de l'être humain et de l'Esprit, a rendu plus objective et plus exacte la définition du ciel. Il devient un espace qui nous environne et dont l'accès est possible grâce à la vie morale de chaque homme. Le monde invisible devient synonyme de ciel. Mais il faut établir une hiérarchie selon le degré de pureté de l'âme désincarnée. Par contre, par un mouvement inverse, le ciel se révèle partiellement à la science humaine, grâce à l'enseignement donné par les Esprits.

IV. L'Enfer

L'homme primitif a imaginé le châtement dans le monde futur selon l'optique des maux terrestres : feux, flammes, tortures... C'est l'enfer. Les Chrétiens ont gardé cet enfer païen ; pire encore : ils ont surenchéri sur l'enfer primitif. A la place de Pluton, c'est Satan qui y règne.

L'Eglise admet, il est vrai, une position spéciale dans certains cas particuliers. Elle parle des *limbes*, situation mixte. N'empêche, l'enfer s'avère comme une grande injustice. Dans le Tartare païen, on voit des *ombres* qui souffrent. Ce sont donc, dit Allan Kardec, « des âmes avec leurs corps fluidiques, images de leur existence terrestre ». On n'y voit pas les hommes reprendre leur corps charnel pour souffrir matériellement, ni le feu pénétrer sous leur peau... ni le raffinement des supplices qui font la base de l'enfer chrétien. Dans l'enfer païen les juges sont inflexibles, mais justes. Dans l'enfer de Satan, les mêmes tortures pour tous. Il n'y a aucune équité. C'est un enfer *matériel*. Dans l'extase, sainte Thérèse y a vécu un cauchemar.

V. Le purgatoire

Historiquement parlant, le purgatoire a été admis par l'Eglise en l'an 593. « C'est, dit Allan Kardec, un dogme plus rationnel et plus conforme à la justice de Dieu que l'enfer, puisqu'il établit des peines moins rigoureuses et rachetables pour des fautes d'une moyenne gravité. »

Cependant, à la longue, le purgatoire est devenu une mine productive : il a donné naissance au commerce scandaleux des indulgences. C'est la cause de la Réforme luthérienne.

Pour le spiritisme, le purgatoire réveille l'idée d'un lieu circonscrit : c'est pourquoi il s'applique plus naturellement à la terre, considérée comme lieu d'expiation, qu'à l'espace infini où errent les Esprits souffrants, et qu'en outre, la nature de l'expiation terrestre est une véritable expiation. La terre est donc un purgatoire qui doit fournir de bons esprits au monde invisible. Le Christ n'a pas parlé de purgatoire. Il s'est servi du mot *enfer* pour désigner les peines futures, sans distinction. En fait, l'enfer est le purgatoire et celui-ci, en tant que lieu de punition (expiation) est sur la terre.

VI. Doctrine des peines éternelles

Il faut remonter à l'aurore de la civilisation humaine pour expliquer l'origine de l'idée de peine éternelle. L'homme primitif est presque nul, la vie morale est pour lui inexistante. Les religions, à cette époque, durent parler en termes absolus, impitoyables, pour obliger les hommes à une vie morale. Et Jésus, lui-même, a dû

les menacer de la *Géhenne*, le feu de l'enfer. Cependant, le feu éternel est pour Jésus une figure. En fait, il prêche le repentir, donc la possibilité d'un rachat. Pourquoi alors cette peine éternelle de l'enfer ?

De plus, l'homme est un être imparfait. Il est limité dans ses vertus, ses connaissances, sa puissance. Tout ce qu'il produit, est limité. Sa peine aussi. L'éternité n'appartient qu'à Dieu. Mais Dieu a pitié : il ne peut être pour la punition éternelle quand il est « infiniment bon ». Il est juste, aussi. La justice absolue n'est pas inexorable. Donc :

« Si la condamnation est irrévocable, le repentir est inutile, le coupable, n'ayant rien à espérer de son retour au bien, persiste dans le mal ; de sorte que, non seulement Dieu le condamne à souffrir perpétuellement, mais encore à rester dans le mal pour l'éternité. Ce ne serait là ni de la justice, ni de la bonté. »

VII. Les peines futures selon le spiritisme

L'expression « la chair est faible » s'explique, selon le spiritisme, par la faiblesse de l'Esprit. La chair n'a pas de responsabilité morale ; c'est à l'Esprit de *vouloir* et de *penser*.

Le code pénal de la vie future est décrit par le spiritisme scientifique. Il dit : « il n'est pas une seule imperfection de l'âme qui ne porte avec elle ses conséquences fâcheuses, inévitables, et pas une seule bonne qualité qui ne soit la source d'une jouissance ».

Ce code a, selon Allan Kardec, trente-trois articles. Ils concernent la vie future, le repentir, la justice devant Dieu. Trois sont les principes qui sont à la base du code :

1) La souffrance est attachée à l'imperfection.

2) Toute imperfection et toute faute qui en est la suite, porte avec elle son propre châtiment, par ses conséquences naturelles et inévitables, comme la maladie est la suite des excès, l'ennui celle de l'oisiveté, sans qu'il soit besoin d'une condamnation spéciale pour chaque faute et chaque individu.

3) Tout homme, pouvant se défaire de ses imperfections par l'effet de sa volonté, peut s'épargner les maux qui en sont la suite, et assurer son bonheur futur.

Bref « à chacun selon ses œuvres, dans le ciel comme sur la terre ».

VIII. Les anges

Selon l'Eglise, les anges sont des êtres purement spirituels antérieurs et supérieurs à l'humanité, créatures privilégiées, vouées au bonheur suprême et éternel dès leur formation.

Selon le Spiritisme, il n'y a pas d'exception pour les esprits dits angéliques. Dieu ne fait la part ni plus large ni plus facile à certains Esprits au détriment des autres. Il donne la loi égale pour toutes les âmes. C'est à celles-ci d'acquiescer, par leur travail ; l'ange, c'est-à-dire l'Esprit pur, n'arrive qu'après un long perfectionnement.

« Les anges sont donc les âmes des hommes arrivés au degré de perfection que comporte la créature, et jouissant de la plénitude de la félicité promise. »

Ce n'est qu'après que ces Esprits purs retransmettent les ordres de Dieu à des Esprits placés au bas de la hiérarchie spirituelle.

IX. Les Démons

L'idée de démons est contradictoire. Dieu ne peut être faillible. L'existence des démons semble dire : Dieu s'est trompé ; depuis, il poursuit la race humaine afin d'apaiser sa soif de vengeance.

Selon le Spiritisme, les démons, comme les anges, sont des Esprits créés par Dieu en état de totale *perfectibilité*... C'est-à-dire qu'il leur a donné pour but la perfection, mais qu'il ne leur a pas donné la perfection.

Si les anges sont des Esprits arrivés en haut de l'échelle spirituelle, par contre les « démons » sont, si l'on veut, les Esprits restés en bas de l'échelle. Ils sont enclins au mal. Cela ne signifie point qu'ils soient damnés à jamais; eux aussi suivent la loi du progrès moral. Par expiation, épuration matérielle et effort de volonté, ils peuvent monter vers le ciel pur des Esprits parfaits.

X. Intervention des démons dans les manifestations modernes

Allan Kardec tient à préciser qu'il n'y a aucun rapport entre la magie qui fait appel au démon ou ange et le spiritisme. Mieux encore, le spiritisme, qui fait de l'évocation un moyen de connaissance du monde invisible, désavoue les pratiques magiques en démontrant leur inefficacité. Tout d'abord, parce que les âmes des morts ne peuvent se manifester qu'avec la permission de Dieu.

Le *Livre des Médiûms* a déjà parlé des moyens et des conditions à remplir pour qu'une manifestation spirite soit possible. En fait, le blâme de l'Eglise tombe sur les charlatans, les exploiters, les praticiens de la magie et de la sorcellerie. Car toutes ces pratiques sont le produit du mal, du *démoniaque* dû à l'homme, puisque aucun Esprit ne peut venir sans la permission de Dieu.

XI. De la défense d'évoquer les morts

L'interdit de communiquer avec les âmes des défunts date de Moïse. Allan Kardec explique les conditions historiques qui ont poussé Moïse à interdire aux fugitifs superstitieux de l'Egypte le commerce avec le monde invisible. Cependant, la loi évangélique n'en parle pas. Il faut donc choisir entre Moïse et Jésus. L'Eglise a tort de condamner l'évocation des morts, parce que certains facétieux ont présenté les réunions spirites comme des assemblées de sorciers et de nécromanciens.

En fait, le spiritisme évoque les Esprits d'une façon *religieuse*. Il se recueille et prie Dieu avant toute évocation.

On dit que chaque âme a son séjour que Dieu lui a assigné. Pourquoi alors l'Eglise invoque-t-elle l'assistance des Saints ? Pourquoi conseille-t-elle aux malades de les invoquer dans les maladies et pour les préserver des fléaux ?

« Que les incrédules nient la manifestation des âmes, cela se conçoit, puisqu'ils ne croient pas à l'âme ; mais ce qui est étrange, c'est de voir ceux dont les croyances reposent sur son existence et son avenir *s'acharner contre les moyens de prouver qu'elle existe, et s'efforcer de démontrer que cela est impossible.* » Allan Kardec se demande si ce n'est pas par peur que les hommes de l'Eglise refusent de reconnaître la possibilité d'entrer en rapport avec les Esprits. Peur, en effet, de se voir éclairer sur des vérités qui détruiraient l'échafaudage de superstition qui empêche l'homme d'être heureux. »

« Mais on aura beau faire, dit Allan Kardec, si l'on interdit aux hommes d'appeler les Esprits, on n'empêchera pas les Esprits de venir vers les hommes ôter la lampe de dessous le boisseau. »

Bref :

« Repousser les communications d'outre-tombe, c'est rejeter le puissant moyen d'instruction qui résulte pour soi-même de l'initiation à la vie future, et des exemples qu'elles nous fournissent. »

C'est, en définitive, renoncer à la science, à la philosophie et à la morale spirites.

*

* *

La deuxième partie de l'ouvrage classe par catégories les innombrables exemples de survivance obtenus par le moyen de communications. Il est inutile de reproduire les déclarations faites par les Esprits des désincarnés : cela n'apporte rien de plus à la théorie incluse dans la première partie, et qui, du reste, n'est que le résultat théorique des manifestations expérimentées.

Retenons néanmoins les chapitres de classifications concernant les groupes :

- a) Esprits heureux ;
- b) Esprits dans une situation moyenne ;

- c) Esprits souffrants ;
- d) Suicidés ;
- e) Criminels repentants ;
- f) Esprits endurcis ;
- g) Expiations terrestres.

Tout cela suit la hiérarchie spirite de la perfection et de l'état moral de l'âme.

CHAPITRE V

E. LA GENÈSE

Les miracles et les Prédications selon le spiritisme

Un an avant sa mort, plus exactement en janvier 1868, Allan Kardec publie son dernier grand livre. Après avoir établi les bases théoriques et pratiques de la doctrine, il lui reste encore à interpréter l'Ancien et le Nouveau Testament selon le spiritisme.

D'ailleurs, dès les premières lignes de son *Introduction* il écrit :

« Le nouvel ouvrage est un pas de plus en avant dans les conséquences et les applications du spiritisme. Il a pour objet l'étude de trois points diversement interprétés et commentés jusqu'à ce jour :

- la Genèse;
- les miracles;
- les prédications dans leurs rapports avec les lois nouvelles qui découlent de l'observation des phénomènes spirites. »

Il y aura donc trois grandes parties. Cependant, comme à l'accoutumée, Allan Kardec repasse en revue les principaux principes de la doctrine spirite. Pour le sujet qu'il traite, ce sont surtout les caractères de la révélation spirite l'intéressent. Nous en avons parlé longuement dans l'étude introductive, surtout au chapitre concernant les rapports entre le spiritisme et la religion. D'autre part, après avoir défini l'existence de Dieu, l'auteur emprunte quelques idées morales sur le thème du bien et du mal à son livre précédent : *Le ciel et l'enfer*. Ce n'est qu'ensuite qu'il interprète *la Genèse*.

Première Partie: La Genèse

« A l'origine, dit Allan Kardec, les peuples ne possédaient pas de science. Leur seul savoir était religieux. De sorte que les premiers livres sacrés ont été en même temps les premiers livres de science. » Mais, par la suite, l'humanité acquiert des éléments d'appréciation : ainsi, par exemple, « au lieu d'une Genèse imaginaire, on a une Genèse positive et en quelque sorte expérimentale ». La théorie physique, la science géologique viennent pour remplacer - ou corriger - les fables de l'Ancien Testament concernant la Genèse du monde. De sorte que « c'est la science qui est appelée à constituer la véritable Genèse d'après les lois de la nature ».

Certes, la science n'accorde pas plus d'importance à une religion qu'à une autre. Elle exclut tout dialogue car son terrain de recherches et ses méthodes ne sont pas ceux de la foi, mais ceux de l'expérience. Or le spiritisme, qui ressemble à la fois à la science par sa méthode de recherches et à la religion par son objet (Dieu et le monde des Esprits), doit reconnaître que « de toutes les Genèses antiques, celle qui se rapproche le plus des données scientifiques modernes, malgré les erreurs qu'elle renferme et qui sont, aujourd'hui, démontrées jusqu'à l'évidence, c'est incontestablement celle de Moïse ».

Allan Kardec reconnaît que la Bible renferme « de grandes et belles choses. L'allégorie y tient une place considérable, et sous ce voile, elle cache des vérités sublimes qui apparaissent si l'on cherche le fond de la pensée, car alors l'absurde disparaît ».

Après l'éloge, voici la confrontation critique de la lettre biblique avec la science. Or la « foi orthodoxe, dit Allan Kardec, s'en est émue, parce qu'elle a cru voir sa pierre d'assise enlevée ; mais qui devait avoir raison : de la science marchant prudemment et progressivement sur le terrain solide des chiffres et de l'observation, sans rien affirmer avant d'avoir la preuve en mains, ou d'une relation écrite à une époque où les moyens d'observation manquaient absolument ? »

Une première objection vient à l'esprit de l'auteur : « ... si la Bible est une révélation divine, Dieu s'est donc trompé ? Si elle n'est pas une révélation divine, elle n'a pas plus d'autorité, et la religion s'écroule faute de base ».

Le dilemme, pour un spirite, semble assez grand. Car « de deux choses l'une : ou la science a tort, ou elle a raison ; si elle a raison, elle ne peut faire qu'une opinion contraire soit vraie ; il n'y a pas de révélation qui puisse l'emporter sur l'autorité des faits ».

Convaincu que la confrontation, bien que nécessaire, ne peut porter atteinte aux idées de Dieu, d'esprit et d'immortalité, Allan Kardec écrit :

« Les lois de la nature sont l'œuvre de Dieu; elles ne peuvent être contraires aux religions fondées sur la vérité. La science accomplit donc sa mission par la force même des choses, et par une conséquence naturelle du développement de l'intelligence humaine qui, elle aussi, est une œuvre divine, et n'avance qu'avec la permission de Dieu en vertu des lois progressives qu'il a établies. Jeter l'anathème au progrès comme attentatoire à la religion, c'est donc aller contre la volonté de Dieu ; c'est de plus peine inutile, car tous les anathèmes du monde n'empêcheront pas la science de marcher, et la vérité de se faire jour. Si la religion refuse de marcher avec la science, la science marche toute seule. »

Dès lors, Allan Kardec suit les données de la science du XIXe siècle qui ont un rapport avec les propos de la Bible.

Un premier chapitre intitulé : *Uranographie générale* traite des problèmes de l'espace et du temps, de la matière, de la création, de soleils et de planètes, des étoiles et de la vie universelle.

Pour l'espace, afin de montrer son étendue infinie, Allan Kardec a l'intuition du rapport entre la vitesse et le temps. Ce n'est pas la vitesse de la lumière (300.000 km/sec.) qu'il utilise, mais celle de l'éternelle électrique - ce qui revient au même. Un homme lancé dans le cosmos à cette vitesse, voisine de la constante absolue d'Einstein, constate la contraction du temps et l'identité de l'espace : « Nous n'aurons pas avancé davantage » dit Allan Kardec. De la relativité de l'espace il passe à celle du temps. Par rapport à l'éternité, il est illusoire. Le matin et le soir, le commencement et la fin, c'est-à-dire la succession des choses disparaît dès qu'on se place dans l'infini éternel.

La matière, elle, est soumise à un mouvement universel. Malgré ses différents états, la matière appartient à la substance dite « fluïdique », c'est-à-dire aux corps impondérables. C'est le *cosmos* ou *matière cosmique* des uranographes.

Ce fluide originaire, c'est l'*éter*. Il remplit l'espace cosmique. « A l'éther sont inhérentes les forces qui ont présidé aux métamorphoses de la matière, les lois immuables et nécessaires qui régissent le monde. A savoir : pesanteur, cohésion, affinité, attraction, magnétisme, électricité active... »

Remontant le temps, Allan Kardec aboutit à l'état d'éternité qui est signifié par Dieu.

Donc: « Le commencement absolu des choses remonte à Dieu. » L'éternité continue aussi *après* le temps.

De sorte que « nous sommes placés au milieu d'une infinité de mondes » et « au milieu d'une double infinité de durées antérieures et ultérieures ». La connaissance de la Nature amène le chercheur à la même conclusion, que la création est universelle, résultat d'une volonté divine.

La formation des soleils et des planètes est expliquée selon les données scientifiques en vigueur au XIXe siècle (Kant-Laplace). Le livre ignore donc la théorie de l'atome primitif ou des marées. Quant à la nature de la lune, Allan Kardec rappelle une hypothèse qui nous fait sourire.

La pluralité des mondes (planètes) est une preuve, pour Allan Kardec, de l'universalité de la création humaine.

« Une même famille humaine, dit-il, a été créée dans l'universalité des mondes, et les liens d'une fraternité encore inappréciée de votre part ont été donnés à ces mondes. Si ces astres qui s'harmonisent dans leurs vastes systèmes sont habités par des intelligences, ce n'est point par des êtres inconnus les uns des autres, mais bien par des êtres marqués au front de la même destinée qui doivent se rencontrer momentanément suivant leurs fonctions de vie, et se retrouver suivant leurs mutuelles sympathies ; c'est la grande famille des Esprits qui peuplent les terres célestes ; c'est le grand rayonnement de l'Esprit divin qui embrasse l'étendue des cieux, et qui reste comme type primitif et final de la perfection spirituelle. »

Une fois établie la nature cosmique, Allan Kardec s'occupe de notre globe terrestre. Dans l'esquisse géologique de la terre, il parle de l'état primitif du globe, des périodes (primaire, secondaire, tertiaire, diluvienne et post-diluvienne), pour arriver à la naissance de l'homme. Mais ce sont les théories sur l'origine de la terre qui semblent le plus intéressantes. L'auteur explique la théorie de Buffon- qui suppose qu'une comète est passée à proximité du soleil et le fit éclater. C'est de cette masse éparpillée dans l'espace et tournant autour du soleil qu'est né notre monde.

Quant à la *théorie de l'incrustation*, émise par un paysan, elle n'est reproduite que pour son sens ésotérique.

Grâce à ses explications qui découlent d'une méthode expérimentale, la science contrôle les affirmations de la Bible. Dans un tableau comparatif, Allan Kardec essaie de donner aux six jours de la *Genèse mosaïque* leur vérité astronomique et géologique.

Au premier jour (le ciel, la terre et la lumière) correspond la période astronomique : agglomération de la matière cosmique universelle sur un point de l'espace en une nébuleuse qui a donné naissance, par la condensation de la matière sur divers points, aux étoiles, au soleil, à la terre, à la lune et à toutes les planètes. La terre est dans un état fluide et incandescent. Atmosphère chargée d'eau en vapeur...

Au deuxième jour (le firmament, séparément des eaux) correspond la période primaire : durcissement de la surface de la terre par le refroidissement ; formation des couches granitiques ; atmosphère épaisse et brûlante ; absence de toute vie organique.

Au troisième jour (les eaux qui sont sous le firmament se rassemblent, les mers se forment, les plantes) correspond une période de transition : les couches sédimentaires, le soleil perce l'atmosphère brumeuse, les premières plantes (lichens, mousses, fougères, herbacées) et les premiers animaux marins (300 phytes, polypiers, crustacés...)

Au quatrième jour (le soleil, la lune et les étoiles) correspond la période secondaire: température moins brûlante, nouvelles espèces de plantes (les premiers arbres) et des poissons, animaux à coquille et surtout les grands reptiles aquatiques et amphibiens.

Au cinquième jour (les poissons et les oiseaux) correspond la période tertiaire : soulèvement de la croûte solide, formation des continents, des mers, apparition des animaux gigantesques, ainsi que des animaux actuels. Enfin, la naissance des oiseaux.

Le sixième jour, celui de la création de l'homme suit le Déluge universel qui a eu lieu après la période tertiaire. C'est la période quaternaire (post-diluvienne) et qui se continue en ce moment.

Dans le tableau ci-dessus, Allan Kardec remarque que le *jour* biblique est en réalité pris au sens de période, durée, espace de temps indéterminé. Il faut donc suivre l'aspect logique de l'évolution, de la nébuleuse à l'homme. Dans ce sens, il n'y a pas de contradiction entre la science et la Genèse biblique.

Un autre point critiqué pour lequel Allan Kardec donne raison à la Bible *contre* la science, c'est l'anachronisme dans l'ordre que Moïse assigne à la création du soleil (qui *suit* la création de la lumière). Allan Kardec précise :

« Le soleil n'est point le principe de la lumière universelle, mais une concentration de l'élément lumineux sur un point, autrement dit du fluide qui, dans les circonstances données, acquiert les propriétés lumineuses. Ce fluide, qui est la cause, devait nécessairement exister avant le soleil, qui n'est qu'un effet. Le soleil est *cause* pour la lumière qu'il répand, mais il est *effet* par rapport à celle qu'il a reçue. »

En résumé :

« Ne rejetons donc pas la Genèse Biblique ; étudions-là, au contraire, comme on étudie l'histoire de l'enfance des peuples. C'est une épopée riche en allégorie dont il faut chercher le sens caché, qu'il faut commenter et expliquer à l'aide des lumières de la raison et de la science. »

Dans la création de l'homme, par exemple, la Bible parle d'Adam. Or, le mot hébreu *haadam* qui signifie homme a la même racine que le mot *haadama*, terre. La science vient et précise : l'homme est un *corps matériel*, le dernier anneau de l'animalité *sur la terre*. Or, la dernière science en date, le spiritisme, va au-devant et expérimente, positivement, l'élément spirituel qui anime la vie matérielle de l'homme... Il y a lieu d'admettre que la vie organique réside dans un principe inhérent à la matière, indépendant de la vie spirituelle qui est inhérente à l'Esprit. La source de ce dernier n'est pas dans l'élément cosmique universel (une sorte de transformation, comme la lumière, l'électricité, la chaleur). En réalité, en même temps que Dieu a créé des mondes matériels de toute éternité, il a également créé des êtres spirituels de toute éternité : sans cela les mondes matériels eussent été sans but. Le contraire est plus concevable.

Le corps matériel sert à l'habitat de l'esprit. Puisque celui-ci est le plus important, même « des corps de singes ont très bien pu servir de vêtements aux premiers esprits humains, nécessairement peu avancés, qui sont venus -s'incarner sur la terre... ».

Quand ce corps - vêtement, maison, etc. - meurt, l'Esprit s'en va. Il erre ou se réincarne dans une autre existence, la planète pouvant être autre que la terre. La mort du premier homme (en fait Allan Kardec parle d'une *race adamique* répandue sur les cinq continents) est en fait la *mort spirituelle* : expulsé du jardin primitif (le, Paradis), Adam perd les biens qui résultent de l'avancement moral. « Le paradis terrestre, dont on a inutilement cherché les traces sur la terre, était donc la figure du monde heureux où avait vécu Adam, ou plutôt la race des Esprits dont il est la personnification. L'expulsion du paradis marque le moment où ces Esprits sont venus s'incarner parmi les habitants de ce monde, et le changement de situation qui en a été la suite. L'ange, armé d'une épée flamboyante, qui défend l'entrée du paradis, symbolise l'impossibilité où sont les Esprits des mondes inférieurs de pénétrer dans les mondes supérieurs avant de l'avoir mérité par leur épuration. »

Deuxième partie : Les miracles selon le spiritisme

I. Introduction

Avant de passer à l'interprétation des miracles de l'Évangile, Allan Kardec essaie d'expliquer la nature du miracle en général et de quelques faits surnaturels.

« Dans son acception étymologique, dit-il, le mot miracle (de *mirari*, admirer) signifie : admirable, chose extraordinaire, surnaturelle.

Dans son acception usuelle, le mot a perdu sa signification primitive. Le sens liturgique est celui de « dérogation aux lois de la nature, par laquelle Dieu manifeste sa puissance ». Le vulgaire en a adopté cette explication... « inexplicable. »

Or la science fait chaque jour des miracles : elle pénètre le monde surnaturel et restreint l'étendue de la zone du merveilleux, de l'inexplicable. Le spiritisme, à son tour, révèle - comme toute science - les nouvelles lois des phénomènes. Ces phénomènes se rattachent à l'existence des Esprits et à leur intervention dans le monde matériel; or, c'est là, dit-on, qu'est le surnaturel.

« Mais alors, s'écrie Allan Kardec, il faudrait prouver que les Esprits et leurs manifestations sont contraires aux lois de la nature... »

Ce qui n'est pas prouvé. Les phénomènes spirites consistent dans les différents modes de manifestation des Esprits, soit pendant l'incarnation, soit à l'état d'erraticité. Nous jugeons l'Esprit par ses *effets* : or, la science spirite peut observer, expérimenter, analyser ces effets tout à fait dans l'ordre naturel des choses. Pour une plus ample explication, Allan Kardec renvoie à son *Livre des Médiums*. Il rappelle, néanmoins, que les médiums ne produisent absolument rien de surnaturel et qu'ils ne font aucun miracle. L'épithète de *thaumaturges* donné à certains médiums est impropre.

Mais Dieu ? Peut-il en faire ?

Certainement. Mais pourquoi en ferait-il ? Pour attester sa puissance. Or, sa puissance est déjà prouvée par l'œuvre de la création. De sorte que « les miracles n'étant pas nécessaires à la glorification de Dieu (qui ne fait rien de gratuit), rien, dans l'univers, ne s'écarte des lois générales ».

Il en résulte que ce n'est pas le *surnaturel* qui est nécessaire aux religions, mais bien le *principe spirituel* que l'on confond à tort avec le merveilleux, et sans lequel il n'y a pas de religion possible.

Avant de finir cette grande partie, Allan Kardec consacre un chapitre spécial au problème des *Fluides*. On sait que le fluide cosmique universel est... la matière élémentaire primitive, dont les modifications et transformations constituent l'innombrable variété des corps de la nature. Le fluide offre deux états distincts, celui d'*éthérisation* ou d'*imponderabilité* (état normal primitif), et celui de *matérialisation* ou de *pondérabilité*.

Il est évident que le premier état appartient au monde invisible et le second au monde visible. Les phénomènes dont ils donnent naissance sont *psychiques* ou matériels.

Cependant les Esprits, qui sont eux-mêmes fluidiques, considèrent l'état d'éthérisation du fluide comme une chose tangible (ce qui n'est pas possible à l'homme incarné). Alors, la qualification de *fluides spirituels* n'est pas rigoureusement exacte ; il n'y a de réellement spirituel que l'âme ou principe intelligent.

Quoi qu'il en soit, le périsprit est un des produits les plus importants du fluide cosmique ; c'est une condensation de ce fluide autour d'un foyer d'intelligence ou *âme*.

Grâce à cette définition du périsprit, Allan Kardec peut expliquer les faits réputés surnaturels.

En effet, le périsprit est l'*organe sensitif* de l'Esprit. Or, dans la double-vue, par exemple, l'Esprit ne voit plus par les yeux du corps, mais par les yeux de l'âme dans son enveloppe périspritale. L'Esprit quitte le corps mais il y revient, le lien fluidique n'étant rompu qu'avec la mort. Tous les phénomènes comme le somnambulisme naturel et magnétique, la catalepsie, la léthargie ou l'extase, ne sont autres que les manifestations de la vie spirituelle.

L'importance du fluide est très grande dans le spiritisme. Tout esprit agit directement *sans intermédiaire* sur un incarné, grâce aux propriétés du fluide. Il peut ainsi le guérir, calmer une souffrance, donner un conseil moral. Il s'agit, en somme, d'un contact direct entre le périsprit (fluidique) de l'esprit avec celui de l'incarné. Quand l'incarné est médium, cela signifie que son périsprit est plus éthéré et davantage capable de recevoir les signes du fluide invisible. Mais cela n'a rien de surnaturel ou de merveilleux : c'est aussi naturel qu'une loi physique.

II. Les miracles

« Les faits rapportés dans l'Evangile, et qui ont été jusqu'ici considérés comme miraculeux, appartiennent, pour la plupart, à l'ordre des *phénomènes psychiques*, c'est-à-dire de ceux qui ont pour cause première les facultés et les attributs de l'âme. » Ce qui semblait surnaturel au temps de Jésus est monnaie courante à notre époque, dit Allan Kardec.

En effet, si on connaît les principes du fluide périsprital, on peut expérimenter à volonté les manifestations « miraculeuses » et « surnaturelles » dont parle l'Evangile. « Sans rien préjuger sur la nature du Christ, qu'il n'entre pas dans le cadre de cette œuvre d'examiner, en ne le considérant, par hypothèse, que comme un esprit supérieur, on ne peut s'empêcher de reconnaître en lui un de ceux de l'ordre le plus élevé, et qu'il est placé par ses vertus bien au-dessus de l'humanité terrestre. »

Dès lors tout s'explique: en tant qu'Esprit supérieur, son âme ne devait tenir au corps que par les liens strictement indispensables; constamment dégagée, elle devait lui donner une *double-vue*... d'une pénétration exceptionnelle. De plus « la qualité de ces fluides (périspritaux ou psychiques) lui donnait une immense puissance magnétique secondée par le désir incessant de faire le bien ».

Une question :

« Dans les guérisons qu'il opérait, agissait-il comme *médium* ? Peut-on le considérer comme un puissant médium guérisseur ? »

La réponse est : Non. « Car le médium est un intermédiaire, un instrument dont se servent les Esprits désincarnés. Or, Christ n'avait pas besoin d'assistance, lui qui assistait les autres ; il agissait donc par lui-même, en vertu de sa puissance personnelle. » S'il recevait un influx étranger, ce ne pouvait être que Dieu : donc, le Christ, était médium de Dieu.

Ceci dit, Allan Kardec part à l'explication de quelques miracles opérés par Jésus. Il cite différents fragments de l'Evangile et en donne une interprétation globale.

Ainsi pour la *double-vue* de Jésus, il trouve plusieurs exemples : l'entrée de Jésus à Jérusalem (où il voit d'avance l'âne qui l'attend), le baiser de Judas (il sait qui sera le traître) la pêche miraculeuse (dans une eau qui semblait stérile à Pierre), etc... Allan Kardec s'appuie sur un texte évangélique : « Mais Jésus, connaissant leur pensée, leur dit... etc. », pour accorder à Jésus le pouvoir de la double vue.

Jésus opère également des guérisons. Il se contente de dire : « Votre foi vous a sauvés. » « On comprend qu'ici, dit Allan Kardec, la foi n'est pas la vertu mystique telle que certaines personnes l'entendent, mais une véritable *force attractive*. » De sorte que Jésus est une sorte de « pompe foulante » et le malade une « pompe aspirante » de fluide vivificateur. C'est de la médiumnité guérissante.

Quand il guérit des aveugles ou des paralytiques, Jésus dit: « Vos péchés vous seront remis. » Le spiritisme traduit : « Vous avez payé votre dette ; la cause de votre maladie est effacée par votre foi présente ; en conséquence, vous méritez d'être délivré de votre maladie. » Il s'agit donc d'une renaissance, car chaque homme a plusieurs existences. Sa maladie n'était que l'expiation d'un péché antérieur, dans un autre monde. On voit donc l'aspect à la fois moral de la guérison et celui spirituel d'une âme ayant eu plusieurs existences (thèse essentielle dans la doctrine spirite).

L'histoire de l'aveugle-né, guéri par Jésus et chassé ensuite de la synagogue (excommunié), donne à Allan Kardec l'occasion de parler du sort réservé aux spirites « donc la doctrine est celle du Christ interprétée selon les progrès des lumières actuelles ». Or, s'écrie Allan Kardec, n'a-t-on pas vu des prêtres dire, du haut de la chaire, *qu'il valait mieux rester incrédule que de revenir à la foi par le spiritisme* ? N'en a-t-on pas vu un dire à des malades qu'ils ne devaient pas se faire guérir par les spirites qui possèdent ce don parce que c'est un don satanique ? »

Quant au moyen employé pour guérir, il est évident que l'espèce de boue faite avec de la salive et de la terre ne pouvait avoir de vertu que par l'action du fluide guérisseur dont elle était imprégnée ; c'est ainsi que les substances les plus insignifiantes, l'eau par exemple, peuvent acquérir des qualités puissantes et effectives sous l'action du fluide spirituel ou magnétique, auquel elles servent de véhicule, ou, si l'on veut, de *réservoir*.

Donc, le but de la guérison évangélique est le bien et le renforcement de la foi. Or, « c'est aussi par le bien qu'il fait que le spiritisme prouve sa mission providentielle. Il guérit les maux physiques, mais il guérit surtout les maladies morales et ce sont là les plus grands prodiges par lesquels il s'affirme ».

Allan Kardec arrive enfin au grand mystère des résurrections accomplies par le Christ. En citant l'exemple de la fille de Jaïre et du fils de la veuve de Naïm, il écrit :

« Le fait du retour à la vie corporelle d'un individu, réellement mort, serait contraire aux lois de la nature, et, par conséquent, miraculeux. Or, il n'est pas nécessaire de recourir à cet ordre de faits pour expliquer les résurrections opérées par le Christ. » Mais il précise sa pensée :

« Il y a donc toute probabilité que, dans les deux exemples ci-dessus, il n'y avait que syncope ou léthargie. » A l'appui de son hypothèse, il cite encore Jésus : « Cette fille, dit le Christ, n'est pas morte ; elle n'est qu'endormie. »

Le « réveil » opéré par Jésus est dû à la grande puissance fluidique de cet Esprit unique. Le fluide est vivifiant, il ranime les sens engourdis. Donc : ... « Il y avait en réalité *guérison* et non résurrection dans l'acception du mot. »

Les autres explications concernant les miracles évangéliques sont de la même nature. La *transfiguration* (sur le mont Thabor) est due au rayonnement fluidique : la pureté du périsprit de Jésus a pu permettre à son Esprit de lui donner un éclat exceptionnel. La « tempête apaisée » est l'œuvre de l'Esprit de Jésus qui *voyait* l'absence de tout danger, pendant que le Christ dormait tranquillement. Pour la « multiplication des pains », Allan Kardec croit que la foule a été fascinée par sa parole et peut-être aussi par la puissante action magnétique qu'il exerçait sur elle... Mais tout ce que Jésus fait ou dit est très simple et ne s'écarte pas des lois de la nature.

Par contre, le fondateur du spiritisme ne pense pas que *toute la terre* ait été couverte de ténèbres pendant trois heures (lors de la mort de Jésus).

Pour « la disparition du corps de Jésus », Allan Kardec ne partage pas l'idée de ceux qui affirment que Jésus n'a jamais eu de corps charnel, mais seulement un état fluidique. Jésus a bien eu deux natures, matérielle et fluidique. Quant à savoir ce qu'est devenu le corps charnel, il ne peut répondre. C'est un vieux problème qui date du temps d'Apollinaire de Laodicée, le chef de la secte apollinariste, qui prétendait que le corps de Jésus était un corps *impassible*, descendu du ciel dans le sein de la Sainte Vierge. N'étant pas né, il ne pouvait être mort qu'en apparence. On sait que les apollinaristes ont été anathématisés au concile d'Alexandrie en 360 (ainsi qu'à Rome en 374 et Constantinople en 381).

III. Les prédications selon le spiritisme

Pour pouvoir *prédire*, il faut avoir la faculté de la prescience. Celle-ci ne se réduit guère à la simple prévision des événements (déduction des événements à venir de l'état présent).

Or, dit-on, les choses futures n'existent pas : elles sont encore dans le néant. Comment savoir qu'elles arriveront ? Comment parler d'une prescience du futur, comment prédire l'avenir ?

Allan Kardec procède par analogie. Un voyageur doit aller dans la montagne. Il ne sait pas quelle surprise l'attend pendant son chemin. Mais voici qu'il rencontre un autre voyageur qui descend de la même montagne. Celui-ci lui dira « à tel endroit vous verrez ceci, à tel autre cela, etc. » Pour le premier voyageur, tout a l'air d'une prédiction. Pour celui qui descend de la montagne c'est déjà du passé.

Les Esprits dématérialisés sont comme l'homme de la montagne, dit Allan Kardec : l'espace et la durée s'effacent pour eux... Les Esprits voient *simultanément* le commencement et la fin de la période.

Or, si une telle faculté, même restreinte, peut être dans les attributs de la créature, à quel degré de puissance ne doit-elle pas s'élever dans le Créateur qui embrasse l'infini ? Il vit l'éternel Présent. Il permet ainsi à des

Esprits évolués de soulever le coin de ce présent qui échappe aux hommes et s'enfuit dans les ténèbres de l'avenir. Alors l'Esprit devient *voyant*, le principe de la vue étant en *lui* et non pas hors de lui.

Or, Jésus possédait cet attribut de l'âme qui est la faculté de pressentir les choses futures. Quand il dit : « Le ciel et la terre passeront, mais mes paroles ne passeront point », il reconnaît leur vérité dans n'importe quel temps (c'est-à-dire dans l'éternel présent). Evidemment, depuis, les hommes ont bâti sur ces paroles des vérités «sectaires ». Cela, dit Allan Kardec, passera. Par contre, dans leur pureté les paroles du Christ restent toujours valables.

La prédication « d'un seul troupeau et un seul pasteur » reconnaît que toute union humaine se fera par le progrès qui surmonte les barrières : préjugés sociaux, politiques, religieux. Quand toutes les religions se convaincront qu'il n'y a qu'un seul Dieu dans l'univers, elles se tendront la main comme les serviteurs d'un même Maître.

L'annonce du Consolateur, dont nous avons parlé dans l'Etude introductive, est au centre de la prédication évangélique. Car, estime Allan Kardec, le Consolateur est le spiritisme, ce Troisième Testament que les Esprits dictent aux hommes.

Il y a aussi un autre point que le Christ n'a pu développer « C'est la grande et importante loi de la *réincarnation*. Là encore le spiritisme a son mot à dire.

Quant au *jugement dernier* qui serait en même temps le signe de la *fin du monde*, Allan Kardec corrige quelque peu le sens que des apôtres, tel saint Paul, ont pu lui donner. En fait, il n'y a pas *un* jugement dernier, mais « il y a des *jugements généraux* à toutes les époques de rénovation partielle ou totale de la population des mondes ». C'est la fin du vieux monde gouverné par les préjugés, l'orgueil, l'égoïsme, le fanatisme, l'incrédulité...

Comme conclusion à ses interprétations concernant l'Evangile, Allan Kardec fait l'éloge de la doctrine spirite, Troisième Testament qui, le premier, dit, avec le Christ :

« *Hors la charité Pas de salut.* »

C'est le principe d'union, de tolérance, qui ralliera les hommes dans un commun sentiment de fraternité.

A ce principe, il faut en ajouter un autre :

« *Il n'y a de loi inébranlable que celle qui peut regarder la raison face à lace à tous les âges de l'humanité.* »

Le croyant selon le spiritisme, c'est le nouveau-né grâce à la science, à l'expérience physique et spirite. C'est l'homme de la génération nouvelle. Quant aux incrédules, ils seront un jour obligés d'ouvrir les yeux et de mettre autre chose à la place de leur *rien*.

CHAPITRE VI

SUR LES TRACES DU MAITRE

Nous sommes entrés dans le centenaire d'une œuvre qui a eu et qui est promise aux plus grands développements. Par sa doctrine philosophique, sa méthode scientifique de recherches, ses hautes données morales, l'œuvre d'Allan Kardec est un monument. Elle est un moment de la conscience humaine. Nous avons tenté de souligner la valeur éducative de son activité spirite ainsi que le caractère exemplaire d'une vie attachante en tout point et pleine de grandeur et de noblesse.

Le lundi de Pâques 1910, au Groupe Espérance de Lyon, par l'intermédiaire de Mlle Bernadette en état de somnambulisme, Allan Kardec s'est manifesté pour remercier son unique biographe, le spirite Henri Sausse. Après avoir donné ses derniers conseils, il portait l'appréciation suivante sur l'œuvre de Henri Sausse :

« Il est doux, cher Ami, de répondre à votre appel. »

« Vous le savez, ma tâche est loin d'être terminée, placée à son point réel ce n'est qu'une ébauche imparfaite: l'infini nous pénètre et nous confond. Mais la bonté du Père récompense tous nos efforts bien au-delà de notre espoir. Merci du zèle consciencieux et affectueux que vous avez apporté à faire ma biographie. Je l'approuve en tous points, les retouches ne pourraient être qu'insignifiantes, elle me plait telle quelle. »

« Merci ! »

Nous espérons que notre ouvrage aura la même audience près du Maître que la biographie écrite par M. Henri Sausse. Nous ne pensons point que notre œuvre ait un caractère définitif. Nous nous efforcerons de pénétrer davantage le secret de cette vie et de révéler un peu plus les nobles mobiles qui l'ont animée.

Nous espérons donc que notre œuvre est perfectible.

Mais, d'ores-et-déjà, se dessine devant nous le portrait de l'éducateur Denizard Rivail et celui du fondateur du spiritisme, Allan Kardec.

A une époque où, en France, l'Instruction Publique était pratiquement inexistante, il lui a consacré trente ans de sa vie. Le pays n'avait alors aucun cadre et pratiquement aucune méthode éducative ou pédagogique.

Elève de Pestalozzi, il a été un pionnier infatigable et ses ouvrages sur les diverses disciplines de l'Instruction Publique ont eu des tirages considérables.

Allan Kardec a ensuite consacré les dernières années de sa vie à une instruction plus vaste à l'échelle mondiale. Car tous les hommes sont les habitants de la même planète et frères dans la joie et dans la tristesse.

« Allan Kardec, ce penseur laborieux », comme a dit Camille Flammarion sur sa tombe, est devenu le fondateur incontestable d'une doctrine qui s'épanouit comme un Troisième Testament. Il a été par excellence « le Consolateur ».

Les spirites du monde entier ont déjà commémoré le centenaire du *Livre des Esprits*. Ils commémoreront le centenaire de ses autres œuvres.

Une nation retient actuellement notre attention et doit retenir celle de tous les spirites. Nous voulons parler du Brésil. Ce grand pays doit à Allan Kardec une doctrine d'immense charité qui baigne toutes les classes de sa société et qui unit toutes ses diverses races dans une même fraternité.

Sur les traces du Maître, les spirites du monde entier retiendront l'exemple du Brésil pour que leur effort les conduisent aux mêmes épanouissements.

